

TU 30 29

UNIVERSITE CHEIKH ANTA-DIOP DE DAKAR  
ÉCOLE INTER-ÉTATS DES SCIENCES ET MÉDECINE VÉTÉRINAIRES  
(E. I. S. M. V.)

ANNEE 1988 — N° 29



# Le Cheval de Course au Sénégal

## Thèse

ÉCOLE INTER-ÉTATS  
DES SCIENCES ET MÉDECINE  
VÉTÉRINAIRES DE DAKAR  
BIBLIOTHÈQUE

présentée et soutenue publiquement le 27 Juin 1988  
devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar  
pour obtenir le Grade de DOCTEUR VÉTÉRINAIRE  
(DIPLOME D'ÉTAT)

par

**DOUNE PATHE NDOYE**

né le 6 Juin 1951 à TOUCAR (Dépar. FATICK Sénégal)

- Président du Jury : **Monsieur René NDOYE**  
Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie  
de Dakar
- Directeur et Rapporteur : **Monsieur Charles KONDI AGBA**  
Professeur Agrégé à l'E.I.S.M.V. de Dakar
- Membres : **Monsieur Ahmadou Lamine NDIAYE**  
Professeur à l'E.I.S.M.V. de Dakar
- Monsieur Sakhir THIAM**  
Professeur Agrégé à la Faculté des Sciences de Dakar

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

I.- PERSONNEL A PLEIN TEMPS

1. Anatomie-Histologie-Embryologie

Charles Kondi AGBA ..... Maître de Conférences  
Jean-Marie Vianney AKAYEZU ..... Assistant  
Némé BALI (Mlle) ..... Monitrice

2. Chirurgie-Reproduction

Papa El Hassan DIOP ..... Maître-Assistant  
Frank ALLAIRE ..... Assistant  
Amadou Bassirou FALL ..... Moniteur

3. Economie-Gestion

N. ..... Professeur

4. Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires

D'origine animale (HIDAOA)

Malang SEYDI ..... Maître-Assistant  
Serge LAPLANCHE ..... Assistant  
Abdoulaye ALASSANE ..... Moniteur

5. Microbiologie-Immunologie-Pathologie infectieuse

Justin Ayayi AKAKPO ..... Maître de Conférences  
Pierre SARRADIN ..... Assistant  
Pierre BORNAREL ..... Assistant de Recherches  
Lalé NEBIE ..... Moniteur

6. Parasitologie-Maladies Parasitaires-Zoologie

Louis Joseph PANGUI ..... Maître-Assistant  
Jean BELOT ..... Assistant  
Rasmané GANABA ..... Moniteur

.../..

7. Pathologie Médicale-Anatomie Pathologique  
et Clinique Ambulante

Théodore ALOGNINOUBA ..... Maître-Assistant  
Roger PARENT ..... Maître-Assistant  
Jean PARENT ..... Maître-Assistant  
Jeanques GODEROID ..... Assistant  
Yalaoé Y. KABORET ..... Assistant  
Adama OUEDRAGO ..... Moniteur  
Dominique LEGRAND (Mlle) ..... Monitrice bénévole

8. Pharmacie-Toxicologie

François A. ABIOLA ..... Maître-Assistant  
Kader AKA ..... Moniteur

9. Physiologie-Thérapeutique-Pharmacodynamie

Alassane SERE ..... Professeur  
Moussa ASSANE ..... Maître-Assistant  
Hortense AHOUNOU (Mme) ..... Monitrice

10. Physique et Chimie Biologiques et Médicales

Germain Jérôme SAWADOGO ..... Maître-Assistant  
Jules ILBOUDO ..... Moniteur

11. Zootecnie-Alimentation

Ahmadou Lamine NDIAYE ..... Professeur  
Kodjo Pierre ABASSA ..... Chargé d'enseignement  
Ely OULD AHMEDOU ..... Moniteur

- Certificat Préparatoire aux Etudes Vétérinaires (CPEV)

Amadou SAYO ..... Moniteur

II.- PERSONNEL VACATAIRE

- Biophysique

René NDOYE ..... Professeur  
Faculté de Médecine et de  
Pharmacie  
Université Ch. A. DIOP  
Mme Jacqueline PIQUET ..... Chargée d'enseignement  
Faculté de Médecine et de  
Pharmacie  
Université Ch. A. DIOP

Alain LECOMPLE ..... Maître-Assistant  
Faculté de Médecine et de  
Pharmacie  
Université Ch. A. DIOP

Mme Sylvie GASSAMA ..... Maître-Assistant  
Faculté de Médecine et de  
Pharmacie  
Université Ch. A. DIOP

- Botanique - Agro-pédologie

Antoine NONGONERMA ..... Professeur  
IFAN-Institut Ch. A. DIOP  
Université Ch. A. DIOP

- Economie générale

Oumar BERTÉ ..... Maître-Assistant  
Faculté des Sciences Juri-  
diques et Economiques  
Université Ch. A. DIOP

- Economie agricole appliquée à la  
production animale

Cheikh LY ..... Docteur Vétérinaire  
Master en Economie Agricole  
Chercheur à L'ISRA

- Agrostologie

André GASTON ..... Docteur es Sciences  
L.N.E.R.V. HANN

III. - PERSONNEL EN MISSION (prévu pour 1987-1988)

- Parasitologie

Ph. DORCHIES ..... Professeur  
Ecole Nationale Vétérinaire  
TOULOUSE (FRANCE)

- Pathologie Bovine-Pathologie Aviaire  
et Porcine

J. LECOANET ..... Professeur  
Ecole Nationale Vétérinaire  
NANTES (FRANCE)

.../..

- Pharmacodynamie Générale et Spéciale

P.L. TOUTAIN ..... Professeur  
Ecole Nationale Vétérinaire  
TOULOUSE (FRANCE)

- Pathologie Générale-Immunologie

Mlle Nadia HADDAD ..... Maître de Conférences  
Agrégée  
E.N.V. Sidi THABET (TUNISIE)

- Pharmacie-Toxicologie

L. EL BAHRI ..... Maître de Conférences  
Agrégé E.N.V. Sidi THABET  
(TUNISIE)

Michel Adelin J. ANSAY ..... Professeur  
Université de LIEGE  
(Belgique)

- Zootecnie-Alimentation

A. FINZI ..... Professeur  
Université de VITERBO  
(Italie)

PAOLETTI ..... Professeur  
Université de PISE (Italie)

- Pathologie Chirurgicale

L. POZZI ..... Professeur  
Université de TURIN  
(Italie)

- Pathologie Médicale

M. BIZZETTI ..... Assistant  
Faculté de Médecine Vété-  
rinaire de PISE (Italie)

GUSSINATI ..... Technicien Programmeur  
Université de PADOUA  
(Italie)

- Sociologie Rurale

GNARI KENKOU ..... Maître-Assistant  
Université du Bénin  
(TOGO)

- Reproduction

D. TAINTURIER ..... Professeur  
Ecole Nationale Vétérinaire  
NANTES (FRANCE)

- Physique et Chimie Biologiques et Médicales

P. BERNARD ..... Professeur  
Ecole Nationale Vétérinaire  
TOULOUSE (FRANCE)

- Denréeologie

J. ROZIER ..... Professeur  
Ecole Nationale Vétérinaire  
ALFORT (FRANCE)

-----  
-----  
- 3 -

" Par délibération, la Faculté et l'Ecole ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur seront présentées, doivent être considérées comme propre à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation ni improbation."

<sup>o</sup>  
E

é d i e

o M o d e s t o

T r a v a i l

—:—  
—:—

A. mon père in mémorium

A. Ibrahima Ndoye in mémorium

Ce 26 Juillet 1976 l'hôpital Henry Mondor de Creteil fut le témoin de la disparition de mon frère et ami que la terre de yoff te soit légère.

A. Khady Guèye in mémorium

Tu me disais que ce jour serait ta fête Dieu on a décidé autrement. Que la terre de yoff te soit légère.

A. ma mère Khotte Ndiaye

Modeste témoignage de reconnaissance  
jamais je n'oublierais ce que vous avez fait pour moi

A. ma femme Fabou Ndiaye Gring

j'admire ton courage, témoignage d'un amour profond  
six ans d'absence quasi permanente d'un mari, il fallait le faire : tu as réussi ton pari merci.

A. Amadou Ndéné Ndaw

Merci de m'avoir remis sur la voie  
modeste témoignage de reconnaissance.

A. mes frères Oumar Ngalla et Abdoulaye

Nous ne sommes que trois cela doit faire un parfait équilibre

A. El.Hadj Maliok Guèye

j'admire ton sens des responsabilités  
tu as su le démontrer en des moments douloureux.

A. mes soeurs Maguotte, Awa, Ndèye, Aïta et Oumy

l'union fait la force.

A mes enfants Amadou Ndéné, Adji Bigué, Ndèye Bineta, Papa Saliou

seul le travail paie ~~puisse~~ ce travail vous servir de miroir.

A. Tous les Ingénieurs des Travaux de la 13ème Promotion de l'E.N.C.R.  
particulièrement la section Elevage.

A. Tous les Ingénieurs des Travaux de l'A.I.T.R.

A. Tous mes amis.

A. Tous ceux qui venaient au "box du savoir" 70 P.M.6, 94 P.M.6  
14 P.M.4.

A. Tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à ce travail

A. Toute la jeunesse de mon pays.

A. L'Unité Africaine.

A NOS JUGES

- Monsieur René NDOYE  
Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar  
Malgré vos multiples préoccupations  
vous nous avez fait l'insigne honneur  
d'assurer la Présidence de notre jury de thèse  
Croyez en notre profonde gratitude
- Monsieur Charles Kondi ACBA  
Professeur Agrégé à l'E.I.S.M.V. de Dakar  
Qui nous a guidé et éclairé dans ses conseils  
bienveillants avec la rigueur que nous lui connaissons  
Qu'il veuille trouver ici l'expression de notre sincère gratitude
- Monsieur Ahmadou Lamine NDIAYE  
Professeur à l'E.I.S.M.V. de Dakar  
Nous avons admiré vos hautes qualités d'enseignant  
clarté, netteté, méthode et disponibilité  
le tout dans une rigueur scientifique sans égale.  
Votre présence dans ce jury nous honore
- Monsieur Sakhir THIAM  
Professeur Agrégé à la Faculté des Sciences de Dakar  
Pour le grand honneur que vous nous faites malgré votre  
emploi temps extrêmement chargé, en acceptant spontanément  
d'apporter à cette thèse l'autorité de vos critiques.  
  
Très sincères remerciements.

NOS TRÈS SINCÈRES REMERCIEMENTS

A. Monsieur Bassirou NDAW

Président - Directeur - Général  
de la Loterie Nationale Sénégalaise  
(LO. NA. SE.)

Votre célérité et votre efficacité dans l'intervention  
nous vont droit au cœur.

A. Monsieur SEYE

Secrétaire Général  
de la Loterie Nationale Sénégalaise

Votre dextérité dans le traitement de notre  
dossier a été d'un apport inestimable

A. Monsieur MBAYE

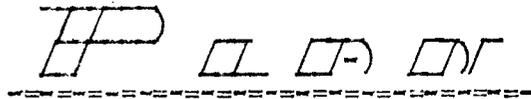
Directeur de la Comptabilité  
de la Loterie Nationale Sénégalaise

A. Toute le personnel de la Loterie Nationale Sénégalaise  
(LO.NA.SE.)

Pour l'accueil chaleureux et cordial que vous réservez  
à vos visiteurs.

M e r c i

- A. Tout le Personnel Administratif et Technique du Service P.A.T.S. de l'E.I.S.M.V.
- A. Moussa Diop Dessinateur à l'Ecole Vétô  
votre Talent a relevé le travail
- A. Madame Diouf Bibliothèque E.I.S.M.V.
- A. Alioune Badara Séné et à l'équipe du Département d'Anatomie
- A. Personnel de la Direction de l'Elevage  
Mention spéciale pour Bouba et Mbathio pour la Dactylographie  
et Makhtar Diop pour la renéotypie
- A. Doudou S. Diallo Comptable Direction de l'Elevage
- Au. Personnel Administratif de la Faculté de Médecine et  
de Pharmacie de Dakar
- A. Tous les Etudiants de l'E.I.S.M.V. aînés et cadets confondus
- A. Souley Gaye et Mammour Syll pour l'accueil lors de notre arrivée  
à l'E.I.S.M.V.
- A. Abdoulaye Séné, Assane Mbaye
- A. Ndèye Hélène et à toutes ses amies qui nous ont soutenus au P.M.
- A. Aldemba Mbaye  
pour les conseils et les clichés
- A. Ndéné Diouf "Abattoirs"
- A. Tout le personnel qui a servi avec nous lors de notre séjour à  
l'Inspection Régionale de l'Elevage de Kaolack et au Service  
Départemental de l'Elevage de Fatick
- A. Monsieur Djiby Diéne et a tous ces anonymes qui nous ont livré  
leur savoir au niveau du Foirail
- A. Tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation  
de ce travail.



## INTRODUCTION

### 1ère Partie Ethnologie du cheval

Chap I - Les effectifs

Chap II - Les races

2.1. Les coordonnées ethniques de Baron

2.1.1. La plastique corporelle

2.1.1.1. La silhouette corporelle ou Profil

- a) Les rectilignes
- b) Les concaves ou concavilignes
- c) Les convexes ou convexilignes

2.1.1.2. Les proportions corporelles

2.1.1.3. Le format

2.1.1.4. Les extrémités

2.1.2. La Phanéroptique

2.2. Les races proprement dites

2.2.1. Les races importées

2.2.1.1. Le pur sang anglais ou Race Horse

2.2.1.2. Le pur sang arabe ou cheval asiatique

2.2.1.3. Le pur sang aglo arabe ou pur sang français

2.2.2. Les races locales

2.2.2.1. Le cheval Fleuve

2.2.2.2. Le cheval Mbayard

2.2.2.3. Le cheval Mpar ou cheval du Cayor

Chap III - Alimentation

3.1. Rappels anatomo-physiologiques

3.1.1. Rappels anatomiques

3.1.2. Rappels physiologiques

3.1.3. Conséquences nutritionnelles

3.1.3.1. Les glucides

3.1.3.2. Les matières azotées

3.1.3.3. Les matières minérales

### 3.2. Les besoins du cheval

3.2.1. Le niveau de consommation ou l'appétit

3.2.2. L'encorement

3.2.3. L'eau

3.2.4. Besoins en énergie et en matières azotées

3.2.5. Les matières minérales

3.2.6. Les vitamines

3.2.6.1. Le groupe vitaminique " A "

3.2.6.2. Le groupe vitaminique " D "

3.2.6.3. Le groupe vitaminique " E "

3.2.6.4. Le groupe vitaminique " B "

3.2.6.5. Le groupe vitaminique " C "

## Chap IV - La reproduction

4.1. Chronologie des activités du Haras jumenterie de Dahra

4.2. Reproduction au Haras

4.2.1. Physiologie sexuelle chez la jument

4.2.1.1. physiologie sexuelle de la jument en milieu tropical

4.2.1.2. Les signes de chaleur et leur détection

a) Les signes de chaleur

b) La détection des chaleurs

b1. Le test à la barre ou de l'étalon souffleur

b2. Examens de l'ovaire et des voies génitales

b2.1. Examen de l'ovaire

b2.2.2. Examen du vagin et du col de l'utérus

4.2. La Saillie

4.2.2.1. La saillie directe ou naturelle

4.2.2.2. L'insémination artificielle

4.2.3. La Gestation

4.2.3.1. Le test de friedmann-schneider

4.2.3.2. Le jument test

4.2.3.3. Le test de Galli-Mainini

#### 4.2.4. Le Poulinage

#### Chap V - La Commercialisation

- 5.1. L'appréciation de l'animal au repos
- 5.2. L'appréciation de l'animal en action
- 5.3. Les habitudes vicieuses
- 5.4. Les vices rédhibitoires
- 5.5. Les annulations de vente

### 2ème Partie les Courses Hippiques

#### Chap I - Historique

- 1.1. De l'antiquité Gréco-romaine au Moyen Age
  - 1.1.1. Les Grecs
  - 1.1.2. Rome
  - 1.1.3. Le Moyen Age et Byzance
- 1.2. Les Courses en Angleterre
- 1.3. Les Courses en France
- 1.4. Les Courses au Sénégal
  - 1.4.1. La période anté-coloniale
  - 1.4.2. La période coloniale
  - 1.4.3. La période actuelle

#### Chap II - Le Comité National Provisoire (Ex. Fédération)

- 2.1. Fédération des Courses Hippiques
- 2.2. Le Comité National Provisoire

#### Chap III - Le Signalement

- 3.1. Le Signalement classique
  - 3.1.1. Espèce, sexe, état des organes génitaux
  - 3.1.2. Race
  - 3.1.3. Le Service
  - 3.1.4. L'âge
  - 3.1.5. La taille
  - 3.1.6. Etat des extrémités
  - 3.1.7. La phanéroptique

3.1.7.1. Les robes simples

- a) Le blanc
- b) Le noir
- c) L'alezan
- d) L'isabelle
- e) Le bai
- f) Le souris

3.1.7.2. Les robes composées

- a) Le gris
- b) L'aubère
- c) Louvet
- d) Le rouan
- e) Robes mélangées ou pies

3.1.7.3. Les Particularités

- a) Particularités sans siège fixe
- b) Particularités à siège fixe
  - b1 Marques en tête
  - b2 Particularités au tronc
  - b3 Particularités des membres

3.1.8. Les marques particulières

3.1.8.1. à la tête

3.1.8.2. à l'encolure

3.1.8.3. au tronc

3.1.8.4. aux membres

3.2. Autres signalements

3.2.1. Signalement militaire

3.2.2. Signalement des Haras

3.2.3. Signalement d'exception

3.2. Les Signalements C.N.P. et Décret

Chap IV - Différentes Courses et Prix

4.1. Les Courses de Série

4.1.1. L'engagement

4.1.2. Classement des chevaux en catégorie

4.1.2.1. Le 1er groupe ou groupe des chevaux locaux

4.1.2.2. Le 2ème groupe ou groupe des chevaux demi-sang

4.1.2.2.3. Le 3ème Groupe ou groupe des chevaux pur sang

4.1.3. Les Moyens utilisés pour le classement

4.1.4. La licence du Jockey

4.2. Le Prix spécial

4.3. Le Grand Prix

4.4. Le Paiement des prix

#### Chap V - Le Pari Mutuel

5.1. Historique

5.2. Le Pari Mutuel Local

5.3. Le Pari Mutuel Urbain (LO.NA.SE.)

5.3.1. Le Tiercé

5.3.2. Le Quarté

5.3.3. Le Trio

5.3.4. Le Couple gagnant

5.3.5. Le Couple placé

### 3ème Partie : Propositions d'organisation du milieu hippique

#### Chap I - Signalement Wolof

1.1. Les robes .

1.1.1. Les robes simples

1.1.1.1. Le blanc ou ndimb

1.1.1.2. Le noir ou mbongu

1.1.1.3. L'alezan ou ngelemu

1.1.1.4. L'isabelle ou woldu

1.1.1.5. Le bai ou jakkeer

1.1.1.6. Le souris ou woccu kaña

1.1.2. Les robes composées

1.1.2.1. Le gris ou Xaco

1.1.2.2. L'aubère ou Jeñ

1.1.2.3. Le Rouan ou Xàoc buxonq

1.2. Les particularités des robes

1.2.1. Les particularités sans siège fixe

1.2.1.1. Les reflots brillants

1.2.1.2. Les dégradations de teinte

1.2.1.3. Mélange de poils formant tache

1.2.1.4. Particularités de couleur

1.2.1.5. Dépigmentation de la peau

## 1.2.2. Particularités à siège fixe

### 1.2.2.1. à la tête

- a) au front
  - a1 selon l'étendue
  - a2 selon la forme
- b) au chanfrein

### 1.2.2. Particularités des membres

## 1.3. Marques particulières constitutionnelles

### 1.3.1. à la tête

### 1.3.2. à l'encolure

### 1.3.3. aux membres

## 1.4. Signalement de quelques bons chevaux

### 1.4.1. Malaw

- 1.4.1.1. Signalement C.N.P.
- 1.4.1.2. Signalement Wolof

### 1.4.2. Thomas Sankara

- 1.4.2.1. Signalement C.N.P.
- 1.4.2.2. Signalement Wolof

### 1.4.3. Mame Lô

- 1.4.3.1. Signalement C.N.P.
- 1.4.3.2. Signalement Wolof

## Chap II - Principales affections

### 2.1. Les agressions de l'appareil locomoteur

- 2.1.1. Rappels anatomiques
- 2.1.2. Luxations et entorses
- 2.1.3. Les exostoses
- 2.1.4. Les tares molles
- 2.1.5. La seime
- 2.1.6. La bleime
- 2.1.7. Le clou de rue
- 2.1.8. Le javart
- 2.1.9. L'osteite du pied
- 2.1.10. Le crapaud ou Dermatite végétante chronique sous onglée
  - 2.1.10.1. La fourbure
  - 2.1.10.2. Comment déceler une boiterie
  - 2.1.10.3. Conduite à tenir lors de boiterie

## 2.2. Les coliques du cheval

### 2.2.1. Rappels de physiologie

#### 2.2.1.1. Motricité digestive

#### 2.2.1.2. La douleur viscérale

### 2.2.2. Les causes ou étiologie des coliques

#### 2.2.2.1. Les causes prédisposantes

#### 2.2.2.2. Les causes déclenchantes

a) Le parasitisme

b) La mauvaise alimentation

### 2.2.3. Les symptômes

#### 2.2.3.1. Les symptômes dus à la douleur viscérale

a) sur le faciès

b) modifications des mouvements et attitudes du cheval

#### 2.2.3.2. Signes réflexes végétatifs

#### 2.2.3.3. Symptômes digestifs proprement dits

### 2.2.4. Etude des différents types de coliques

#### 2.2.4.1. Les coliques gastriques

#### 2.2.4.2. Les coliques par arrêt du transit

a) L'occlusion

b) L'obstruction

#### 2.2.4.3. Les coliques thrombo-emboliques

### 2.2.5. Thérapeutique du syndrome colique

#### 2.2.5.1. Méthode thérapeutique traditionnelle

#### 2.2.5.1. Méthode thérapeutique vétérinaire classique

a) Pratiques contre indiquées

b) Pratiques recommandées

## Chap III - Propositions pour la rationalisation du milieu hippique

### 3.1. Les Groupements d'intérêt économique d'éleveurs naisseurs

### 3.2. Le Service National des Haras ou le Bureau du cheval

.../..

3.2.1. La Section Production équine

3.2.2. La Section Sports hippique et équestre

3.2.3. La Section Recherche

3.2.4. Le personnel d'encadrement

3.2.5. Les circonscriptions des Haras/G.I.E.

3.3. La Société de Développement des Courses Hippiques  
(S.D.C.H.)

3.4. Le Pari Mutuel sénégalais.

Conclusion.

## INTRODUCTION

L'Elevage sénégalais enregistre des signes prometteurs qui annoncent un lendemain meilleur. Depuis 1960 sa part dans le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) du secteur primaire ne cesse d'augmenter : 19 p 100 au cours du 1er Plan quadriennal, 29 p 100 lors du V° Plan et 31 p 100 en fin de VI° Plan. Au cours du VI° Plan le P.I.B. du sous secteur Elevage s'est élevé en moyenne à 51,4 milliards de francs courants soit en valeur relative 57,2 p 100 du P.I.B. généré par l'Agriculture (89,9 milliards de francs courants). Pour la période de 1981 à 1986 une valeur ajoutée sensiblement égale à 50 milliards de francs a été dégagée par l'Elevage.

L'Elevage chevalin sénégalais compte un effectif de 314 424 têtes soit en valeurs relatives 5,88 p 100 de l'effectif équin africain et 0,31 p 100 de l'effectif mondial ce qui le place au cinquième rang africain après l'Ethiopie, le Niger, le Nigéria et l'Afrique du Sud.

De nos jours malgré la motorisation croissante, le cheval garde une place de choix parmi les animaux domestiques. Il sert dans le transport et les travaux champêtres en milieu rural tandis que en milieu urbain il est surtout utilisé pour la traction hippomobile. Depuis quelques années il est exploité pour la course.

Au Sénégal l'Elevage équin doit prendre un nouvel essor grâce à un développement des courses hippiques et de son pendant le pari mutuel. Le cheval représente un potentiel économique important et il est souhaitable d'en rationaliser l'exploitation.

C'est pourquoi nous avons décidé d'élaborer ce travail qui comportera trois parties.

Nous consacrerons la première partie à l'ethnologie du cheval de course, ensuite dans une seconde partie nous traiterons des courses hippiques, enfin dans l'ultime partie des propositions d'organisation du milieu hippique seront émises.

DEUXIÈME PARTIE

ETHNOLOGIE DU CHEVAL

Ethymologiquement, ethnologie signifie l'étude des peuples. Longtemps utilisée dans l'étude des populations primitives, maintenant elle tend à s'appliquer à nos sociétés et l'on parle alors d'anthropologie.

En médecine vétérinaire, elle correspond à l'étude des différentes races d'animaux domestiques, de leur formation et de leur évolution.

Cette partie nous permettra de connaître les effectifs équin du pays de cerner les races qui les composent, d'étudier les modes d'alimentation et de reproduction pour terminer par la commercialisation.

Chapitre I - LES EFFECTIFS

En Afrique il existe une population chevaline assez importante uniquement dans les zones où les glossines n'existent pas.

L'irrégularité des pluies sur le sahel a eu des conséquences néfastes sur les récoltes mais également sur les pâturages, ce qui a entraîné de très importantes mortalités chez les bovins, les équins étant moins touchés du fait de leur mode d'élevage.

Tableau n°1

Evolution des effectifs d'équides de 1960 à 1986 (en milliers)

ANNEES	EQUINS	ASINS	BOVINS
1960	76,5	54,2	1 746
1961	94,0	65,0	1 960
1962	107,0	81,0	1 816
1963	113,0	84,0	1 918
1964	159,0	141,0	1 967
1965	168,0	147,0	2 219
1966	185,0	161,0	2 424
1967	188,0	166,0	2 477
1968	191,0	179,0	2 527
1969	197,0	178,0	2 556
1970	199,0	185,0	2 615
1971	205,0	190,0	2 674
1972	207,0	186,0	2 250
1973	200,0	186,0	2 250
1974	204,0	190,0	2 318
1975	210,0	196,0	2 380
1976	216,0	200,0	2 440
1977	230,0	210,0	2 514
1978	240,0	230,0	2 533
1979	225,0	236,0	2 500
1980	200,0	238,0	2 238
1981	202,0	203,0	2 261
1982	204,0	206,0	2 329
1983	208,0	208,0	2 200
1984	208,0	209,0	2 200
1985	208,6	209,4	2 222
1986	314,424	-	-

Source : Direction de l'Elevage

A l'examen du tableau un constat se dégage : Au cours de la sécheresse de 1972-1973 les équins ont accusé une perte numérique de 7000 têtes soit en valeur relative 3,38 p. 100 alors qu'au cours de la même période une perte en valeur de 15,85 p. 100 a été enregistrée chez les bovins.

De 1978 à 1980 le cheptel a été de nouveau frappé par le cycle de sécheresse de 1978 à 1979 les bovins accusent une perte de 1,30 p. 100 de 1979 à 1980 une perte de 10,48 p. 100 soit une perte cumulée de 11,78 p. 100 en valeur relative, contre respectivement pour les mêmes périodes 6,25 p. 100 et 11,11 p. 100 soit un total de 17,36 p. 100 chez les équins.

Cependant il faut noter que ce pourcentage a été très accentué par une épidémie de peste équine africaine.

En 1986, l'effectif équin se répartissait comme suit par région :

Région de DAKAR	3.500 têtes
" de ZIGUINCHOR	187 "
" de DIOURBEL	56.000 "
" de SAINT-LUIS	22.000 "
" de TAMBA	9.564 "
" de KAOLACK	53.500 "
" de THIES	43.039 "
" de LOUGA	80.593 "
" de FATICK	40.600 "
" de KOLDA	5.441

soit un total de 314.424.

Au Sénégal la population chevaline est très hétérogène. Cependant diverses races ont été décrites aussi bien importées que locales, de tels mélanges ont été pratiqués qu'il est difficile de trouver des animaux de race pure.

.../...

## Chapitre II - LES RACES

"La race, selon Dequatrefages, auteur français cité par AL NDIAYE (34), se définit comme un ensemble d'individus semblables communs à une même espèce ayant reçu et transmettant par voie de génération sexuelle, des caractères de population primitive".

Sur le plan génétique c'est un ensemble de gènes qui à chaque génération, se répartit de façon variable.

Selon Leroy (39), la race "c'est une collection d'individus appartenant à une même espèce qui possèdent un certain nombre de caractères communs et jouissent de la faculté de transmettre ces caractères en bloc à leurs descendants.

Sur le plan génétique elle est un ensemble de gènes qui à chaque génération se répartit de façon variable.

Dans la race, l'apport de gènes nouveaux sera donc très faible et un nombre limité aura une fréquence constante, ce qui traduira l'image de marque de la race.

L'étude des coordonnées ethniques de Baron nous permet d'obtenir des éléments de base corrects d'appréciation pour faire une description des races proprement dites.

### 2.1. Les coordonnées ethniques de Baron

Il s'agit de la plastique corporelle et de la phanéroptique.

#### 2.1.1. La plastique corporelle

Elle est constituée par une ensemble d'éléments :

- la silhouette corporelle ou profil
- les proportions du corps
- le format
- les extrémités.

.../...

#### 2.1.1.1. La silhouette corporelle ou profil

Baron cité par A.L. NDIAYE (34) est parti de deux propositions :

- La tête de l'homme et des animaux abstraction faite de sa grosseur et de son indice est caractérisée par des profils rectilignes, concaves, convexes.

Les formes céphaliques particulièrement crâniennes sont peu altérées par le milieu et l'environnement.

- La morphologie de la tête tend à se répercuter sur toutes les régions du corps et jusque sur les membres.

Chez les équidés, les variations du profil sont dénoncées par la forme de la tête surtout en région frontale, la silhouette dorsolombaire et la croupe.

##### a) Les rectilignes

Ils possèdent : une tête carrée, un front plat, un chanfrein rectiligne, un dos droit, une croupe horizontale, des hanches arrondies.

##### b) Les concaves ou concavilignes

Leur front est déprimé, les orbites saillants, un oeil gros, un regard expressif, un dos ensellé, un rein cambré, des hanches saillantes creusées par une gouttière en partie médiane, des jarrets clos, des membres panards.

##### c) Les convexes ou convexilignes

Ils sont caractérisés par un front bombé, un oeil effacé ou oblique, une encolure rouée, un garrot élevé, un dos voussés, un rein voussé, une croupe inclinée, des hanches abaissées.

.../...

#### 2.1.1.2. Les proportions corporelles

Elles ont trait aux rapports qu'entretiennent entre eux les éléments de longueur, de largeur et d'épaisseur. Baron: cité par NDIAYE AL (34) dit qu'il existe une liaison entre ces éléments. Largeur et épaisseur varient dans le même sens et en raison inverse des éléments de longueur. Ainsi donc les animaux longs seront minces et étroits, tandis que les courts seront épais et larges.

Les proportions corporelles sont sous la dépendance du milieu mais aussi de l'adaptation professionnelle et de la sélection. Elles nous permettent de reconnaître les brachymorphes ou brévilignes, les mésomorphes ou médiolignes, les dolicomorphes ou longilignes.

#### 2.1.1.3. Le Format

D'ordre secondaire mais reconnaît dans chaque espèce un volume moyen correspondant à une combinaison optimum de la surface et de la masse du type de l'espèce : il s'agit du type moyen ou l'eumétrique.

Il en a des polymorphes variant dans les deux sens ; variation en hyper donnant le type hypermétrique, variation en hypo aboutissant l'hypométrique ou ellipométrique.

Chez les équins le poids du type eumétrique est estimé à 435 kg, l'hypermétrique entre 500 et 1000 kg, l'ellipométrique se situant dans la fourchette 350-100 kg.

#### 2.1.1.4. Les extrémités

Elles sont caractérisées par un ensemble d'éléments localisés au niveau du bout de la tête et à la partie distale des membres. Les animaux peuvent avoir des extrémités grossières ou fines. Généralement il existe une relation entre la nature du profil et celle des extrémités. Ainsi remarque-t-on qu'un animal à profil concave possède des extrémités larges, tandis que celui qui est convexe a des extrémités étroites.

.../...

### 2.1.2. La phanéroptique

Il s'agit de l'étude de la peau et de ses dépendances. La robe apparaît comme un appoint très précieux dans la diagnose de l'individu. L'importance de la phanéroptique fait qu'elle sera détaillée au niveau du signalement.

Les coordonnées ethniques de Baron nous permettront de décrire les races proprement dites recensées dans notre pays.

### 2.2. Les races proprement dites

Au Sénégal, du fait de l'action du Centre de Recherches Zootechniques (C.R.Z.) de DAHRA, nous avons des races importées qui sont venues s'ajouter à nos races locales.

#### 2.2.1. Les races importées

L'importance de "sang" étranger améliorateur a intéressé le pur sang anglais, le pur sang arabe et le pur sang anglo arabe.

##### 2.2.1.1. Le pur sang anglais ou Race Horse

Résultat d'une sélection savamment dirigée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle à partir du croisement d'étalons orientaux avec les juments autochtones, les "Royal mares" de l'Angleterre de jadis. A l'origine nous retrouvons trois géniteurs célèbres (Moshen 32).

- Bierly Turk sans doute un pur sang arabe de Turquie il en gendra Herod en 1758.

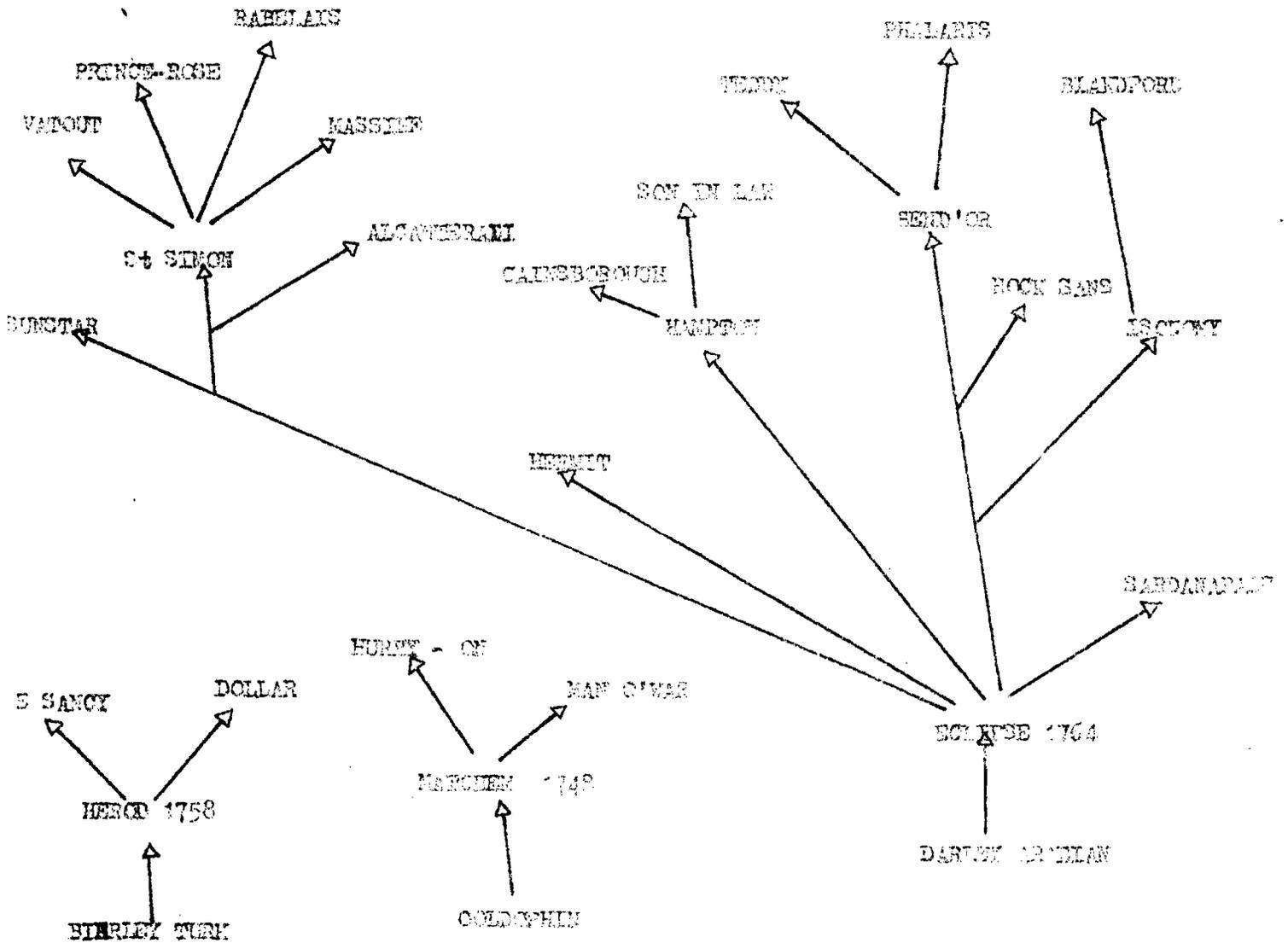
- Darley Arabian : Pur sang arabe de Syrie arrivé en Angleterre en 1689 (Baï avec une liste, trois balzanes) il sera le père de Eclipse (1764).

- Goldophin Arabian ou Goldophin barb étalon offert à Louis XV par le Bey de Tunis en 1731 au lendemain de la signature d'un traité de commerce conclu avec la France. cf. Schéma n° 1.

.../...

Schema n° 1

SCHEMAS DES PRINCIPAUX COURSES DE PUR SANG



Source : Le cheval en Tunisie (MOSHER) - (38)

Le pur sang anglais est devenu aujourd'hui la race amélioratrice par excellence chez les chevaux de course, et par l'expérience des gains sur les hippodromes, il produit les plus chers sur le marché du cheval.

C'est un animal à la tête légère, sèche, front large, profil droit pouvant être onduleux. Des yeux gros et vifs, des oreilles longues moyennement fines, des naseaux larges, des membres hauts avec des articulations ouvertes, des tendons bien détachés le caractérisent.

Les robes communes étant le bai et l'alezan, cependant il existe des gris. C'est un animal doué d'une remarquable aptitude à la course.

#### 2.2.1.2. Le pur sang arabe ou cheval asiatique

Selon Pietrement (37) son origine serait dans l'Aryanne primitive et correspondrait à la partie orientale du lac Balkach. C'est en Arabie précisément dans le Nejd qu'est localisé son berceau.

La pureté de la race est détenue par les Amazeh (Moshen 32) et l'on y comptait cinq grandes familles de chevaux :

- Keherlan ou Kouhaylan
- Seglaoui
- Abeyan ou Oubayan
- Hadban
- Hamdami.

Ces familles sont appelées "El Hamza". L'appartenance à l'une de ces familles conférait la pureté de race.

.../...

Sanson (41) parle du pur sang arabe en ces termes :

"Nul part ailleurs ne se trouve mieux réalisé l'ensemble harmonique de toutes les régions du corps, le physique et le moral, tout est supérieur en lui. Il a la noblesse et la grâce, unies à la vigueur, il réalise souvent le modèle achevé du cheval de selle, sa physionomie est la plus noble et la plus belle de toutes".

C'est un animal mesurant 1 m 40 à 1 m 56 au garrot, pesant entre 400 et 450 kg souvent confondu avec le cheval barbe mais il est rectiligne, médioligne et eumétrique.

Animal très harmonieux, tête fine, front large, chauffe-main droit, oeil vif, naseaux fins et élastiques, oreilles courtes fines et droites, jonché sur des membres musclés, sous une robe qui est souvent grise, isabelle pommelée avec des extrémités noires. Cependant il existe des robes : alezan et bai.

L'aptitude du cheval pur sang arabe est diversifiée. C'est un cheval "intelligent" vif, nerveux et courageux, utilisé donc pour la selle, et les courses d'endurance et il conserve longtemps ces caractéristiques.

#### 2.2.1.3. Le Pur-sang-anglo-arabe ou Pur-sang français

Il est aussi appelé pur sang anglo-gaillet, il résulte du croisement du pur sang anglais avec le pur sang arabe. Il allie les deux caractéristiques des deux races. Il est essentiellement utilisé pour la selle. Son caractère le plus remarquable reste sa grande faculté d'adaptation aux différents milieux.

Son équilibre, son adresse, sa rusticité, son intérélligence se mélangent harmonieusement avec la vitesse et la taille du pur sang anglais pour compenser son léger manque de puissance. Ses allures brillantes le prédisposent aux épreuves d'obstacles;

Pendant plus de deux décennies le CRZ a importé des étalons améliorateurs en vue d'accroître les performances de nos races locales sur les hippodromes.

### 2.2.2. Les races locales

L'Inspecteur Général Larrat (27) a jeté les bases qui vont nous permettre d'étudier nos trois principales races locales:

- les chevaux Fleuve, Foutankés
- le Mbayar
- le MPar.

#### 2.2.2.1. Le cheval Fleuve

Il est une variante du cheval du Sahel, lui-même descendant du barbe. Il en a donc gardé certains caractères et perdu d'autres car ayant subi depuis de nombreuses générations les effets d'une adaptation aux conditions particulières du milieu.

C'est un cheval généralement gris truité, gris foncé ou gris clair, animal rectiligne, longiligne dont la taille au garrot dépasse souvent 1 m 40 et dont le poids oscille entre 300 et 350 kg (De Franco 17).

Le fleuve est encore appelé Narougor par l'éthnie ouoloff, harmonieux dans son ensemble du fait de son origine. Cependant il est reproché à certains sujets d'avoir des membres trop longs et trop grêles, une poitrine peu profonde et plate, une croupe ravalée.

Jadis cheval du chef, aujourd'hui il se retrouve et se cherche parmi l'élite des coursiers. Les juments "Fleuve" sont à l'origine des plus belles réussites du programme d'amélioration du cheval entrepris par le C.R.Z. de DAHRA.

Le Foutanké résulte de l'accouplement entre un étalon Fleuve et une jument MBayar.

#### 2.2.2.2. Le MBayar

Il est originaire de la localité dont il porte le nom, reconnu comme cheval d'une grande rusticité et d'une bonne endurance.

.../...

Sa taille avoisine et dépasse rarement 1 m 37. Animal assez solidement charpenté pour un corps trapu, une encolure courte, des cuisses fortes, musclées, des jarrets bien articulés et larges, une poitrine profonde et large.

Du fait de mauvais traitements, entravons constants aux pâturages, mise en service précoce, il est possible de rencontrer des sujets présentant des déficiences acquises mais marquées, dos ensellé, jarrets clos.

Cheval court sur patte particulièrement apte au trait, il est généralement bai, brun.

#### 2.2.2.3. Le MPar ou cheval du Cayor

Son berceau est le Cayor, les ethnologues du cheval lui trouvent peu de qualités. Animal souvent décousu et heurté dans ses lignes, dos long, rein mal attaché, poitrine plate, sur des aplombs défectueux avec des tendons minces et secs, des membres en général grêles.

Contre ces défauts il offre une endurance et une rusticité exemplaires ; sa taille au garrot se situe entre 1 m 25 et 1 m 35.

Watrigan (44) nous apprend que "les uns et les autres recherchent un cheval bien proportionné, harmonieux et bien suivi, à forme élancée, à grand balancier, à corps mince et étroit, à lignes longues à larges croupes, conformé en vue de la vitesse... mais le bon éleveur est aussi un bon nourrisseur".

Il nous enseigne que l'alimentation joue un rôle déterminant dans l'élevage du cheval.

.../...

### Chapitre III - ALIMENTATION

Pendant longtemps l'alimentation du cheval a été dominée par un certain nombre de préjugés empiriques. Pour la plupart ils n'ont pas résisté au temps et à l'évolution de l'utilisation du cheval. C'est cette situation qui explique le retard enregistré dans la recherche pour l'alimentation du cheval par rapport aux gros progrès réalisés dans l'amélioration zootechnique.

Depuis plus d'un siècle l'alimentation du cheval a retenu l'attention des chercheurs et beaucoup de travaux lui ont été consacrés.

Le cheval recèle beaucoup de particularités, ce qui fait que nous allons procéder par des rappels anatomiques et physiologiques pour dégager ensuite ses besoins.

#### 3.1. Rappels anatomo-physiologiques

##### 3.1.1. Rappels anatomiques

Le cheval possède des lèvres très mobiles, lui permettant une bonne préhension. Sa formule dentaire est plus complète que celle du bovin, des incisives sur les deux mâchoires et des canines chez le mâle, l'ensemble lui permettant de brouter plus ras que le bovin.

C'est un monogastrique avec un estomac très peu capace 15 à 20 litres, avec à l'entrée un cardia très serré s'opposant au reflux des aliments.

Il est muni d'un intestin grêle très long en moyenne 22 mètres qui se termine par de grands réservoirs ; un caecum d'un mètre avec une capacité de 35 litres ; un colon replié de quatre mètres et d'une contenance de quatre vingts (80) litres environ, un colon flottant d'environ trois (3) mètres et d'une capacité de dix (10) litres, enfin d'un rectum d'environ cinq (5) litres.

---

Tableau n 2

Tactus digestif du cheval comparé à celui des animaux de l'espèce bovine

Longueur en mètre		Volume (litres)		Volume des différ. parties		
Total	Rapport à la longueur du corps	Total	par 100 kg vif	Estomac	Intestin	Caecum
Cheval 30	20/1	230	40	15	190	30
Bovin 50	30/1	320	50	200	110	10

Source : Fiche Technique Vétérinaire n° 103 Décembre 1977 wolter 45  
Les cahiers de Médecine Vétérinaire.

Les proportions de cet intestin impliquent nécessairement des données physiologiques particulières.

### 3.1.2. Rappels physiologiques

Au cours de la digestion le cheval se comporte successivement comme un monogastrique puis comme un "polygastrique". L'estomac joue un rôle modeste, au contraire, au niveau de l'intestin grêle la digestion en zymatique est très puissante et conduit à la résorption majeure des protéines 70 p. 100, des graisses, des sucres et de l'amidon 95 p. 100, des minéraux et vitamines (Wolter).

La digestion est toutefois fugace puisque la durée du séjour des digestas n'y dépasse pas 2 heures, alors que le transit digestif total demande 30 à 36 heures selon la présentation alimentaire, broyée ou longue.

Tableau n 3

Durée moyenne du transit digestif et digestibilité en fonction de la nature et de la présentation de l'alimentation (Moyenne sur 6 poneys)

R. Wolter (45)

	Foin de graminées (33p100 de cellulose)	Lazerne déshydratée 21p100 de cel lulose	Aliment complet 17p100 de cellulose				
Forme alimentaire	Long	broyé	granu- lés	granu- lés	farine	granu- lés	exposé
Durée du transit	37 h	25 h	31 h	26 h	28 h	30 h	28h30mn
Digestibilité ma- tière azotée en p100							
• Matière sèche	57,0	48,9	43,6	67,0	61,6	62,8	65,1
• Cellulose	41,3	31,5	33,7	51,7	37,1	36,0	33,2
• Matière Protéique	52,2	49,4	49,4	65,2	71,8	73,8	70,6

Source : Fiches Techniques

Le cheval est plus proche d'un monogastrique que d'un polygastrique, ce qui implique une attention toute particulière à sa ration.

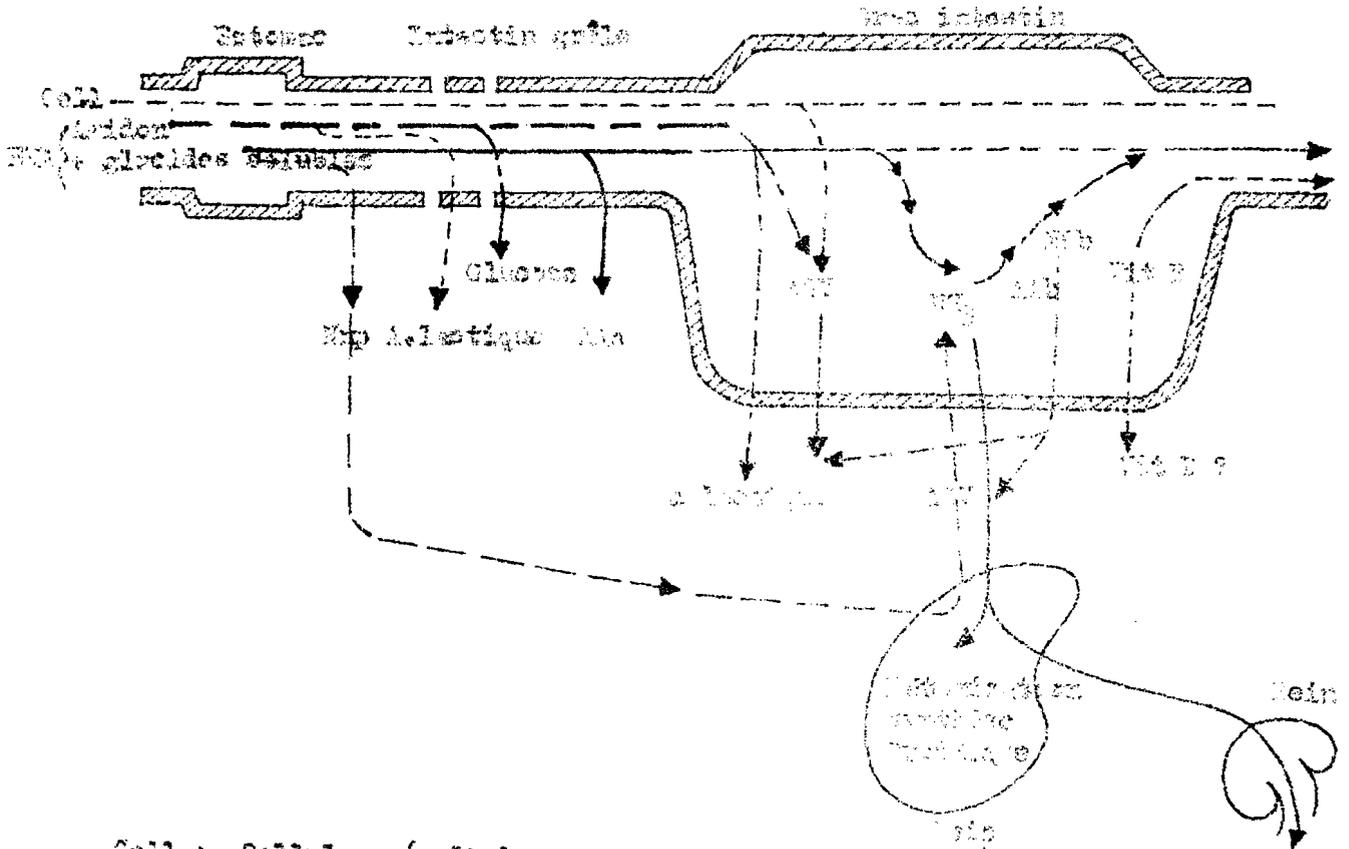
"Dans le gros intestin, se déroule une digestion microbienne très active, comparable à celle du rumen. La cellulose est dégradée en acides gras volatils qui participent au métabolisme énergétique; sa digestibilité est plus faible que chez les ruminants, de 25 p. 100 en moyenne, mais par contre chez le cheval ne nécessite pas de fibres longues et la ration peut être présentée sous forme de granulés, à l'exclusion de tout fourrage et de toute paille de litière.

.../...

Schéma n° 5

Mode de digestion chez le cheval R. Walter 1977

Source : Fiche Technique Mécanisme n° 102 Décembre 1977



Cell : Cellulose (cellulose, hémicellulose, pectine, lignine...)

EA : Extractifs Non Azotés (sucre, gomme, etc...)

MA : Matières protéiques alimentaires

EA : Azote non protéique

EA : Acides Gras volatils (Ac. acétique, propionique, butyrique...)

MA : Acides Aminés alimentaires

BA : Acides Aminés bactériens

Les protéines sont resynthétisées mais semblent résorbées sous forme d'ammoniac, surchargeant les fonctions hépatorénales et excluant les facultés d'auto supplémentation azotée, comme de valorisation de l'azote non protéique ; de même l'élaboration des vitamines du complexe B est sans doute importante mais le profit pour l'hôte reste incertain en raison de la production tardive par rapport aux zones d'intense résorption". R. Wolter (46)

L'anatomie et la physiologie de l'appareil digestif entraînent des conséquences nutritionnelles importantes.

### 3.1.3 Conséquences nutritionnelles

Une grande partie de la pathologie digestive du cheval a pour origine un désordre de l'assimilation soit des glucides, des matières azotées soit des matières minérales.

#### 3.1.3.1. Les glucides

Concernant l'ENA (extractif Non Azoté ) la digestion enzymatique libère du glucose qui est absorbable.

La cellulose transite, une faible partie est attaquée et produit des acides gras volatils rejetés sous forme de gaz par l'anus. Retenir ici que l'excès de cellulose entraîne une accélération du transit gastro-intestinal qui va se traduire par une baisse de la digestibilité de la ration : donc dans la pratique réserver au cheval du fourrage d'excellente qualité, peu riche en cellulose, peu ligneux provenant d'une récolte jeune.

L'insuffisance de cellulose se traduit par un ralentissement du transit gastro-intestinal d'où stase au niveau des portions terminales. Il se produit alors une fermentation exagérée et production importante de gaz et de substances toxiques telle que l'histamine avec les risques de fourbure.

.../...

---

### 3.1.3.2. Les matières azotées

L'azote non protéique est à exclure de l'alimentation du cheval qui est très sensible aux troubles digestifs. L'excès d'azote peut entraîner des chocs anaphylactiques.

### 3.1.3.3. Les matières minérales

Il faut rechercher un optimum dans le rapport phosphocalcique en retenant deux choses :

- le cheval est très sensible à la carence en calcium
- c'est un animal prédisposé à l'excès de phosphore prédisposition qui est souvent à l'origine de troubles osseux graves.

## 3.2. Les besoins du cheval

Leur évaluation va passer par l'étude :

- du niveau de consommation c'est à dire l'appétit,
- du volume de la ration ou encombrement
- des apports en eau, en énergie et matières protéiques, matières minérales, et enfin en vitamines.

### 3.2.1. Le niveau de consommation ou l'appétit

Il varie en fonction de l'âge et de l'état physiologique:

- Poulain .....	2,5 kg de matière sèche (MS) /100 kg Poids vif
- Adulte .....	1,5 kg de M.S./100 kg P.V. Travail léger
	2 kg de M.S./100 kg P.V. Travail intense
- Jument .....	1 kg de M.S./100 kg P.V. fin de gestation
	2 kg de M.S./100 kg P.V. Milieu de lactation

.../...

---

### 3.2.2. L'encombrement

Il s'exprime par la teneur optimale de cellulose dans la ration.

Axelson cité par AL NDIAYE (33) propose :

	M.S. en p. 100 de la ration
6 à 12 mois	20 à 23 p. 100
12 à 18 mois	21 à 25 p. 100
18 à 24 mois	24 à 27 p. 100
24 à 30 mois	25 à 29 p. 100
30 à 36 mois	25 à 30 p. 100
Jument en fin de gestation :	25 à 28 p. 100
Jument en lactation :	18 à 21 p. 100
Etalon	18 à 22 p. 100
Adulte au repos	27 à 31 p. 100
Adulte Travail léger	26 à 29 p. 100
Travail normal	22 à 25 p. 100
Travail intense	18 à 20 p. 100
Cheval de sport en compétition	16 p. 100.

### 3.2.3. L'eau

Sa consommation se fait en fonction du format, du climat, du travail de l'état physiologique et du régime.

En régime sec il faut en moyenne 3 litres/kg de M.S.

Il est important de fractionner la distribution, car de trop grandes quantités à la fois peuvent entraîner des coliques d'eau. De même éviter d'administrer une eau trop froide. S'abstenir d'abreuver un cheval aussitôt après un effort violent, sans l'avoir mis au repos et bouchonné auparavant.

.../...

### 3.2.4. Besoins en énergie et en matières azotées

Les besoins en énergie s'expriment en unités fourragères (UF, 1'UF équivaut à 0,7 unité amidon, cette dernière correspondant à 2360 kilocalories.

La matière azotée s'exprime en gramme (g) de matière azotée digestible (Mad) par unités d'UF consommées.

Tableau n° 4

Type de Production	UF/Jour	MAd/UF g.	Taux de cellulose Toléré dans la ra tion en p100
Entretien = E	2 UF + 0,5 UF/100 kg	60	27 à 31
Croissance	5 UF à 300 kg 5,5 UF à 400 kg 6,0 UF à 500 kg 6,5 UF à 600 kg	100	21 à 25
Travail	Léger E + 1,6 UF Normal E + 3,2 UF Intenso E + 4,9 UF Très intenso E+6,2UF	80	20 à 25
Monte	E + 1 à 3 UF suivant le rythme	140	18 à 22
Gestation	E + 0,2 au 7 <sup>e</sup> mois E + 0,9 au 9 <sup>e</sup> mois	140	25 à 28
Lactation	0,25 UF par litre de lait	140	22 à 23

Source : "Techniques Agricoles" (24)

Le coefficient d'encombrement (rapport MS/UF) généralement admis est voisin de 1,2 pour les chevaux de course ou de sport ; 1,4 pour les chevaux de sociétés des courses hippiques et peut atteindre 2,0 pour les chevaux de trait.

.../...

Concernant les étalons, un service faible correspond à une saillie tous les deux jours il faut ajouter à l'entretien 0,5 à 1 UF par animal et par jour. Lorsque le service est moyen, une saillie par jour on ajoute 1,5 à 2,0 UF toujours par animal et par jour, quant au service intense deux saillies par jour l'étalon aura nécessairement en plus de son entretien 2,5 à 3,5 UF.

### 3.2.5. Les matières minérales

Elles sont très importantes chez le cheval : le calcium et le phosphore jouant un rôle primordial dans le développement du squelette.

Le chlorure de sodium (Na Cl) joue un rôle déterminant quand on connaît les pertes importantes subies au cours du phénomène de sudation.

Tableau n°5

	Calcium (Ca)	Phosphore (P)	Ca/p	NaCl
Entretien	5g/100 kg P.V.	3g/100 kg P.V.	-	0,5p100 ration
Cheval de course précoce	0,6p100 de la ration	0,45p100 de la ration	-	-
Croissance	-	-	1,5	-
Cheval adulte	-	-	1	-

Le cheval est prédisposé aux excès de phosphore, en effet le phosphore phytique est non assimilable en l'absence de phytase (cas du cheval). Certains fourrages sont très pauvres en calcium à cela ajoutées des carences d'apport occasionnant des accidents assez graves : rachitisme chez les jeunes, ostéo-malacie chez l'adulte, retard de puberté, baisse de la fertilité et troubles névrotiques qui mènent au pica. (Wolter 44).

.../...

Les besoins en chlorure de sodium sont fonction de l'intensité du travail, de la température et de l'humidité extérieures.

Certains auteurs ont fait remarqué que pendant une course de 50 km un cheval peut éliminer par la sueur 50 à 60 g de Na cl et 35 g par les urines. Car pourquoi il est recommandé 0,5 p. 100 du régime en sel lorsque l'animal est soumis à un travail intense.

Des auteurs russes proposent 30 à 40 g dans la ration.

Pour contourner le problème en temps chauds il faut saler légèrement l'eau de boisson des chevaux (NDIAYE AL 33).

Il faut aussi tenir compte de la liaison existant entre le chlorure de sodium et le potassium (K) ; lorsque le régime est riche en potassium (K par exemple de la paille mélassée, il faudra réduire l'apport de Na cl.

Pour les oligo éléments les apports doivent être :

pour le fer 100 mg/kg de ration  
" le cuivre 8 mg/kg de ration  
pour le cobalt 0,1 mg/kg de ration  
pour le zinc 100 à 150 mg/kg de ration  
pour le magnésium 20 mg/kg de ration  
pour l'iode 0,2 mg/kg de ration  
pour le sélénium 0,12 mg/kg de ration.

### 3.2.6. Les vitamines (Brion-Fontaine) (13)

#### 3.2.6.1. Le groupe vitaminique "A"

Poulain 550 Unités Internationales (UI) /kg d'aliment  
Adulte à l'entretien 750 UI/kg d'aliment  
Jument gestante 3500 UI/kg d'aliment  
Jument lactante 1300 UI/kg d'aliment

.../...

### 3.2.6.2. Le groupe vitaminique "D"

Le cheval métabolise indifféremment la vitamine D2 ou la vitamine D3

Besoin 600 UI/100 kg de PV

### 3.2.6.3. Le groupe vitaminique "E"

Besoin 10 mg ~~de~~ tocophérol/100 kg de PV

### 3.2.6.4. Le groupe vitaminique "B"

Vitamine B1 5,5 mg/100 kg de PV

Vitamine B2 4,4 mg/100 kg de PV

Vitamine B6 2,7 mg/100 kg de PV

A noter que chez le cheval l'adjonction à la ration de 40 à 50 g de levure sèche permet une couverture totale des besoins en vitamines B.

Certains auteurs russes proposent 200 à 300 mg de levure par jour pour élever les performances à un niveau supérieur. (NDIAYE AL 33).

### 3.2.6.5. Le groupe vitaminique "C"

Contrairement à certaines pratiques cette vitamine n'est pas indispensable au cheval, il est évident qu'elle stimule le métabolisme musculaire mais 500 à 600 mg par animal et par jour suffisent pour couvrir un effort intense et soutenu.

L'excès de vitamine "C" entraîne des troubles rénaux par la formation des calculs.

Pour résumer toutes ces données Wolter (44) propose dans un tableau récapitulatif des normes pour l'alimentation du cheval de sport.

.../...

TABLEAU N° 6

Récapitulation des besoins nutritifs des chevaux/"niveau de consommation

Source : Alimentation du cheval sport

Fiche technique vétérinaire n 104

	Abrus- Ivemont minimum 11/A-1/3	Enoon- Ibremont lose en p100	Energie (UF/A-1/3)	Matière Azotée MPd/UF	Minéraux g/A-1/3			Vitamines (milliers) UI/A-1/3		Appétit gMS/100 kg PV
					Ca	P	NaCl	A	D	
Entretien	125 à 50	127 à 31	10,5/100	1 kg PV + 2 ≈ 75	120-30	14-20	25-30	25	13,5	1,5
Monte		18 à 32	+1,2 ou 3 on fono du soo.	+125g/ UFS *	60-75	40-50	35-40	60	9	≤ 2
Gestation		125 à 28	1 jusqu'à +1	+125g/ UFS *	150-70	31-44	35-	60	19	≥ 1
Lactation	+ ≤ 30	18 à 21	+1 pour 4 +3-4 UFS*	+150g/ UFS*	60-75	40-50	3-4-5	75	11	2
Croissance										
200-300 kg PV	-	-	4,5	140-150	-	-	-	25	1,5	≤ 3
300-400 kg PV	-	20 à 23	5,0	120-130	30-40	18-24	-	30	2	≤ 2,5
400-500 "	-	22 à 25	5,5	110-120	33-45	21-28	15-40	35	2,5	≤ 2
500-550 "	-	25 à 28	6,0	100-110	30-40	20-27	-	40	3	≤ 1,5
550-600	-	-	6,5	90-100	-	-	-	-	-	-
Travail	+ ≤ 30	126 à 29	1 léger + 1							
	let +	122 à 25	1 à 2				135-40			
			Moy + 3 à 4							
			1 int + 5	+75g/UF						
				S*	130-40	12-29	≤ 100	40	6	≈ 2
			1 très int							
			+ 6							

UFS \* = Unité Fourragère supplémentaire.

Après la maîtrise de l'alimentation les éleveurs doivent s'occuper de la reproduction qui est d'une importance capitale dans la mesure où elle permet le renouvellement et la vente des poulains.

.../...

#### Chapitre IV - LA REPRODUCTION

Socrate cité par D'ANGELO (16) dans la République, dit à Glaucon "Je vois que tu élèves beaucoup de chiens. Prends-tu donc des soins pour leur appariage et leur reproduction ? Parmi les animaux de bonne souche n'y en a-t-il toujours quelques qui soient supérieurs aux autres ?".

Déjà Socrate dégageait le rôle important des animaux "supérieurs" dans la reproduction en tant que géniteurs. Cette sélection d'améliorateurs se fait chez les équidés au niveau d'établissements spéciaux: les Haras : privés ou nationaux.

Au Sénégal, jusqu'en 1984, il n'existait qu'un haras national: celui de Dahra-Djoloff. Dans ce chapitre nous ferons la chronologie des activités du centre, ensuite nous <sup>nous</sup> étendrons sur ses activités en matière de reproduction équine.

##### 4.1. Chronologie des activités du Haras-jumenterie de DAHRA

- 1948 Création de dépôts régionaux d'étalons. La monte était alors naturelle et les étalons provenaient de la sélection de chevaux barbes du pays.
- 1950 Mise en place du Haras-jumenterie du centre de Dahra
- 1951 Début des expériences d'insémination artificielle
- 1952 Importation d'étalons améliorateurs : Production de demi-sang au sein du Haras-jumenterie à titre expérimental.
- 1958 L'insémination artificielle devient la méthode exclusive de fécondation. Le sperme récolté sur place à l'aide d'un vagin artificiel était injecté extemporanément dans les voies génitales femelles au moyen de catheter.
- 1959 Pour plus de commodité les capsules en gélatine supplantent les catheters.

.../...

- 1962 Dilution du sperme avant insémination, mise au point de milieu de dilution et de conservation.
- 1964 Des dépôts régionaux de semences voient le jour. Au même moment vu l'impact des demi-sang sur les hippodromes et le problème de classement, les propriétaires refusaient de déclarer leur demi-sang. La Direction du CRZ élabore un code de gain à l'intention de la Fédération des Course Hippiques pour lever cet handicap.
- 1967 L'effectif passe à 12 étalons à Dahra, et 5 à Ourossogui. Extension des dépôts de semences : Kaolack, Mbacké, Louga, Diourbel, Bambey et Kébémér sont servis.
- 1969 Vu le résultat intéressant le dépôt de semence de Kaolack est transformé en Dépôt Régional d'Etalons Autonome avec trois étalons de Service venus de Dahra.
- 1975 Le Centre de Dahra s'enrichit de 3 étalons, un pur sang angalais et pur sang arabe, un pur sang anglo-arabe.
- 1978 Renforcement avec l'importation de (3) autres étalons.
- 1984 Arrêt des activités du Haras-jumenterie de Dahra.

L'objectif permanent du Haras-jumenterie a été de faire sortir et de vulgariser un produit de qualité apte à la haute compétition sur les hippodromes, ceci par le truchement d'une recherche appliquée sur la reproduction.

#### 4.2. Reproduction au Haras

Elle ne peut atteindre ses objectifs si une recherche approfondie et une maîtrise

- de la physiologie sexuelle chez la jument
- de la saillie
- de la gestation
- de la naissance du poulain

ne l'accompagnent pas.

---

#### 4.2.1. Physiologie sexuelle chez la jument

La détection correcte des chaleurs chez la jument suppose une connaissance parfaite de la physiologie sexuelle de la femelle dans le milieu où elle vit.

##### 4.2.1.1. Physiologie sexuelle de la jument en milieu tropical

Ce fut le socle de la recherche équine à Dahra. Les zootechniciens du centre ont repéré l'âge de la puberté entre sept et huit mois, ils ont observé un type sexuel continu avec des variations saisonnières, sur tout en fonction de l'alimentation.

Compte tenu de tous ces éléments ils ont déterminé une période de monte allant de juillet à octobre.

Des études comparatives menées au centre entre femelles locales et femelles importées montrent que le facteur racial influe de la façon peu significative sur les caractéristiques de l'oestrus.

Durée Oestrus Jument locale	6,3 ± 0,3 jours
jument arabe-barbe	6,1 ± 3 jours
Durée inter oestrus jument locale	16,3 ± 0,8 jours
Jument arabe-barbe	15,8 ± 1,3 jours
Retour des chaleurs après poulinage	
jument locale	11,3 ± 2,9 jours
jument arabe-barbe	8,8 ± 1,6 jours.

Dans la station il a été noté que l'âge de la première gestation se situe entre trois et quatre ans (Rapports Annuels CRZ 1959 à 61, 15)

En 1958 l'insémination artificielle devenait la méthode exclusive de fécondation, dès lors une maîtrise irréprochable de la détection des chaleurs s'imposait pour rentabiliser au maximum les étalons.

.../...

#### 4.2.1.2 Les signes de chaleur et leur détection

##### a/ - Les signes de chaleur (Brion et Fontaine) (13)

La jument urine fréquemment, vousse le dos, relève la queue, découvre le clitoris, rejette un peu d'urine ou de sécrétions vaginales quand on effectue un léger massage de la région dorso-lombaire.

Elle prend une démarche particulière avec les membres postérieurs écartés. Au pâturage elle recherche la proximité des chevaux. Elle fait entendre ses hennissements à l'approche des étalons.

Si elle n'est pas suitée, un écoulement suinte et agglutine les poils de la queue.

L'intensité des chaleurs est extrêmement variable. Il arrive assez souvent qu'elles soient tellement discrètes que rien ne les annonce extérieurement : ce sont les "silent heat".

Des modifications oestrales des organes génitaux sont perceptibles.

La muqueuse vaginale au début est congestionnée, luisante, humide, le produit de sécrétion, visqueux et transparent d'abord, devient plus épais, louche et donne à la muqueuse un aspect grisâtre, mtt.

Le col de l'utérus est flasque descendu sur le plancher du bassin, ses plis sont tuméfiés. L'orifice est ouvert en forme de cratère, on peut y faire entrer deux à trois doigts.

##### b/ - La détection des chaleurs

Chaque année le "croisement" constitue pour l'éleveur un choix décisif. Il sélectionne l'étalon dont le modèle, les aptitudes lui semblent convenir pour sa jument. Pour éviter de perdre de la semence, les techniciens disposent d'un arsenal de méthodes pour détecter les chaleurs - le Test à la barre"

- l'examen de l'ovaire et des voies génitales.

.../...

b1/ Le test à la barre ou de l'étalon souffleur

Placée derrière un bât-flanc (la barre) disposé le long d'un mur le plus souvent, la jument est mise en présence d'un mâle appelé souffleur ou boute-en-train. Ce dernier flaire la jument de la tête à la queue en frottant le bout de son nez sur sa vulve, ses flancs, et ses reins.

Quand elle accepte le mâle, Watrigant (44) dira "On voit sa physionomie s'éclaircir. Elle piétine, s'agite, hennit doucement, redresse la queue, se campe, découvrant les lèvres de sa vulve gonflées, congestionnées, faisant surgir fréquemment de leur commissure inférieure le clitoris qui présente alors une couleur franchement rouge".

Ces observations de l'étalonnier sont d'une importance capitale de sa vigilance des fois dépend le résultat de l'insémination. Il doit s'attacher alors à distinguer les signes de refus ; coups de pieds, oreilles couchées, esquivement, fouaillement de la queue, etc.

Cette méthode souffre d'insuffisance car les manifestations peuvent toujours être très discrètes ou trop fortes suite à un trouble de la libido. C'est pourquoi il peut être procédé à l'examen de l'ovaire et des voies génitales.

b2/ Examens de l'ovaire et des voies génitales

La jument est sous entravons ou placée dans un travail: (appareil de contention pour les grands animaux qui se présente sous forme d'un solide bâti dans lequel le sujet est placé. Des sangles ou lanières en cuir lui sont passées sous le ventre, les membres mobilisés un à un, de même l'encolure et la tête)

.../...

---

### b.2.1. Examen de l'ovaire

Le manipulateur engage une main gantée dans le rectum pour le débouillage. Puis il fait pénétrer le bras, la main en poire. A l'entrée du bassin il peut palper l'utérus (le corps et ses cornes). Il redresse la main sur le tranchant, au niveau de la branche montante de l'ilium et de la cinquième vertèbre lombaire (L5), il localise l'ovaire.

Il peut compter à la palpation de l'ovaire un ou plusieurs follicules évolutifs. Lorsque l'ovaire est mûr, il est tendu et élastique. L'imminence de la libération de l'ovule est annoncée par le degré de fluctuation du follicule. Au moment de la ponte ovulaire, le volume du follicule est variable.

Après l'ovulation la tension disparaît et la cavité est remplie d'un caillot de sang, l'ovaire devient alors extrêmement sensible, la jument réagit au moindre toucher. Le corps hémorragique se forme à la place du follicule qui évolue en corps jaune avec une consistance rappelant celle du caoutchouc (Brion 13).

### b.2.2. Examens du vagin et du col de l'utérus

Il faut procéder par un lavage soigneux de la région anogénitale avec un antiseptique sans détergent l'examen pouvant se faire soit à la palpation, soit au speculum.

La jument en chaleur présente de la congestion et un oedème nets des plis du col. Ces derniers augmentent de volume, deviennent rosés puis rouges, ce qui tranche d'avec la pâleur caractéristique que l'état de repos sexuel (Brion-Fontaine 13).

Le col triple de volume au moins, au moment de l'ovulation avec une congestion qui s'intensifie, il finit par s'affaisser sur le plancher du vagin, devient humide, ramolli. On observe une glaire abondante et bien filante, son pH atteignant 7,8.

Lorsque l'oestrus est bien repéré les techniciens peuvent s'atteler à l'opération d'insémination naturelle ou artificielle.

## 42.2. La Saillie

### 4.2.2.1. La saillie directe ou naturelle

La désinfection de la vulve est faite avec du permanganate de potassium. Les juments qui sont positives à la barre sont saillies pendant toute la période de l'oestrus tous les deux jours.

Ce méthode se faisait au début mais abandonnée pour des raisons économiques et sanitaires.

- Economiques : une jument bénéficiait de plusieurs sauts alors qu'avec l'insémination artificielle une seule récolte suffit pour la suiter.

- Sanitaires : Certaines maladies infectieuses ou parasitaires se transmettant par voie de coït trouvent une prophylaxie sanitaire efficace avec l'insémination artificielle. Exemple la métrite infectieuse et la dourine.

### 4.2.2.2. L'insémination artificielle

Son utilisation au Sénégal remonte à 1958. La méthode pourtant est vieille parce que décrite au XIVe siècle chez les arabes dans la reproduction des chevaux.

Le sperme peut être récolté par un vagin artificiel comprenant :

- un manchon à caoutchouc rigide muni d'un robinet
- à l'intérieur un caoutchouc ou capote couvrant les deux extrémités
- à une extrémité un manchon ferme le vagin
- un tube collecteur.

Le matériel doit être aseptique et sec. On remplit le robinet avec de l'eau chaude  $\neq 45^{\circ}\text{C}$  pour avoir une température intérieure entre  $39^{\circ}\text{C}$  et  $42^{\circ}\text{C}$ , l'intérieur de la capote étant préalablement enduite de vaseline.

La récolte doit se faire de préférence au même endroit et par le même technicien. Avant de le présenter à la femelle, le mâle est réchauffé, il flaire la femelle, au moment de cabrer le penis est dévié dans le vagin artificiel, le tube collecteur récupère le sperme après l'éjaculation.

Le sperme ainsi recueilli est dilué, factionné en doses pour procéder à l'insémination des juments. Il convient d'attacher une importance toute particulière aux milieux de dilution et de conservation : ils doivent présenter les caractéristiques suivantes:

- être isotonique
- contenir des substances tampon pour stabiliser le pH
- contenir des substances colloïdales assurant la protection des spermatozoïdes contre les basses températures (s'il doit être conservé)
- être exempt de germe ou de substances préjudiciables à la survie des spermatozoïdes
- améliorer le pouvoir fécondant et le maintenir le plus longtemps possible
- être de préparation facile et être bon marché.

Lorsque la détection des chaleurs a été entreprise correctement, suivie d'une insémination irréprochable, l'éleveur ne peut qu'espérer qu'une gestation suive.

#### 4.2.3. La Gestation

Les méthodes de diagnostic de la gestation sont très nombreuses, nous n'en retiendrons que trois :

- le test de Friedmann Schneider
- le Jument-Test, ou G Test
- le Test de Galli-mainini.

.../...

#### 4.2.3.1. Le Test de Friedmann-Schneider

Il se fait entre les 45e et 100e jours de gestation ; il s'agit d'injecter de l'urine de la jument dans l'oreille d'une lapine impubère. 48 heures après, la lapine est sacrifiée, le diagnostic est positif si on découvre sur l'ovaire de gros follicules lui donnant l'aspect d'une mère.

#### 4.2.3.2. Le Jument-Test

C'est un test immunologique dont le principe est basé sur la réaction/antigène anticorps qui se traduit par une agglutination.

Pour obtenir les anticorps on inocule dans l'oreille d'une lapine impubère de l'urine de jument gravide ; le système immunologique de la lapine se défend contre l'hormone gonadotrope chronique contenue dans l'urine en fabriquant des anticorps que l'on recueille dans le sérum.

L'obtention des antigènes grâce à un traitement spécial à base d'acide tannique que l'on fait subir à des globules rouges de mouton, puis on les met en présence de Pregnant Mare Serum Gonatrophin (P.M.S.G) qui se fixe sur eux.

Le sérum de lapin et les hématies du mouton sont ensuite lyophilisés et placés dans un tube de verre. Si on ajoute 3 gouttes d'urine dans le tube, nous obtenons l'un des cas suivants :

1er cas : la jument n'est pas gestante.

La P.M.S.G. ou antigène fixé sur les hématies du mouton va s'agglutiner avec les anticorps contenus dans le sérum de lapin, une trame se forme et maintient les hématies en suspension. Un liquide brun, jaune uni indique que le test est négatif.

2e cas : la jument est gestante.

Les anticorps contenus dans le sérum de lapin s'agglutinent de préférence avec la P.M.S.G. contenue dans l'urine de jument gravide plutôt qu'avec la P.M.S.G. fixée sur les hématies de mouton. Du coup les hématies se trouvent au fond du tube sous forme d'un anneau régulier brun foncé, ce qui indique que le test est positif.

.../...

Ce test peut être pratiqué entre les 43e et 110e jours de gestation avec une fiabilité de 99 p. 100.

#### 4.2.3.3. Test de Galli-Mainini

On injecte 4 ml d'urine de jument dans le sac lymphatique dorsal d'une grenouille ou d'un crapaud. Si la jument est gestante, nous verrons apparaître 24 heures plus tard de nombreux spermatozoïdes dans le liquide cloacal du crapaud.

Le test est valable du 45e au 120e jour de gestation.

Lorsque le diagnostic de gestation est positif il faudra attendre entre 320 à 355 jours pour voir naître le poulain. Au septième mois de gestation, le placenta prend le relais de l'ovaire ; c'est une période critique durant laquelle il est possible d'avoir une dépression hormonale qui peut entraîner un avortement.

Durant les trois derniers mois de gestation, la croissance du poulain nécessite un apport supplémentaire en matières minérales, et de 30 p. 100 par rapport aux besoins d'entretien.

#### 4.2.4. Le poulinage

L'approche de la naissance du poulain est marquée par des modifications morphologiques et comportementales. Il se produit une hypertrophie des mamelles, le colostrum se coagule au bout du trayon donnant des formations filamenteuses appelées chandelles (le Métayer et Ladou 28). .

A 48 heures du poulinage, on observe un relâchement musculaire au niveau de la croupe et de l'ensemble du corps. L'orifice de la vulve se dilate, la jument s'isole, urine fréquemment, s'agite comme si elle était atteinte de coliques. La mise-bas a généralement lieu la nuit et se fait en 15 minutes. Lorsque le poulain est né il faut lui faire impérativement un sérum antitétanique.

.../...

Lorsque le faol est né son premier réflexe est de tenter de mettre debout et de téter sa mère. A un an il devient un yearling, va être envoyé à l'entraînement dans sa deuxième année ou bien commercialisé.

## Chapitre V - LA COMMERCIALISATION

Du fait de la relative faible densité du cheptel chevalin et de la multitude d'éleveurs la commercialisation manque d'organisation. Ce milieu contrairement à celui du bovin ne connaît pas beaucoup d'intermédiaires. Une ethnie semble spécialisée dans la vente et l'achat du cheval : les "Wuolof" et parmi eux les Ndiambour Ndiambour et les baol baol sont les dominants.

A qui de proposer un prix raisonnable d'un cheval ou d'accepter le risque de l'achat, vendeurs et acquéreurs doivent pouvoir préjuger par un examen plus ou moins rapide des qualités et des défauts de l'animal. L'éleveur doit être parfaitement informé de l'aspect économique du marché en se référant non à des cas exceptionnels mais une moyenne des prix pratiques à la production. De même l'utilisateur en fonction de ce qu'il exigera du cheval acceptera de payer un prix en harmonie avec la valeur présumée de la monture qui lui est proposée.

Le néophyte fera appel à un vétérinaire ou un homme du cheval pour :

- l'appréciation de l'animal au repos
- l'appréciation de l'animal en action
- la détection des habitudes vicieuses
- les<sup>vices</sup> redhibitoires

avant de conclure un quelconque acte de vente.

### 5.1. L'Appréciation de l'animal au repos

Avant la présentation, le vendeur préparera son cheval afin de le mettre en valeur. (toilette, pausage, nourriture, abreuvement, etc..)

Le cheval doit être présenté sur une surface aussi plane que possible. L'intéressé l'examinera de profil, de devant et de derrière.

.../...

Il appréciera l'état de santé, les grandes lignes du modèle, la taille, la musculature: il notera les défauts d'aplombs, l'intégrité du système locomoteur, telle que l'absence de suros sur les canons, il cherchera à détecter d'éventuelles marques de faiblesse des articulations (Tares molles) ainsi que leur aspect. Il observera la sole, la muraille qui ne devra présenter aucune solution de continuité. Cette manipulation au passage permettra de juger du caractère du sujet.

L'acheteur se fera présenter un certificat d'origine si possible. Il vérifiera la concordance du signalement inscrit et celui du cheval.

### 5.2. L'appréciation de l'animal en action

L'examen en action est primordial. Le cheval est d'abord regardé au pas où les boiteries n'apparaissent pas toujours nettement mais moment utile à l'appréciation de la longueur du pas, l'amplitude et l'énergie des mouvements, l'extension des antérieurs gênée par des épaules dites "froides", l'engagement des postérieurs qui doivent se poser en avant de la trace des antérieurs qui déterminent le niveau de l'équilibre et la puissance de l'impulsion.

Lorsque l'animal boite, le trot, allure diagonale à deux temps : l'antérieur droit et le postérieur gauche prenant appui en même temps, puis l'antérieur gauche et le postérieur droit, le révèle nettement par un mouvement caractéristique de la tête. Les défauts des aplombs sont exacerbés par le trot. Chez un animal usé, des irrégularités dans les posers sont remarquées telles le traquenard ou l'aubin.

### 5.3. Habitudes vicieuses (Brion 12)

Certaines manies peuvent compromettre l'utilisation future du cheval ou à la limite entraîner une annulation de la vente. Elles traduisent un déséquilibre nerveux, de l'irritabilité ou un excès de brutalité.

.../...

Un cheval mordeur à l'homme ou à son harnachement, vice fréquent chez l'étalon est un reflexe d'autodéfense. Les morsures de chevaux sont très dangereuses car les tissus sont systématiquement dilacérés.

Le Tic de l'ours, favorisé par l'ennui et l'imitation; est un balancement latéral d'un antérieur sur l'autre. Dans ce cas la médication consistera à détourner son attention par la présence d'un compagnon.

Le Tic du tournis : L'animal fait constamment le tour du box ou du "Woud" se fatiguant inutilement, pour y pallier on lui dresse des obstacles.

Le cheval qui "tire au renard" pour essayer de se libérer, une chute en arrière est possible si la corde casse avec risque de rupture de la colonne vertébrale.

Enfin le cheval qui rue est très dangereux pour son propriétaire et pour lui-même.

#### 5.4. Vices rédhibitoires

Ce sont des défaut cachés, décrits par la loi (dans les pays où cette loi en la matière existe et qui donnent lieu à redhibition c'est à dire l'annulation de la vente.) Le délai pour intenter l'action est de 9 jours francs, sauf pour la fluxion périodique où il est de 30.

- la boiterie ancienne intermittente aux causes diverses et multiples

- l'immobilité dans laquelle l'animal se fige, la démarche ébrieuse, la lèvre inférieure pendante

- la fluxion périodique des yeux dont les accès éclatent tous les 30 jours qui lèsent de plus en plus la vision. Le cheval devient borgne, puis aveugle.

.../...

- Le Tic avec ou sans usure des dents qui est provoqué par une déglutition d'air.

- l'emphysème pulmonaire qui, par dilatation et durcissement de la paroi des alvéoles pulmonaires, réduit considérablement le phénomène d'hématose. La respiration est haletante, le flanc remontant vicieusement.

- Le cornage qui se traduit par un sifflement à l'inspiration lorsque le cheval a travaillé un certain temps. Il résulte d'un affaissement des cordes vocales ou d'une perte de tonus par paralysie du nerf laryngé caudal.

#### 5.5. Les annulations de vente

La vente d'un cheval peut être annulée pour des motifs généraux contraires aux us et coutumes du commerce.

- consentement inexistant ou extorqué
- erreur ou tromperie sur la marchandise (cheval ne correspondant pas à son certificat d'origine, etc.
- voie de fait ou menaces pour forcer la main
- dol qui vise les maquillages
- existence d'un vice rédhibitoire
- cheval atteint de maladie réputée légalement contagieuse.

Les chevaux achetés aux éleveurs sont le plus souvent de jeunes chevaux de un an ou yearling, qui, "neufs", seront préparés à courir à partir de trois ans.

Un calendrier de la saison hippique est fixé par le Ministre de la Jeunesse et des Sports sur proposition de la Fédération Nationale des Courses hippiques.

DEUXIÈME PARTIE

---

LES COURSES HIPPIQUES

Les courses hippiques évoquent un monde plus ou moins isolé, plus ou moins honnête, plus ou moins organisé. En fait comme nous allons le voir il existe une structure soumise à un décret et à des arrêtés dont dépend une certaine fraction de la population du pays.

Elles constituent un support pour un jeu de hasard très particulier puisqu'en plus de la chance, un élément d'appréciation donne aux parieurs un certain espoir de n'être pas entièrement soumis aux caprices du destin.

Dans cette partie nous ferons l'historique des courses hippiques avant de faire connaissance avec la structure qui a pour mission de les gérer et de les développer : le Comité National Provisoire (C.N.P.) . Nous verrons ensuite comment le CNP procède à l'identification des chevaux ? Quelles sont les différentes courses inscrites au programme et les prix attribués ? pour terminer avec le Pari Mutuel-Urbain (P.M.U.) organisé par la Loterie Nationale Sénégalaise (LO.NA.SE).

## Chapitre I - HISTORIQUE

### 1.1. De l'antiquité Gréco-romaine au Moyen-Age

L'histoire des courses de chevaux nous fera remonter des Grecs avec Homère qui influencèrent ROME du temps de sa splendeur.

#### 1.1.1. Les Grecs

Dans le chant XXII de l'Iliade Homère (IXe Siècle avant Jésus-Christ) cité par Perceped (36) nous décrit les courses des chevaux qui ressemblent sensiblement à celles qui se font de nos jours. Il nous raconte une course organisée par Achille près de Troie. Cinq chefs grecs montent des chars tirés par deux chevaux jusqu'à une borne qu'ils contournent puis reviennent au point de départ. Au cours de la manifestation : claquements de fouets, cris et invectives, ruses et fraudes inspirées par les dieux, réclamation à la fin de la course, décision et remise de prix (pièces de monnaie, juments et captives aux vainqueurs en sont les lots habituels.)

Au cours de cette période les courses de chevaux faisaient partie des jeux organisés à Olympie, tous les quatre ans. C'était surtout des courses de char à deux ou quatre chevaux (Biges ou quadriges .

Pendant les jeux il s'agissait de faire plusieurs fois un circuit elliptique aux extrémités duquel étaient placées des bornes. C'est là que concourrent, chefs illustrés venaient conquérir la gloire conférée par la couronne de Laurier attribuée au vainqueur.

Sous l'influence des grecs les courses de chevaux allaient s'implanter à ROME.

Sous la République et l'Empire les courses connurent leur apogée. Le théâtre était le Cirque Maximus : long de six cent soixante dix mètres sur soixante dix mètres de large, il pouvait recevoir à l'époque trois cent quatre vingt mille spectateurs.

Les démonstrations acrobatiques et les courses de chars passionnent réellement le peuple sous le règne de Véron. En général, elles réunissaient quatre chars qui se distinguaient par une couleur (Blanc, Bleu, Rouge, Vert). Le parcours consistait à faire quatre à cinq fois un tour de piste de deux mille huit cents à quatre mille mètres ; la piste était délimitée par une arête (Spina) dont les deux extrémités étaient marquées par trois bornes chacune.

On y retrouvait la même ambiance que celle décrite par HOMÈRE ; cris, poussière, claquements de fouets, perfidiés, explosion de joie ou de colère et même des bagarres. En effet un pari (Spousio) était associé à ces courses et était pratiqué avec acharnement par toutes les classes sociales : les riches misaient des sommes énormes sur les couleurs d'une écurie. Il existait aussi un pari groupé sur plusieurs attelages (Sponsiones glomeratae)

Les conducteurs de chars (auriges) faisaient partie des écuries (fationés) qui entretenaient des entraîneurs (agitatores) des vétérinaires (medeci), des palefreniers (succonditores), des panseurs (spartores) et des supporters salariés (jubilatores).

A la différence des grecs qui livraient des couronnes de laurier, ROME donnait des sommes importantes et des objets de valeurs. L'invasion des barbares et la mort de Théodore 1er en 395 avant J.C. provoquèrent la disparition des courses de chevaux à ROME, et Byzance prit alors le relais.

### 1.1.3. Le Moyen Age et Byzance

Le développement des courses devient important et le climat plus passionné entraînent des luttes armées et des insurrections. Elles déclinent, au XIIe siècle les Croisades sonnent le glas aux courses hippiques dans le Proche et le Moyen Orient.

Les croisades permettront de connaître les chevaux arabes, rapides forts, musclés et résistants qui contrastaient avec les lourds dextriers d'Angleterre. Les chevaliers anglais séduits par le cheval arabe en amenèrent chez eux en 1096.

### 1.2. Les courses en ANGLETERRE

Une fois en Angleterre, le cheval arabe va trouver en écho favorable au niveau des souverains, ce qui aboutit au XVIIIe siècle à la consécration du pur sang anglais et à l'essor définitif des courses hippiques.

En 1750, des gentlemen de course se réunissent, décidément de réglementer les courses et de créer le Jockey Club britannique

Quatre hippodromes acquièrent une énorme réputation. Don Caster Epsom, New Market, Ascot.

1776. Le colonel Saint Leger fonde sur l'hippodrome de DonCaster une poule de 25 guinées, pour poulains et pouliches de 3 ans.

1780. Lord Derby achète à Epsom une auberge à l'enseigne des Oaks (chênes) fonde une poule de 50 guinées pour chevaux de 8 ans appelée "Derby Stake", auparavant il avait fondé le prix des Oaks pour pouliches de 3 ans.

1801. Les Deux Mille Guinées

1814. Les Mille Guinées

Le Roi Georges IV (1762-1830) fonde en 1901 la Gold Cup à Ascot.

.../...

### 1.3. Les Courses en France (Percepied 35), (Arnoult)(6)(7)

De véritables courses de chevaux naquirent en France sous Louis XIV et Louis XVI ; l'influence anglaise était devenue très forte chez les aristocrates. En 1683 à Achères, et en 1700 à Saint-Germain-en-LAYE deux grandes courses sensibilisèrent Louis XIV et sa Cour.

La Reine Marie Antoinette, le Comte d'Artois et le Duc de Chartres grâce à une influence certaine sur le Roi obtinrent de lui des prix importants et la construction d'un hippodrome dans le parc royal de chateau de Vincennes en 1781, et même établirent un règlement des courses.

Napoléon 1er, par décret du 31 août 1805 établit et organise officiellement les courses. Le 4 avril 1806, création de 6 Haras, 30 dépôts d'étalons et 2 écoles expérimentales.

Le 3 mars 1833 une ordonnance crée le stud book français, le 11 novembre de la même année Lord Henry Seymour, grand amateur de course hippique surnommé "Milord l'Arsouille" réunit ses amis et fonde la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France société qui publie en mai 1834 un programme les courses se déroulent sur l'hippodrome de chantilly. A cette époque, le résultat était déjà positif pour preuve "Gladiateur" gagne en 1865, le Derby d'Epsom, les Deux Mille-Guinées, le Saint léger et le Grand Prix de Paris. Aujourd'hui une statut de Bronze le représente à l'entrée de l'hippodrome de Longchamp.

En 1863 formation de la Société Générale des Steeple-chases son hippodrome est alors installé à Gravelle sur le domaine de la ferme impériale de Vincennes.

.../...

En 1864. La Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang voit le jour à Caen et supprime l'administration des Haras en s'occupant des courses au trot.

En 1866. Le Général Fleury adresse au ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux Arts le Maréchal Vaillant, une lettre dans laquelle il souligne la compétence des sociétés privées et suggère l'extension de leur attribution. Ainsi le 16 mars de la même année un arrêté définit les nouvelles fonctions des trois sociétés qualifiées de "sociétés-mères. Elles feront autorité mais leur activité est supervisée par l'Administration des Haras, principalement dans la répartition des fonds, les conditions des prix de l'Etat, le contrôle des programmes et l'action disciplinaire en réprimant les délits et les fraudes.

Après 1870, les courses passent des périodes difficiles, les hippodromes sont ravagés. Les trois sociétés mères renaissent de leurs cendres. La Société d'Encouragement pour l'amélioration des races reprend des 1873 à Longchamp et Chantilly. La Société Générale des Steeple-chases en 1878.

En 1891 précisément le 2 juin l'Assemblée vote un projet de réorganisation complète des courses. Cette loi sera la pierre essentielle de l'institution des courses de chevaux en France.

Le 7 octobre 1906, à la suite d'une course dont le mauvais départ a fait beaucoup de mécontents, une émeute éclate à Longchamp, mais cela n'a pas arrêté le développement des courses qui connurent une période faste jusqu'en 1914 interruption jusqu'en 1917.

1919. Longchamp rouvre ses portes c'est encore la réussite jusqu'en 1929 avec le crash de Wall street en 1929.

Depuis 1947, Vincennes qui était alors occupé par les soldats américains a recouvert ses grilles et ne connut plus d'interruption.

.../...

Ayant connu trois siècles de colonisation, le Sénégal n'a pu être à l'abri de ce "phénomène de la société moderne" les courses hippiques qui ont agité le monde métropolitain.

#### 1.4. Les courses au Sénégal

Avant l'arrivée des français sur notre sol, des courses y étaient organisées, avec la colonisation et les péripéties que connut la France, certains éléments de sa législation en matière de courses furent mis en application au niveau de la colonie. Actuellement les responsables de ce département tentent de le réorganiser.

##### 1.4.1. La période anté-coloniale

Les courses étaient organisées mais sous le monopole d'une aristocratie composée de Bourbas, de Boumis, des Beugheunes, des Diaraffs, des Beurleubs, Fara Barkhale, des Ardos etc. qui avaient droit aux chevaux de grande qualité appelés "Narou Goor".

Ce monopole se comprend aisément, car des combats entre souverains ou des attaques nocturnes étaient trop fréquentes en ce moment là, et ce sont ces chevaux là qui étaient utilisés à la pointe du combat, à la poursuite ou à l'assaut des ennemis.

Le cheval était un signe de noblesse, à cette époque il pouvait s'échanger contre 10 (dix esclaves. Il était aussi lié aux loisirs de la course, aux divertissements, parades, danses acrobatiques

Il jouait un rôle important dans certaines cérémonies comme le mariage avec son "waral" c'est à dire le départ de la nouvelle épouse pour rejoindre la maison conjugale. Il existait aussi le "Gueuff" ou "Keuf" qui signifie rapt d'une fille d'un dignitaire, ou simplement un fiancé qui vole sa promise.

Il constituait un élément de hiérarchisation sociale : les chevaux de petite taille généralement utilisés pour le transport des bagages étaient aussi réservés à certains membres de la cour notamment les troubadours chanteurs, les batteurs de Tam-Tam, les farakhales, fara oudé, fara teugg mabote et gawlos.

Pendant les jours de fête, les Bourbas organisaient des compétitions hippiques en ligne droite, le vainqueur recevait diverses récompenses dont des boeufs. Avec l'introduction d'un enjeu, les courses véritables venaient de naître mais étaient exclusivement réservées à l'élite.

Les courses hippiques revêtent un aspect mystico-religieux dans certains endroits par exemple en pays sérère (le Sine précisément à Toucar il y a le Râân de Toucar qui est annuel (Il vient d'être fêté le 30 mars 1988) : il est organisé avant d'aller débroussailler les champs et tout un rite l'accompagne. On invoque les génies en allant faire des sacrifices à la rivière de Thiolaye, à NDioudiouf sous un rythme acharné du Ndiok. La course proprement dite a lieu le soir vers 18 heures et c'est le roi qui ferme la marche jonché sur son splendide cheval. Après la cérémonie il est organisé un tam-tam où les nouvelles mariées danseront en priorité. (Derrière ce rite il faut voir que c'est une mise en forme des chevaux de labour pour les travaux champêtres car nous sommes en plein bassin arachidier.) Les saltigués invoquent les Dieux des Eaux pour obtenir un hivernage pluvieux et doux avec une récolte faste pendant laquelle tout le monde sera là.

Des courses inter-contrées étaient organisées et elles étaient dotées de récompenses de toutes sortes. Ce spectacle s'accompagnait d'une festivité grandiose au niveau de la communauté.

Au moment où la France connut le développement des courses hippiques sous l'influence de l'Angleterre, les Gouverneurs avec l'installation d'un détachement de spahis vont introduire une autre forme de course, dans le but de détecter de bons chevaux destinés à combattre.

#### 1.4.2. La période coloniale

C'est en 1895 que Faidherbe alors gouverneur du Sénégal organisa la première compétition du genre sur l'hippodrome de Saint-Louis. Les courses étaient moins régulières et elles étaient prospectives ; Faidherbe cherchant à avoir sur place des chevaux pour doter son armée.

En 1942, par arrêté No 1287/Z00 en date du 4 mai fut institué un règlement des courses. Les compétitions hippiques modernes étaient alors nées. Des hippodromes sont alors construits à Dakar, le Champ de Course où se sont déroulés les jeux de l'Amitié en 1963.

Actuellement il ne reste plus grand chose du champ de Course le terrain étant donné à l'Ecole Supérieure de Gestion pour moitié, et l'autre moitié a vu la Banque de l'Habitat du Sénégal lui prendre un flanc.

Ensuite il y avait les Champs de Courses de Kaolack qui est devenu dans les années 1970 le stade Lamine GUEYE.

La période actuelle reconnaît comme année de base 1961 avec une nouvelle réglementation.

#### 1.4.3. La Période actuelle

Par Décret No 61-031 du 17 janvier 1961 (23) le Président du Conseil institue un règlement des courses hippiques. La base fondamentale reste l'arrêté No 1287/Z00 du 4 mai 1942. Depuis, les courses ont évolué de façon lente dépassant ou surmontant la rogne et la grogne de certains turfistes. La structure chargée de gérer la discipline connut beaucoup de soubresauts et à chaque fois elle devait être remplacée par un comité National provisoire, le dernier en date relève de 1987.

## Chapitre II - LE COMITE NATIONAL PROVISOIRE (ex-FEDERATION)

Il est évident qu'il faut faire un rappel de la Fédération Nationale des Courses hippiques avant d'étudier le Comité National Provisoire (CNP)

### 2.1. Fédération des Courses Hippiques

Elle a été créée en 1961. Les courses étaient alors placées parmi les disciplines sportives dépendant du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Tout en se réservant le droit de contrôle le Ministère délègue ses pouvoirs dans ce domaine à la Fédération. Donc elle était chargée de l'organisation et de la gestion des réunions hippiques à travers toute l'étendue du territoire.

Organigramme :

- au niveau régional : la ligue régionale
- " du département : le District
- " de l'arrondissement : les sociétés hippiques
- au niveau national : la Fédération nationale, dans sa structure interne, on retrouvait; un Comité directeur de 24 membres désignés par le congrès national ou Assemblée Générale Annuelle qui se répartissaient en Commissions Techniques et en Administration, le Bureau.

Les Commissions :

Elles étaient au nombre de cinq :

- une commission chargée de l'organisation
- une commission chargée de la discipline
- une commission chargée de la propagande et de l'information
- une commission chargée des finances et du Pari Mutuel Urbain
- une commission chargée du Contrôle médical.

.../...

Le Bureau lui se composait :

- d'un Président
- de trois (3) Vice-Présidents
- d'un (1) Secrétaire Général
- d'un (1) Secrétaire Général adjoint
- d'un (1) Secrétaire Général à l'Organisation
- d'un (1) Trésorier Général
- d'un (1) Trésorier Général Adjoint.

Hormis ces structures, il existait une Société d'Encouragement à l'élevage du cheval formée par les membres de la Fédération: elle se proposait :

- d'aider les éleveurs de chevaux sur le plan approvisionnement en fourrage
- de secourir matériellement les membres les moins nantis
- de participer à l'entretien des étalons basés dans les dépôts régionaux.

La Fédération des Courses Hippiques était membre de la Fédération internationale des courses hippiques, et de l'Union Inter-Etats des Fédérations des Courses Hippiques.

Elle disposait d'une douzaine d'"hippodromes" ; terrains vagues localisés au niveau des communes. Les seuls valables étaient celui du champ de courses de Dakar reconverti en terrain de foot-ball en 1963 lors des jeux de l'Amitié, celui de Kaolack devenu stade Lamine GUEYE, mais à Kaolack la Commune a comblé le retard en construisant un hippodrome plus ou moins fonctionnel, l'Hippodrome "Oumar Seydou NDAW" sur la route nationale I, derrière le Collège Pie XII.

L'hippodrome de Thiès actuellement le plus fonctionnel n'est qu'un terrain clôturé avec une tribune (Il sert de clinique ambulatoire pour les étudiants de l'Ecole Inter-Etats de Sciences et de Médecine Vétérinaires de Dakar).

.../...

C'est avec ce matériel que la FSCH a travaillé pour être dissoute en 1970, et en 1987 pour être à chaque fois remplacée par un Comité National Provisoire (CNP) courses hippiques.

## 2.2. Le Comité National Provisoire

Il a vu le jour par arrêté ministériel n° 1503/MJS/DEP en date du 2 Février 1987. Nous allons étudier la composition de son bureau, les commissions et essayer de cerner son rôle et ses pouvoirs.

Son bureau désigné par arrêté comprend :

- un Président
- trois (3) vice-Présidents
- un Secrétaire Général Adjoint
- un Secrétaire Permanent
- un Trésorier Général
- un Trésorier Général Adjoint
- un Directeur Technique National
- un Commissaire Général.

Un certain nombre de commissions aident le bureau, il s'agit

- la commission d'organisation
- la commission des Finances
- la commission Ressources Financement
- la commission Presse
- commission Réflexion
- la commission Médicale.

Le CNP reçoit délégation des pouvoirs du Ministère de la Jeunesse et des Sports dans le domaine des courses hippiques après retrait de ces mêmes prérogatives à la Fédération.

Il a pour rôle essentiel :

- de gérer et de développer les courses hippiques
- d'améliorer les infrastructures
- de mener une politique tendant à améliorer la race chevaline

.../...

- d'améliorer les hippodromes et de procéder à leur importation.

La gérance et le développement des courses hippiques ne peuvent faire que sur des bases solides en évitant tout d'abord la fraude : fraude par substitution de cheval par un autre et ceci appelle la mise en place d'un signalement adéquat.

### Chapitre III - LE SIGNALEMENT

Selon Prévot et Leroy (39), "identifier un animal c'est en faire un portrait suffisamment précis pour permettre à un observateur non prévenu, placé en possession de ce portrait, de reconnaître rapidement et sûrement le sujet considéré au milieu d'un troupeau de la même race."

Dans toute société organisée, chaque individu doit prouver son identité, il doit en être de même dans un élevage surtout équin. Le cheval de courses mettant un jeu beaucoup d'argent doit être précisément identifié pour éviter les erreurs conscientes ou non.

L'importance d'un tel chapitre nous amènera à étudier :

- le signalement classique
- les autres formes de signalement
- le signalement C.N.P.

#### 3.1. Le Signalement classique

C'est un acte écrit établi en vue d'identifier un animal. Son but principal donc est de permettre la reconnaissance d'un sujet pour éviter les fraudes au cours des réunions hippiques. Pour ce faire l'énumération de certains éléments, l'espèce, le sexe, l'état des organes génitaux, la race, le service, l'âge, la taille, l'état de la queue et des crins, la phanéroptique, et les marques particulières s'avère importante et nécessaire.

Cet ensemble peut être abrégé sous le sigle E.S.E.R.S.A.T.E.R.M., moyen mémotechnique pour garder la suite logique.

.../...

### 3.1.1. Espèce-Sexe, Etat des organes génitaux

Tous ces éléments peuvent le plus souvent être mis sous un seul vocable.

- Etalon : cheval entier le plus souvent conservé pour la reproduction, on peut se servir de l'étalon à partir de 3 ans jusqu'à 18 ou 21 ans.
- Jument : femelle du cheval, elle peut être saillie à partir de 3 à 4 ans
- Hongre : cheval castré
- Poulain : le jeune produit de la jument
- Pouliche : jeune jument vierge
- Yearling : Poulain d'un an
- Foal : Poulain pur sang de 0 à 6 mois d'âge
- Laiton : Poulain de trait de 0 à 6 mois d'âge.

### 3.1.2. Race

D'une façon plus schématique elle est le résultat d'une différenciation qui se produit au sein d'une espèce animale. Dans notre pays existent le pur sang anglais, le pur sang arabe, le pur sang anglo arabe, le fleuve, le foutanké, le Mbayard et le MPar.

### 3.2.3. Le service

D'abord le cheval était utilisé comme cheval de selle, ensuite de trait pour les travaux champêtres, pour la traction légère de véhicules hippomobiles ou de charrette. Pour ce qui nous concerne, ce sera la course hippique et/ou la monte.

.../...

### 3.1.4. L'âge

La diagnose de l'âge du cheval se fait généralement par les dents. D'une manière pratique, il faudra observer un certain nombre de règles pour déterminer l'âge :

- une connaissance de la chronologie dentaire du cheval
- habitude et prudence
- tenir compte de l'effet indésirable de l'âge sur la précision de la diagnose
- observer l'animal d'abord à une distance d'environ 3 mètres
- aborder l'animal du côté gauche, se présenter à lui, le mettre en confiance
- écarter les lèvres, apprécier les arcades incisives dans leur forme générale et les affrontements
- 3 cas de figures peuvent se présenter à vous :

- . une denture lactéale, l'âge est inférieur à 2 ans et demi
- . une denture mixte, l'âge se situe entre 2 ans et 1/2 et 4 ans 1/2
- . une denture d'adulte, alors là il faut observer le coin :

- \* s'il est à la table et encore vierge : l'animal a environ 5 ans
- \* s'il est usé par son bord antérieur, le cheval fait environ 6 ans
- \* s'il est usé par ses deux bords, l'âge à 8 ans, dans cette condition, il faut s'occuper de la forme et de l'affrontement des arcades sans pour autant négliger la forme des tables (recto dité, triangularité, biangularité).

- Ne pas oublier que l'erreur peut provenir des anomalies. Lorsque le dessin des tables (Rasement, étoile dentaire, nivellement) est en désaccord avec la forme générale des arcades ou des tables primauté sera accordée à la forme.

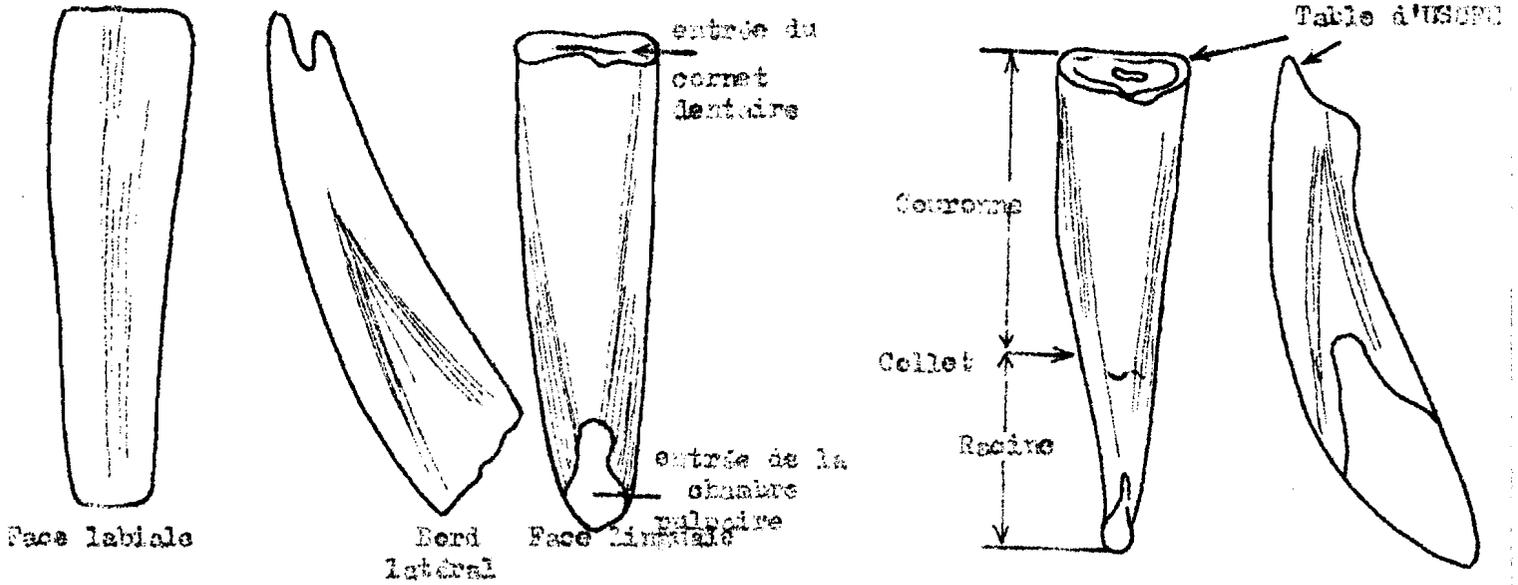
INCISIVES DU CHEVAL

Schéma n° 3

Morphologie des incisives d'adulte : Pince inférieure gauche

dent vierge (réduite à la couronne)

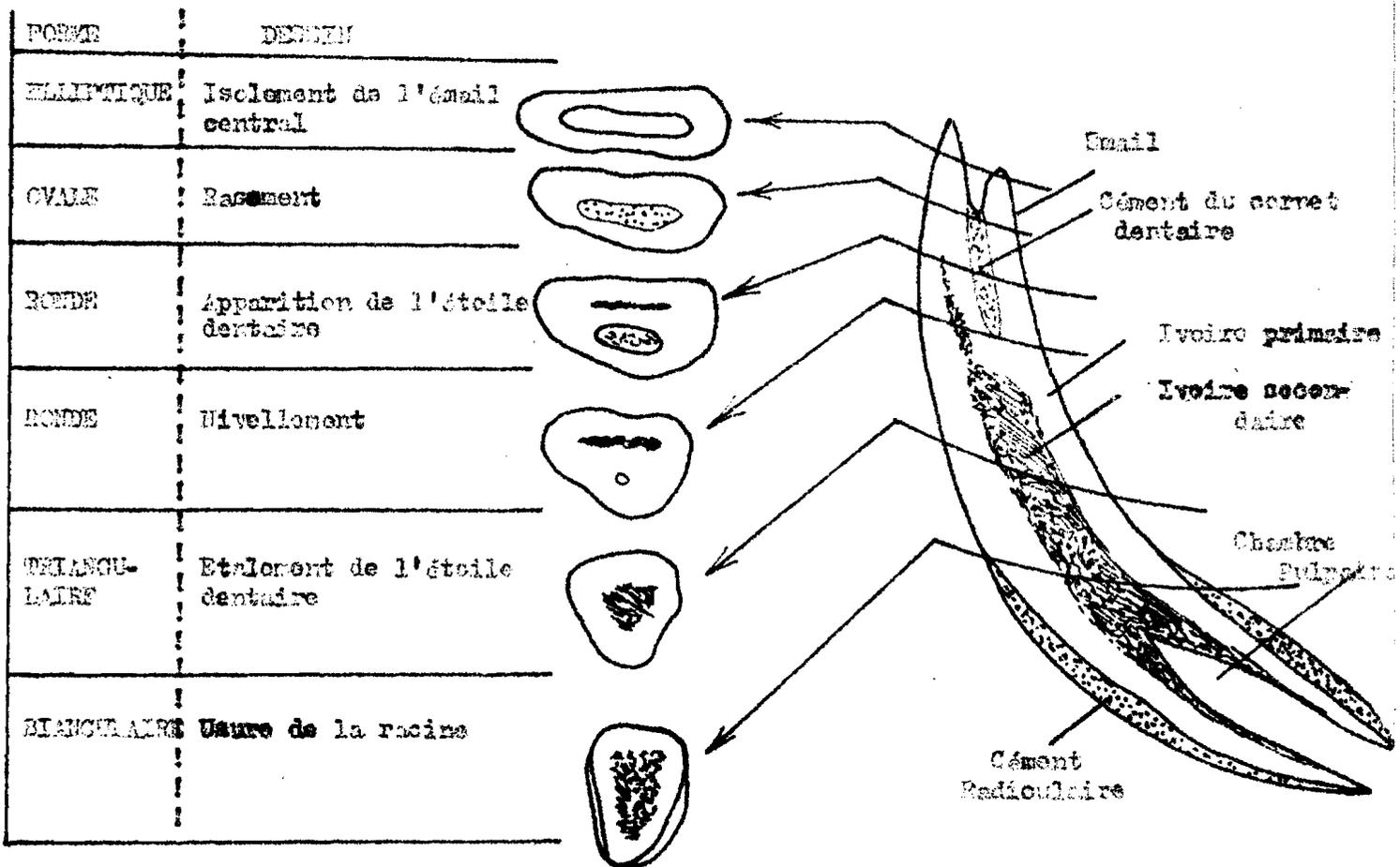
dent radiculée



Structure

d'une incisive adulte

Evolution de la table d'Usure



Source : Anatomie Cheval (Y. VERA) (\*)

CHRONOLOGIE DENTAIRE DU CHEVAL

Tableau n° 7

- 57 -

Source : Splanchnologie ABBA (2)

		I N F E R I E U R E S			
		PLÈCE	MILOYENNE	COIN	
I N C I S I V E S	LACTÉALES	Eruption	6 à 8 jours	30 à 40 jours	6 à 7 mois
		Arrivée à la Table	2 mois	4 mois	12 mois
		Rasement	12 mois	18 mois	24 mois
		Nivellement	Peu avant la chute		
		Eruption	2 ans 1/2	3 ans 1/2	4 ans 1/2
		Arrivée à la Table	3 ans	4 ans	5 ans Bouche faite
		Rasement	6 ans	7 ans	8 ans
		Rotondité	9 ans	10 ans	10 à 11 ans
A D U L T E S		Nivellement	entre 12 et 13 ans		
		Triangularité	14 ans	15 ans	16 à 17 ans
		Biangularité	18 ans	19 ans	20 à 21 ans

Les éléments de base à ces règles se trouvent en résumé dans les planches Incisives du cheval. Schéma No 4.

Tableau chronologie dentaire du cheval. Tableau No 7.

D'une manière générale, dans la détermination de l'âge avant 8 ans il faut être précis quand l'animal bénéficie d'une alimentation et d'un traitement corrects, au-delà il faut nuancer avec "environ".

La tendance actuelle est de donner la date de naissance de l'animal, ces procédés restent utilisables lors d'expertise.

### 3.1.5. La Taille

Elle doit être prise au garrot sur un sol horizontal. Plusieurs méthodes sont utilisées.

- la Toise avec une canne hippométrique ou sous potence. Méthode utilisée au Sénégal pour la classification des chevaux de course en catégorie, elle constitue la pomme de discorde des propriétaires qui finissent toujours par arriver à la dissolution de la fédération.

- l'appréciation avec le fouet. Le manche mesurant un mètre et la distance entre deux noeuds de la lanière 10 (dix centimètres.)

### 3.1.6. Etat des Extrémités

La crinière peut être à tout crins ou rasée, elle peut être simple à gauche ou à droite ; ou bien double.

La présence d'un toupet peut servir au signalement, de même que la queue qui peut être entière, à tout crin ou écourtée.

### 3.1.7. La phanéoptique

La robe ou "pelage" est l'ensemble des poils et des crins envisagés surtout du point de vue de la couleur. Elle présente un fond qui fait une nuance générale et des particularités importantes pour l'établissement du signalement. Il est noté chez le cheval des robes simples où tous les poils ont la même couleur, des robes composées formées d'un mélange de poils de couleurs différentes.

#### 3 1.7.1. Les robes simples

##### a/ Le blanc

Relativement rare, cependant Banon (8) signale le "lippitzan" qui pourtant nait noir, mais devient blanc, ceci en Autriche.

##### b/ Le Noir

Lui aussi est extrêmement rare.

##### c/ L'Alezan

Le terme viendrait de l'arabe "al Hassan" signifiant élégant, des poils peuvent varier du jaune au roux, les extrémités qui ne sont pas noires le différencie du bai.

#### Les nuances

- Alezan fauve	pelage de lion
- Alezan doré	jaune luisant
- Alezan clair	
- Alezan ordinaire	
- Alezan foncé	tiré vers le brun
- Alezan cerise	rouge vif
- Alezan châtain	couleur de l'écorce de châtaigne
- Alezan brûlé	couleur de café torréfié

d/ Isabelle

La légende nous apprend que Isabelle serait une gouvernante des Pays-Bas, elle fit un vœu au siège de la ville d'Ostende de ne pas déposer sa chemise avant sa prise. Il s'écoula alors 8 mois et Isabelle ayant tenu son vœu, son vêtement changea de couleur et à cette époque la couleur jaunâtre reçut le nom d'isabelle en souvenir de la couleur de la chemise.

En fait c'est une robe considérée comme dégradation de l'alezan ; elle connaît aussi des nuances.

- isabelle soupe de lait                    blanc sale
- isabelle clair
- isabelle foncé                            entre l'alezan et le fauve
- isabelle café au lait                    café au lait avec un excès de lait.

e/ Bai

Robe à poils rouges à la différence de l'alezan ici les extrémités de même que les crins sont noirs. Elle est souvent rencontrée chez le pur sang anglais.

- Bai fauve                    très peu différent de l'isabelle
- Bai clair                    un rouge vif
- Bai ordinaire                ordinaire-normal
- Bai cerise                    couleur de l'acajou
- Bai foncé                    tend au brun
- Bai châtain                  rouge brun terne
- Bai marron                   couleur marron d'Inde
- Bai brun                    c'est un noir mal teint.

f/ Le Souris

C'est la robe surtout retrouvée chez l'âne, très rare chez le cheval.

### 3.1.7.2. Les Robes composées

#### a/ Le gris

Il est produit par un mélange de poils noirs et de poils blancs à des proportions diverses entraînant certaines nuances.

- gris très clair                    presque du blanc
- gris clair                        les poils blancs sont plus nombreux que les noirs
- gris ordinaire                    mélange blanc, noir : homogène
- gris foncé                        les poils noirs l'emportent sur les blancs
- gris ardoisé                      gris foncé avec reflets bleuâtres
- gris de fer                        gris très foncé
- gris sale                         très proche du jaune
- gris tourdille                    carrement jaunâtre
- gris étourneau                    un foncé avec des taches claires

#### b/ L'Aubère

Robe composée de poils blancs et de poils rouges dont les proportions varient :

- aubère                            le blanc domine le rouge
- aubère ordinaire                mélange homogène
- aubère foncé                    le rouge domine le blanc
- aubère mille fleurs            mélange mèche par mèche de blanc et de rouge.

#### c/ Le louvet

Obtenu à partir d'un mélange de jaune et de noir sur un même poil, le jaune se trouvant à la base de sorte que lorsqu'on tord un louvet, on tombe sur l'isabelle.

#### d/ Le Rouan

C'est la seule robe avec un jeu de trois couleurs de poils: Poils blancs, poils noirs et poils rouges. Dans la pratique lorsqu'un cheval a une robe associant des poils rouges et des poils blancs, avec des extrémités et des crins noirs, il est considéré comme un rouan.

e/ Robes mélangées ou Pie

Elles sont rares chez le cheval. Il s'agit d'un mélange par grandes plaques de blanc et d'une autre couleur. Lorsque le blanc domine, on parle de pie plus l'autre couleur, lorsque le blanc est dominé on cite d'abord de couleur ensuite pie.

3.1.7.3. Les Particularités

Elles peuvent être sans siège fixe ou à siège fixe.

a/ Particularités sans siège fixe

- les Reflets brillants.  
Doré, argenté, bronzé, cuivré, gris, moirée, miroitée
- les dégradations de la tête : le lavé
- les mélanges de poils formant des taches.

- . moucheté, taches noires ou brunes sur fond clair
- . Truité : petites taches rouges
- . Tigré ou léopardé : Taches noires, brunes ou rouges faisant penser à la peau du tigre ou du léopard
- . l'herminé : c'est un pardé des marques en tête et des balzanes
- . le Tizonné ou charbonné : taches irrégulièrement noirâtres
- . le zébré : bandes noires ou brunes faisant le tour du corps
- . le pommelé : est formé de taches claires circonscrites par des bandes plus ou moins foncées : fréquentes avec le gris.

- Particularités de couleur

- . le rubican : présence de poils blancs alors que d'ordinaire la robe n'en dispose pas
- . le Zain : absence totale de poils blancs

- Les épis

Ce sont des changements de direction des poils, en irradiation, en tourbillon ou en hérissément. Ils peuvent être divergents ou convergents.

- Les dépigmentations de la peau

La plupart des chevaux possèdent une peau noire, cependant certains ont une peau rosée ; on les qualifie de "tachée de ladre".

b/ Particularités à siège fixeb1/ Marques en tête

Ce sont des taches blanches siégeant au front et ou au chanfrein.

Selon l'étendue on distingue :

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| . quelques poils en tête | présence de quelques poils blancs           |
| . légèrement en tête     | tache blanche petite mais nette             |
| . en tête                | tache de dimension moyenné                  |
| . fortement en tête      | une partie importante du front est occupée. |

Selon la forme, la tache peut être en pelote, en étoile ou en croissant, au niveau du chanfrein on distingue la liste avec ses formes possibles.

- |                   |  |
|-------------------|--|
| . trace de liste  | presque linéaire                                 |
| . petite liste    | un peu plus large                                |
| . grande liste    | toute la partie moyenne du chanfrein est occupée |
| . Demi-belle face | débordement latéral                              |
| . belle-face      | les deux côtes du chanfrein sont intéressés.     |

Il existe d'autres particularités de la tête :

- . Cap de More : tête noire ou brune
- . Cavecé de More : tête noire ou brune seulement en partie inférieure
- . Nez de Renard : Marques de feu ou tache clair sur le pourtour des naseaux et des lèvres
- . Moustaches : poils transversaux sur la lèvre supérieure
- . Boire dans son blanc ou dans son lait : lèvres et bout du nez sont moins envahis par du ladre.

.../...

b2/ Particularités du Tronc

- . La Raie de mulet : Bande noire ou brune qui suit la ligne médiane du garrot à la queue. Rare chez le cheval de course
- . bande cruciale : elle coupe transversalement la raie de mulet au niveau du garrot : fréquente chez l'âne. •

b3/ Particularités des membres

Elles sont représentées par des taches blanches qui entourent l'extrémité des membres au-dessus du sabot : ce sont les balzanes:

- Traces de balzane taches discontinues sur la couronne
- Principe de balzane tache circulaire localisée à la couronne
- Petite balzane couvre la couronne et le pâturon
- Balzane ordinaire couvre le boulet
- grande balzane dépasse le milieu du canon
- balzane chaussée envahit le genou et le jarret
- balzane haut chaussée envahit le milieu de la jambe ou de l'avant-bras
- balzane très haut chaussée gagne la racine du membre.

3.1.8. Les marques particulières3.1.8.1. à la tête

- rudiment de cornes frontales
- discoloration de l'oeil (oeil vairon)
- anomalies dentaires permanentes
- état des yeux : borgne signaler le côté, etc.

3.1.8.2. à l'encolure

- le coup de hache : dépression située au devant du garrot
- le coup de lance : fossette répondant à l'atrophie de digitations cervicales du muscle angulaire de l'épaule.

3.1.8.4. au Tronc

- signaler l'hermaphrodisme ou la cryptordridie si elle existe.

3.1.8.4. Aux membres

## - Des Tares visibles

- . les éparvins : lésions osseuses périostiques de la face interne du jarret amenant une flexion brusque du membre.
- . les formes : vairétés déxostoses
- . les vessigons : Tare molle due au développement des synoviales articulaires ou tendineuses du jarret.
- . molette : Tare molle due au développement des synoviales articulaires ou tendineuses du boulet.
- . éponge : tare molle, souvent indolore qui se développe à la pointe du coude
- . capelet : tare molle, indolore coiffant la pointe du jarret
- . l'hygroma : tare molle, indolore due à un développement d'une bourse séreuse à la face antérieure du genou.

Après avoir étudié tous ces éléments qui ont trait au signalement, il est bon de donner un exemple de signalement. Le document doit être libellé de sorte qu'il commence en début de page, donc absence d'espace blanc, le tout daté et signé.

Exemple de signalement :

Jument, rare barbe, propre au service du trait léger, 15 ans environ, 143 cm sous potence, crinière simple à droite, à tout crin, queue écourtée, taillée en éventail, sous poil bai clair, aubérisé sur la croupe à gauche, épis latéral sur la ligne inférieure des yeux, épis linéaire divergent à la gorge à gauche, en tête piriforme bordée se prolongeant par une liste bordée déviée à gauche se terminant par du ladre entre les naseaux, boit dans son blanc de la lèvre inférieure à gauche, une grande balzane antérieure gauche se terminant en pointe sur la face médiale du fanon, tache blanche au garrot à droite.

Date : Dahra, le 6 juin 1988

Signature: Nd Pathé  
.../...

Au niveau des Services de l'Armée, dans l'administration des Haras et des propriétaires particuliers, il existe d'autres modèles de signalement.

### 3.2. Autres signalements

#### 3.2.1. Signalement militaire

L'animal obtient un numéro matricule gravé au fer sur le sabot de l'antérieur gauche. Dans ce type de signalement il faut relever ce numéro, ensuite le nom de l'animal, le sexe, l'âge, la taille, l'état de la queue, la robe, les marques particulières ; comme le signalement classique, il doit être daté et signé.

#### 3.2.2. Le signalement des Haras

A ce moment généralement, il y a le stud-book. Il faut procéder par le relevé du nom de l'animal, de sa race, de la date de naissance, ensuite le numéro sous lequel il est inscrit au stud book, la taille, la robe, les marques particulières, la descendance, l'ascendance, les performances.

Hormis ces deux types de signalements, il existe un autre que l'on fait de façon particulière.

#### 3.2.3. Signalement d'exception

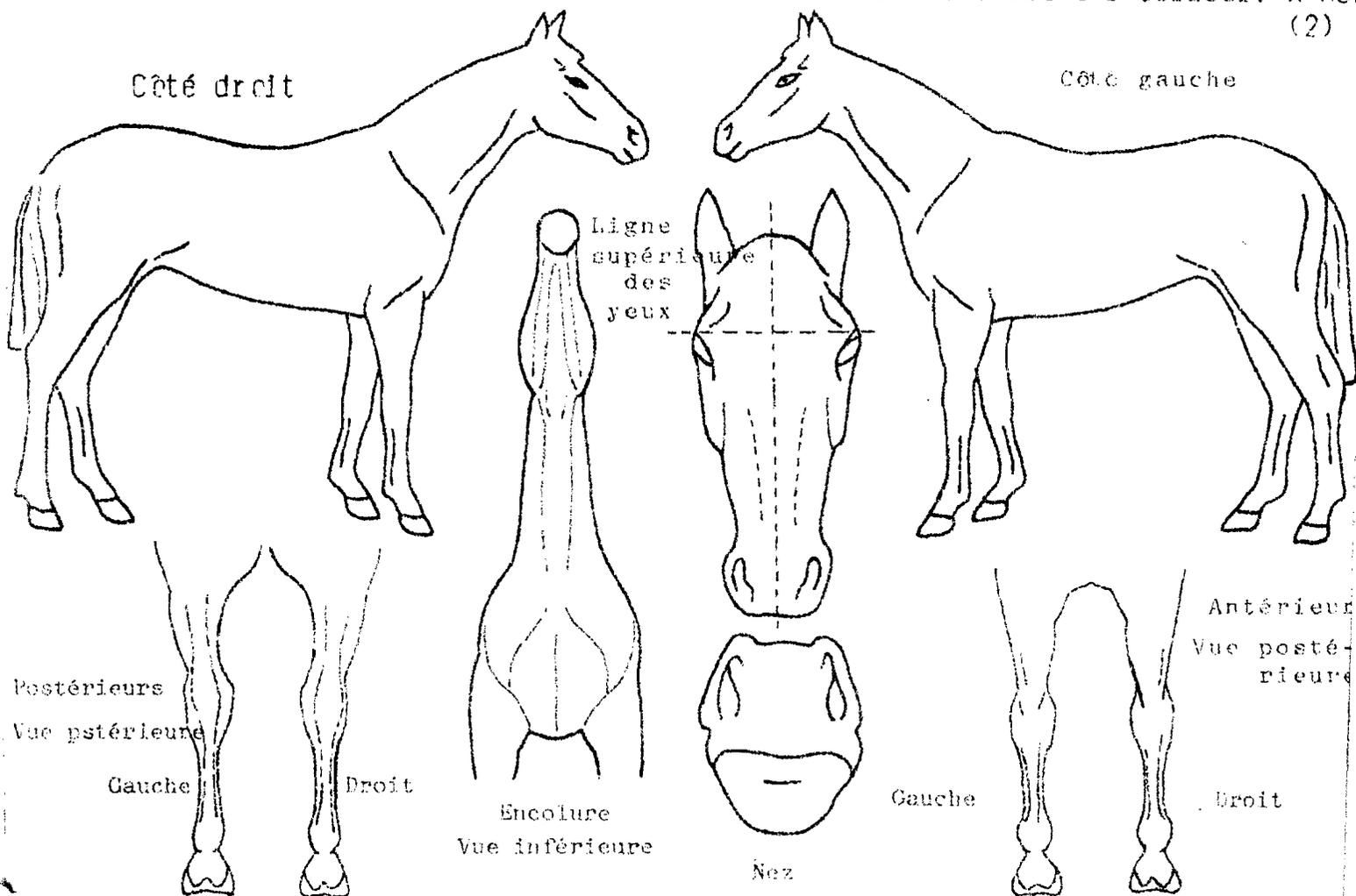
Lors d'expertise, ou lorsqu'il faut départager des protagonistes, il faut utiliser certaines méthodes, soit parce qu'elles sont plus rapides, soit elles sont plus exactes.

- la photographie
- la marque au fer rouge sur la croupe
- le contours de la châtaigneprocède de Leroy 1924 (39)
- Empreintes palatines par moulage des crêtes palatines du palais dur:Tisseur 1939 (42)
- Tatouage sur la gencive inférieure ou la face interne de la lèvre inférieure : 1954
- le rétinogramme : c'est à dire la photographie du fond de l'oeil

SIGNALEMENT GRAPHIQUE

SCHEMA N° 5

Source : Cours d'Extérieur: K AGB (2)



N°	Sexe	Date de naissance	Père
Nom du Produit	Robe		Mère
	TÊTE ( _____ ( _____ ( AC _____ ( _____ Membres ( AD _____ ( _____ ( PG _____ ( _____ ( PD _____ ( _____ ( _____		
CORPS et MARQUES	Signature et cachet du vétérinaire agréé		Signalement enregistré

- les silhouettes signalitiques
- le signalement graphique
- Détermination de l'hémostase du groupe sanguin, méthode utilisée et qui a permis de mettre en évidence un certain nombre de système de marqueurs sanguins. L'utilisation de l'hémostase n'est faite pour le moment que pour la recherche d'exclusion de paternité.

Au Sénégal le signalement classique est utilisé mais de façon très tronquée ; cette utilisation est régie par l'article 4 du décret 61-031 du 17 janvier 1961.

### 3.3. Les signalements C.N.P. et Décret

Selon le Décret, une fiche d'identité No 1, numérotée établie en deux exemplaires sera visée par le Directeur de l'Elevage. Dans ce document un signalement détaillé sera établi par le vétérinaire chargé de la visite et y figureront les coordonnées ethniques. Un exemplaire sera remis au propriétaire, l'autre figurera dans les archives de la Direction de l'Elevage.

Dans le tableau n°10 on retrouve un signalement comportant : le sexe, l'âge, la taille, le poids, la robe, les signes particuliers. On y retrouve aussi des éléments métriques ; la longueur scapulo ischiale, le périmètre thoracique, la hauteur de la poitrine, Indice corporel, indice dactylo-thoracique, tête, canon etc, et si possible la photo.

Dans la pratique le C.N.P. n'utilisera pas ce modèle de signalement. Celui utilisé est encore plus squelettique. Prenons l'exemple de la journée Hippique de la collectivité léboue qui s'est déroulée le 29 mars 1987 sur l'hippodrome de Rufisque.

.../...

- D A K A R -

Tableau n° 8

N°	CHEVAUX	S I G N A L E M E N T					PROPRIÉTAIRE	
		lieu oe	Age	Sexe	Taille	Pds		Performances
<u>II. Poulains Demi-Craack</u>								
1500 m								
Prix Ousmane Séné								
BLE								
1	Sambery .....		4ans	Entier	1,45	45	1ère course	El. Demba S Nbaye
2	Fadièye Ndaw .....	55/86	4ans	Entier	1,47	46	1ère fois	Ameth Saleh
3	Abdoufalmame Sarr..	45/86	4ans	Entier	1,43	45	2 fois 2é	Mame Awa Khouma
4	Sokhna Moumie .....	72/87	3ans	Pouliche	1,46	43	1ère fois 2°	Cheik Ndiaye
5	Soda Bao .....	54/86	4ans	Entier	1,45	45	non classé	Iba Bao
<u>III. Poulains Craacks</u>								
1500 m								
Prix Babacar Ndiaye								
Ndioro								
1	Sokhna Dieng .....	10/86	4ans	Pouliche	1,49	45	2 fois 2ème	Marème Ngalgor Diop
2	Cheikh Fall Baye Gor	56/87	3ans	Entier	1,53	47	non classé	Bara Fall
3	Bon fils .....	44/86	4ans	Pouliche	1,53	45	non classé	Pape Abdou Sarr
4	Mystère (importé)..	50/86	4ans	Pouliche	1,53	53	2 fois 1er	Ndèye B. Dabo
<u>III°. Demi-Craacks Adultes</u>								
tes 2 200 m								
Prix Mbaye Jacques								
Diop								
1	Sirasse Grand yoff	36/85	5ans	Entier	1,45	47	non classé	Doro Ly
2	Khar Yalla	46/85	5ans	Entier	1,47	49	2° fois 1er	Chérif Amar
3	Thiouth II	16/85	5ans	Jument	1,43	47	1er fois 1er	Papa Niang
4	Sadarou	23/85	5ans	Entier	1,45	47	1° fois 2é.	Cheikh Thioye
<u>IV°. Craacks Adultes</u>								
2 200 m								
Prix Mamadou Cora								
Fall								
1	Big-Boss	40/49	ans	Entier	1,56	52	2° fois 1er	Joseph Jarrouge
2	Aminata	43/81	ans	Jument	1,57	48	1 fois 2ème	Caroline Thiam
3	Touba	19/85	ans	Entier	1,56	50	1 fois 2ème	Yousse Sourang

En se référant à la définition de Leroy (39) il est évident que ce signalement (cf. Tableau 8) est loin d'être satisfaisant ; il est commode pour l'instant car il n'y a pas beaucoup de partants, le jour où le nombre devrait s'élever il s'avérerait nécessaire de changer la méthode pour éviter toutes confusions volontaires ou non.

Tableau n° 9

Direction de l'Elevage et des Industries Animales		Modèle n° 1
Nom et domicile du propriétaire		N° _____
	Fiche d'Identité de cheval	
	Nom _____	
	Origine _____	
	Provenance _____	
	Co, N° délivré le _____	
	Déposé à la _____	
<p>Tout changement de propriétaire sera signalé à la Direction de l'Elevage par l'intermédiaire de l'Inspection Régionale dont dépend le lieu du domicile de l'acheteur pour rectification de la fiche.</p>		

P H O T O



## Chapitre IV - DIFFERENTES COURSES ET PRIX

Un calendrier annuel de la saison hippique est fixé par le Ministre de la Jeunesse et des Sports sur propositions de la Fédération ou du C.N.P. Les districts soumettent à l'instance nationale par l'intermédiaire des ligues régionales les dates retenues pour les courses de séries et en particulier pour le Prix Spécial et le Grand Prix.

### 4.1. Les Courses de série

Elles sont ouvertes aux chevaux de trois ans faits qui devront couvrir 1.200 m, aux chevaux de quatre ans faits à cinq ans non faits pour une distance de 1.500 m, et aux chevaux de cinq et plus sur 2.500m.

Les propriétaires intéressés par l'une de ces trois courses y engagent leurs chevaux, après avoir pris connaissance du classement de catégorie de leur sujet.

#### 4.1.1. L'engagement

C'est l'acte écrit par lequel un propriétaire déclare qu'il fera courir un cheval dans une course déterminée. Il doit être fait par le propriétaire ou en son nom par son mandataire légal.

La clôture des engagements a lieu 48 heures avant la course. Passé ce délai, une amende de 500 francs est ajoutée. Les engagements ne sont valables que quand ils sont accompagnés du montant de l'entrée, c'est à dire la somme versée pour qu'un cheval puisse prendre part à la course. L'entrée en aucun cas ne peut être supérieure au 1/10e du montant du prix de la course.

L'engagement d'un cheval donne droit à l'entrée gratuite sur l'hippodrome pour le propriétaire, le palefrenier et le jockey.

Avant la course, tout cheval doit être obligatoirement présenté à la visite d'un vétérinaire de la Direction de l'Élevage qui décidera si le cheval est apte ou non à participer à l'épreuve.

La validité des engagements et la qualification des chevaux ne sont effectives qu'après cette visite.

Un cheval est dit qualifié dans une courses lorsqu'il remplit les conditions d'âge, de charge et d'aptitude requises pour cette course, dans le cas contraire il est dit "non qualifié", s'il devient incapable de courir dans aucune course, il est "disqualifié". Cette disqualification frappe aussi les chevaux ayant été l'instrument d'une manoeuvre frauduleuse, ou appartenant à un propriétaire qui a perdu le droit d'engager et de faire courir.

Le propriétaire ou son représentant est tenu d'indiquer très exactement au moment de l'engagement.

- son nom
- les noms des chevaux qu'il engage
- les noms des jockeys
- ses couleurs.

Il doit aussi obligatoirement remettre au commissaire général la carte d'identité du cheval engagé, pièce qui lui sera remise après la course.

Lorsque l'engagement est :

- nul : le propriétaire ne doit ni forfait, ni entrée
- non valable, le propriétaire est tenu de payer dans le cas d'un cheval non qualifié la totalité de l'entrée agrémentée d'une amende, dans le cas d'un cheval reconnu comme devant appartenir par son origine à un groupe autre que celui indiqué par la fiche d'identité : le propriétaire paye uniquement la totalité de l'entrée.

Les chevaux engagés auront auparavant satisfait les conditions de classement de catégories et de poids.

#### 4.1.2. Classement des chevaux en catégorie

L'article 3 du décret 61-031 (23) stipule que "Tout cheval de trois ans faits à cinq ans non faits sera obligatoirement classé dans des catégories suivantes : les chevaux de trois ans et les chevaux de quatre ans.

Ces catégories sont divisées en trois groupes eux-mêmes subdivisés en classes.

4.1.2.1. Le 1er groupe ou Groupe des chevaux locaux

Il comprend :

- la classe des chevaux de trois ans faits à quatre ans non faits
- la classe des chevaux de quatre ans faits à cinq ans non faits

4.1.2.2. Le 2e groupe ou Groupe des chevaux demi-sang

Les deux classes sont retrouvées avec une précision de la qualité de demi sang. Le décret 61-031 dit : "sont qualifiés de demi-sang :

- les produits issus d'étalons de sang du Haras National de Dahra ou auterisés, dont les certificats d'origine délivrés par la Direction de l'Elevage ou visés par elle, attribuent la qualité de demi-sang à l'un au moins de leurs ascendants.

- Les produits de jument pur-sang dont les certificats d'origine délivrés par la Direction de l'Elevage ou visés par elle, attribuent la qualité de demi-sang à l'un au moins de leurs ascendants.

- Après examen par la Direction du Haras National de Dahra, les produits nés au Sénégal issus d'étalons qualifiés de demi-sang par le Haras National de Dahra, ou de descendants de ces étalons approuvés ou autorisés par la Direction du Haras.

Les produits issus de croisements de chevaux locaux et de pur-sang.

4.1.2.3. 3e groupe ou Groupe des chevaux pur-sang

Nous retrouvons les deux classes de chevaux de trois ans faits à quatre ans non faits, de chevaux de quatre ans faits à cinq ans non faits.

Le décret qualifie de pur sang anglais, anglo-arabe, les chevaux quelque soit leur pays d'origine s'ils sont inscrits soit au stud book du pays où ils sont nés, soit issus de père et mère inscrits au stud book français.

#### 4.1.3. Moyens utilisés pour le classement

Tout cheval local de cinq ans et plus sera obligatoirement classé selon sa taille dans une de ces catégories.

. Fleuves ou Foutankés	1 m 39 et au-dessus
. Mbayard	1 m 34 à 1 m 38 inclus
. Mpar	1 m 25 à 1 m 33 inclus.

Les chevaux de sang seront classés dans l'une de ces catégories et vont se différencier des locaux par le poids de charge constitué par le jockey et sa sellerie.

1ère catégorie : chevaux de 3 ans.

	Poids minimum	Poids maximum
chevaux locaux	40 kg	45 kg
chevaux demi-sang	41 kg	46 kg
chevaux pur sang	42 kg	47 kg

2e catégorie : chevaux de 4 ans

chevaux locaux	41 kg	46 kg
chevaux demi-sang	42 kg	47 kg
chevaux pur sang	45 kg	50 kg

3e catégorie : chevaux de cinq ans et au-dessus

Fleuve - Foutankés	50 kg	62 kg
MBayard	45 kg	55 kg
Mpar	42 kg	51 kg.

Les chevaux de sang, classés pour leur taille, dans l'une de ces catégories auront le poids indiqué auquel il sera ajouté :

- 6 kg pour les "demi-sang"
- 12 kg pour les "pur-sang".

Les juments et les pouliches recevront une décharge de 2 kg.

Ce classement est fait après une toise du cheval, sur une surface dure et parfaitement unie par le vétérinaire chargé de la visite. Une fois ce problème résolu le contrôle du jockey est effectué.

#### 4.1.4. La licence du jockey

Aucun individu ne peut être admis à monter un cheval en qualité de jockey, s'il ne possède pas une licence.

La licence de jockey est délivrée par la fédération des courses hippiques. Pour l'obtenir le candidat adresse à la Fédération sous couvert du district et de la ligue dont relève le lieu de son domicile, une demande manuscrite à laquelle il joint une photocopie légalisée de sa carte nationale d'identité et deux photographies l'une des photos sera apposée sur la licence et l'autre restera dans les archives de la Fédération.

Elle est valable pour un an à partir du 1er novembre. Pour le renouvellement le jockey enverra par le même circuit une demande de renouvellement à laquelle il joindra la licence en péremption.

La licence lui sera retournée avec au verso le visa du Président de la Fédération et la date limite de validité si le renouvellement est accordé.

Ce n'est qu'après toutes ces formalités que les chevaux sont amenés au départ. Après la course les jockeys doivent rester à cheval jusqu'à l'endroit où ils sont pesés sauf en cas de force majeure.

Indépendamment des courses de série il existe le Prix spécial et le grand Prix.

#### 4.2. Le Prix spécial

Il est ouvert à tous les chevaux de trois et quatre ans sans distinction d'origine, il s'agit d'une course intergénération. Le Prix spécial s'inscrit dans la grille des engagements, du contrôle du prix de série. Il en est de même que le Grand Prix.

.../...

Le montant du prix doit être au moins égal à celui de la course de série la mieux dotée prévue au programme du District pour la saison considérée.

La distance à courir sera de 1500 mètres.

#### 4.3. Le Grand Prix

Il est ouvert à tous les chevaux de cinq ans et au-dessus sans distinction de taille. La distance à parcourir peut être portée à 3000m.

Les Prix spéciaux et les Grands Prix pourront éventuellement bénéficier d'une subvention qui sera attribuée par la Fédération Nationale des courses hippiques.

#### 4.4. Le Paiement des Prix

Le premier prix est payé quelque soit le nombre de partants étant entendu que ce nombre ne peut être inférieur à quatre, le deuxième prix est dû si la course réunit sept (7) partants, le troisième prix est payé si le départ compte neuf (9) chevaux.

Lorsqu'il arrive qu'une décision distance un cheval, le suivant immédiat a droit à son prix s'il était classé premier ou placé.

En cas de dead-Head pour la première place, les chevaux gagnants se partagent les premier et second prix.

Le paiement des prix aura lieu le lendemain de la course, aux heures et lieu fixés par le Commissaire Général et portés à temps utile à la connaissance des intéressés.

Le montant du prix perçu, le propriétaire en donnera quittance qui servira d'accusé de réception. Les reçus timbrés et acquittés seront conservés par la société hippique organisatrice, et présentés éventuellement sur demande au contrôle du district, de la ligue ou de la Fédération Nationale des courses hippiques.

Une amende ou un avertissement peut frapper les propriétaires les jockeys et palefreniers. Le montant de l'amende infligée par le Commissaire Général à l'occasion d'une course, selon la gravité de la faute ou de l'infraction et de ses conséquences éventuelles se situe dans la fourchette de 2 à 5 p. 100 du montant du premier prix.

Une course de chevaux pour pouvoir payer correctement des prix assez substantiels doit servir de support à un pari-mutuel. Cette idée date de 1961 et la création d'un pari mutuel local est prévue par l'article No 64 du décret 61-031 du 17 janvier 1961 portant règlement des courses hippiques, ce jeu au début n'avait vraiment pas eu de succès. Il faudra attendre Février 1987 pour voir naître le Pari Mutuel Urbain patronné par la Loterie Nationale Sénégalaise (LONASE) organisme détendant le monopole des jeux du hasard pour connaître un engouement jamais égalé.

Chapitre V - LE PARI MUTUEL

L'alliance du hasard et du calcul a séduit beaucoup de joueurs qui n'auraient pas pris le même intérêt à des risques purement aléatoires ; comme le loto. Une enquête montre d'ailleurs que les parieurs calculateurs gagnent en moyenne trois fois plus que les joueurs sans réflexion ; mais lorsque les joueurs sans réflexion gagnent la somme est souvent élevée.

L'étude de ce chapitre nous permettra d'aborder l'historique du jeu pour en saisir les tenants et les aboutissements, ensuite nous verrons le Pari mutuel prévu par le décret 61.031 (23 ), nous terminerons par le pari mutuel urbain proposé par la Loterie Nationale Sénégalaise.

### 5.1. Historique (Perceped (36), Lespardat (29))

Le pari public se développe en France au 19<sup>e</sup> siècle. Les membres de la Société d'Encouragement se réunissaient dans les salons du "jockey-club" pour parier. La "poule" détenait le record du succès. Les joueurs tiraient au sort, dans un chapeau un papier portant le numéro d'un cheval, celui qui détient le numéro du cheval gagnant empoche tous les enjeux.

Joseph Oller eut l'idée de porter ce jeu au niveau des champs de courses en réalisant un prélèvement sur les enjeux avant la répartition. Puis en 1865, il crée les paris mutuels, les joueurs choisissent leur cheval, l'ensemble des mises, déduction faite du prélèvement était ensuite réparti entre gagnants.

Les "poules" et les paris prirent un tel essor que l'opinion publique s'émeut au nom de la morale ; le gouvernement intervient et en 1869 le jeu de "poule" est assimilé aux loteries prohibées par la loi 1836, les paris mutuels sont interdits en 1874. Les conséquences furent désastreuses, le nombre de spectateurs baissant considérablement. L'attrait du jeu semble avoir une importance comparable à celui de spectacle et donc essentiel pour le développement des courses de chevaux.

En 1887 la Société d'Encouragement est autorisée à organiser elle-même le Pari-Mutuel, selon la formule de J. Oller 2 p. 100 sont prélevés et destinés à l'assistance publique à partir de ce moment le Pari mutuel est assimilé aux loteries destinées à des oeuvres de bienfaisance et admises par la loi de 1836.

.../...

La loi du 2 juin 1891 réorganise totalement l'institution. Outre le rôle des Sociétés de course, elle définit les bases du fonctionnement du pari mutuel, unique type autorisé avec un prélèvement réalisé en faveur des oeuvres et de l'élevage.

La loi des Finances du 16 avril 1930 autorise les sociétés de courses parisiennes à organiser le pari mutuel en dehors des hippodromes : le Pari Mutuel Urbain.

Au Sénégal un pari mutuel local a été créé par le décret 61-031 du 17 janvier 1961 instituant un règlement des courses hippiques.

### 5.2. Le Pari mutuel local

Il est régi par les articles 64 à 69 du décret instituant le règlement des courses. Le texte prévoit un local pour le déroulement des opérations du pari mutuel. Dans cet espace on doit retrouver :

- un ou plusieurs guichets de délivrance de tickets
- un ou plusieurs guichets de payement.

En dehors du personnel auxiliaire chargé des opérations, du commissaire au pari mutuel, du commissaire général, du délégué de la Fédération Nationale des courses hippiques, du délégué de la ligue régionale et du délégué du district l'entrée dans le local est formellement interdite.

Pour une même course tous les tickets auront une couleur identique. Ils porteront un numéro et seront perforés à la date de la course, à défaut les blocs seront présentés au contrôle de la fédération.

Un coup de cloche devrait avertir le public que le départ était valable et marquerait la fin des opérations de délivrance des tickets.

Pour la comptabilité la société devrait posséder :

- des feuilles (Modèle 2<sup>o</sup>) pour le calcul des opérations concernant le cheval gagnant ;

.../...

Tableau n°12

Source : Decret 61-031 du 17 Janvier 61 Annexes

Modèle des tableaux pour la comptabilité et le calcul des opérations  
du pari mutuel

Modèle : n°2

Courses de chevaux du \_\_\_\_\_

Course \_\_\_\_\_ Rapport du cheval gagnant.

Nom du cheval	Numéro	Mises	Sommes à payer
		1	
		2	
		3	
		4	
		5	
		6	
		7	
		8	
		9	
		10	
		11	
		12	
		13	
		14	
		15	
		16	
		17	
		18	
		19	
		20	
Rapport du gagnant	Total .....	x 5	
Cheval n° _____	Prélèvement _____		

Tableau n° 13

Source : Decret 61-031 ( 23 ) Annexes

Modèle : n°3

Course de chevaux du \_\_\_\_\_

Course \_\_\_\_\_ Rapport des chevaux placés \_\_\_\_\_

Nom du cheval	Numéro	Mises	Sommes à payer
	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
Rapport des placés		Total ..... x 5	
Cheval n° _____		Prélèvement _____	
cheval n° _____		Reste	
cheval n° _____		Reste	
		dont le _____ est de _____	

Tableau n° 14

Source : Decret 61-031 (23) Annexe.

Modèle : n°4

TAT TAT RECAPITULATIF DES RESULTATS

de la journée du : \_\_\_\_\_

1ère Course	Couleurs	Gagnant placé placé placé	
2ème Course	Couleurs	Gagnant placé placé placé	
3ème Course	Couleurs	Gagnant placé placé placé	
4ème Course	Couleurs	Gagnant placé placé placé	

- des feuilles (modèle 3) pour les opérations sur les chevaux placés
- des feuilles (modèle 4) pour la récapitulation des résultats de la journée, la couleur des tickets de chaque course y figurera.

Les feuilles (modèles 2, 3 et 4) utilisées pour la comptabilité et le calcul des opérations du pari mutuel sont conservées par les sociétés et éventuellement présentées à toute réquisition du district, de la ligue ou de la Fédération Nationale des courses hippiques.

Les prélèvements sont régis par l'article 68 du texte ; la somme représentant le total des mises sur les chevaux participant à une course est soumise à un prélèvement dont le montant, qui ne pourra excéder 20 p. 100 est fixé chaque année par décision du Ministre de la jeunesse et des sports qui en réglera la répartition sur proposition de la Fédération Nationale des courses hippiques, une partie est versée à la caisse sociale, le reliquat 3 p. 100 du total des mises sera mis par la société à la disposition de la fédération pour constituer des primes :

- prime à la race
- prime à la monte
- prime à la tenue des jockeys.

Concernant les rapports du gagnant et des placés, le total des mises sur les chevaux joués gagnants est soumis au prélèvement. Le reliquat est divisé par le nombre de mise sur le cheval arrivé premier: le quotient représente le rapport.

Le total des mises sur les chevaux joués placés est lui aussi soumis au prélèvement ; du reste on retire le reliquat, le chiffre obtenu est divisé par le nombre de placés. Le quotient est affecté à chaque cheval placé, puis pour chacun d'eux réparti entre les mises. Le rapport est la somme obtenue par cette opération augmentée de la valeur de la mise.

Les tickets non payés au pari mutuel le jour de la course, pourront l'être le lendemain aux heures et lieu portés sur le tableau d'affichage. Passé ce délai tout remboursement qui n'aura pas été demandé sera acquis à la Société.

Avant la mise en place de ce pari mutuel local (hippodrome) le décret interdit formellement en son article 69 le "jeu de poule". Tel devrait être le epari mais n'a jamais été appliqué ainsi.

La loterie Nationale Sénégalaise (LONASE) société jouissant du monopole des jeux du hasard dans notre pays a eu l'idée de faire jouer un pari mutuel urbain aux sénégalais avec support: les courses hippiques qui se déroulent sur les hippodromes français.

### 5.3. Le Pari Mutuel Urbain (P.M.U.) LONASE

Il a été créé le 5 février 1987. Au Sénégal, les joueurs misent sur les courses qui se déroulent à Vincennes, Longchamp, Auteuil Eighein, Cagnes -sur-Mer, etc ; le jeu n'a pas encore couvert tout le Sénégal mais jouit d'une popularité extraordinaire.

La veille ou deux jours avant la course, la LONASE met à la disposition de ses souscripteurs le bulletin officiel ou programme obtenu à la suite d'un contrat la liant avec l'Agence France Presse (AFP .)

Ainsi le joueur peut miser le samedi, le dimanche et le mardi au tiercé le mercredi au quarté.

#### 5.3.1. Le Tiercé

Créé en 1954 par Carnus : c'est un pari qui consiste à désigner les trois premiers chevaux d'une course. Le parieur joue sur le bordereau l'ordre qui lui semble le plus adéquat après étude du bulletin. S'il gagne il aura droit à un rapport "dans l'ordre", si l'ordre d'arrivée correspond à celui qu'il a joué, si non il aura un rapport "dans le désordre".

Il est possible <sup>jouer</sup>/ des combinaisons complètes à la limite des 12 chevaux, mais aussi des champs simplifiés.

#### 5.3.2. Le Quarté

Il a été proposé pour la première fois en France le 26 février 1976 et connu depuis lors un énorme succès. Ce pari connaît aussi ce même succès au Sénégal, facilement la masse globale des pari atteint soixante dix millions de francs CFA.

PROGRAMME OFFICIEL  
 PARI MUTUEL URBAIN  
 Auteuil (Corde à Gauche) 13 partants  
 PRIX KARCIMONT 4<sup>e</sup> COURSE  
 STEEPLE 130 000 FF - 3700 Mètres  
 QUARTE  
 Jeudi 7 Avril 1988  
 Terrain Lourd

N°	Chevaux	Sexe	Origins	Jockeys	Pds	Perf	Gains	Entrain.	Propriétai-	Cote
!	!	!	!	!	!	!	!	neurs	res	!
!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
1	DOM TROY	H.5	Dom Rao.P.of	!	!	!	!	!	!	!
!	!	!	! Troy	C.DELATTRE	67kg	1TT2	108750	F.DANLOUX	D.BOURLET	18/1
2	QUIPROQUO	H.6	Le Ponlet-Bar	!	!	!	!	!	!	!
!	!	!	! Iafka	D.BAILLEZ	67kg	11	0108750	JN.BARBE	M.FTUGEDOIE	13/1
3	La Bozonde	F.6	Sanhestin De-	!	!	!	!	!	!	!
!	!	!	! Izante	LAMARTINE	65kg	T.60	1245625	P.DESMOTS	M.P.DESMOTS	127/1
4	Quasigo	H.6	Trenel-Fanny	N.PEGUY	65kg	A14	1130000	P.L.DARGY	E.LANDI	112/1
5	Quintillus	H.6	LeRev.Gergov.	JJ.LECORVEN	65kg	3.6	6169375	P.DESMOTS	C.PHILLIPE	115/1
6	MONTMEREI	H.5	Montevides II	!	!	!	!	!	!	!
!	!	!	! Meriba	J.MACERU	65kg	3.3	678000	E.LEENDER	M.TESSIER	19/1
7	Bomb Blast	H.6	Triple B.Be	R.DUCHENE	64kg	6.0A	1163750	G.BONNEV	G.BONNEVIENT	135/1
8	F.D'ARTIFICE	H.5	Margouillat F	T.GUILLAU	!	!	!	!	!	!
!	!	!	!	ME	64kg	5.00	147500	S.DUVEAU	Me S.DUVEAU	11/1
9	TALEGO	H.8	Tyrant-Timilda	R.Medina	64kg	T.0T	1927500	P.PELAT	J.MERCIER	17/1
10	PRESTEN	H.6	Carwhite B.M	P.SBARLY	64kg	0.7	2515000	H.DAIL-	!	!
!	!	!	!	!	!	!	!	LIERES	M.PORTEFIN	14/1
11	KABOY	M.5	Sukawa-Bayarina	D.MESCAM	62kg	4.6	1166875	J.LESBOR	!	!
!	!	!	!	!	!	!	!	IDES	M.BUZNIANSKI	3/1
12	NORTHIEN MISS	F.5	Nort.T.M.Mous	S.CORNETTE	62kg	A.7	11Néant	V.GRECO	V.GRECO	140/1
13	PORT LOUIS	H.5	Olmeto.P.la NI	D.GOUJON	62kg	7.5	1105000	J.F.DAU-	!	!
!	!	!	!	!	!	!	!	BIN	A.MICHEL	28/1

Forme - 1 - 2 - 5 - 9 - 11

Classe - 1 - 2 - 4 - 5

Régularité - 1 - 2 - 3 - 4 - 10

En progrès - 1 - 2 - 5 - 3

Entraîneurs en forme F DANLOUX, JH BARBE, J LESBORDES, P.PELAT

Jockeys en Forme - D. MESCAM, D. BAILLEZ, C.DELATTRE, R.MEDINA

Favoris - KABOY (11), PRESTEN (10), TALEGO (9)

DOM TROY (1) - MONTMEREI (6)

Tableau n° 15  
 Source - P.M.U. Lonase 37 Avenue Jules Ferry - Dakar

Ici il s'agit de découvrir les quatre chevaux venant les premiers dans une même course ; ceci donne lieu à un rapport dans l'ordre et un dans le désordre.

Au quarté il est possible d'aligner beaucoup de chevaux C'est le champ simplifié, mais aussi de jouer la combinaison complète qui donne lorsqu'on trouve une fois dans l'ordre et vingt trois fois dans le désordre.

### 5.3.3. Le Trio

A partir du programme officiel un peu pauvre en indication, il s'agit de découvrir les trois chevaux arrivés premiers, là l'ordre n'est pas important. La mise étant la même aussi bien au trio, qu'aux tierce et quarte ; deux cents francs CFA.

Il existe d'autres types de jeu avec des combinaisons de deux chevaux, ce sont les couplés.

### 5.3.4. Le couplé gagnant

Il consiste à découvrir les deux chevaux qui arriveront premier et deuxième dans cet ordre, et ceci donne droit à un rapport couple gagnant.

### 5.3.5. Le couplé placé

Dans le langage des parieurs c'est le couple d'arrière garde, il s'agit de désigner par une combinaison de deux chevaux, les chevaux arrivés gagnants ou placés parmi les trois premiers d'un tierce ou d'un quarte : s'il trouve le parieur peut avoir trois possibilités de gains :

le couple placé A	1er et deuxième
le couple placé B	1er et troisième
le couple placé C	deuxième et troisième.

En comparant le mode d'organisation de courses hippiques du Comité National aux articles du décret 61-031 du 27 janvier 1961 instituant un règlement des courses, il est évident qu'il y a entorse quelque part ; et dans la troisième partie nous essayerons de mettre sur place certaines propositions tendant à l'amélioration des courses hippiques du milieu hippique en général.

TROISIÈME PARTIE

PROPOSITIONS D'ORGANISATION DU MILIEU HIPPIQUE

Le moment est venu, à la suite de l'étude sur l'éthnologie et les courses de faire des propositions tendant à améliorer le milieu hippique sénégalais. Pour mener à bien cette tâche, un signalement Wolof sera mis en place, ensuite pour essayer d'améliorer les performances, une étude des principales affections sera faite en comparant les thérapeutiques locale et moderne, pour terminer, nous allons rechercher des règles pour un pari mutuel urbain sénégalais par la rationalisation du milieu hippique.

## Chapitre I - SIGNALEMENT WOLOF

L'ésotérisme des termes wolof du signalement ne s'étant pas transmis intégralement aux générations actuelles en raison de l'effectif limité d'équins et de la diminution significative du véritable "homme du cheval", il est apparu nécessaire d'actualiser cette question.

Le pari mutuel urbain (P.M.U.) a fait beaucoup d'adeptes au Sénégal et l'objectif devrait être de jumeler le pari fait sur les chevaux courant en France avec un pari basé sur ceux en compétition sur nos hippodromes. Pour cela la LONASE dans un volet alphabétisation devrait initier ses souscripteurs au signalement wolof.

Dans ce chapitre nous étudierons les robes, les particularités ensuite les marques particulières.

### 1.1. Les robes

Pour plus de commodité, nous allons adopter la méthode du signalement classique à savoir diviser les robes selon leur fond en deux catégories :

- les robes simples où tous les poils ont la même couleur
- les robes composées formées d'un mélange de poils de couleurs différentes.

#### 1.1.1. Les robes simples

##### 1.1.1.1. Le blanc ou ndimb

Le blanc est peu fréquent en milieu équin sénégalais, d'ailleurs, certaines gens le confondent au gris XáccA chaque robe nous allons donner l'appellation en wolof, la signification et la synonymie française.

<u>Appellation</u>	<u>Signification</u>	<u>Synonymie</u>
ndimbsoy	Blanc crayeux	Blanc mat
ndimbkaña	Blanc jaunâtre	Blanc sale
Barre	Reflets bleuâtres	Blanc porcelaine
Mbéey	Blanc des albinos	Blanc rose.
		.../...

1.1.1.2. Le noir ou mbongu

Il est constitué de poils, de crins et d'extrémités noirs.  
Robe rare et reconnaît quelques nuances :

<u>Appellation</u>	<u>Signification</u>	<u>Synonymes</u>
mbongu	noir dégradé	noir mal teint
mbongu bu fiuul kukk	Noir à reflets brillants	noir de jais

1.1.1.3. L'alezan ou ngélému

Robe formée de poils jaunes à rouges avec des crins délavés,  
possède de nombreuses variétés.

<u>Appellation</u>	<u>Signification</u>	<u>Synonyme</u>
ngélému mbóola	pelage de lion	Alezan fauve
ngélému bu leer	Alezan clair	Alezan clair
ngélému wurus	jaune luisant	Alezan doré
ngélému	Alezan ordinaire	Alezan ordinaire
ngélému xánjar	Tend vers le brun	Alezan foncé
ngélému	Rouge vif	Alezan cerise
ngélému ngalay caam	Couleur de l'écorce de châtaigne	Alezan châtain
ngélému xun	couleur de café torréfié	Alezan brûlé

1.1.1.4. Isabelle ou Woldu

Souvent considérée comme une dégradation de l'alezan, cette  
robe est formée de poils jaunâtres avec des nuances.

<u>Appellation</u>	<u>Signification</u>	<u>Synonyme</u>
woldu	Isabelle	Isabelle
woldou bu xall	peu différent du blanc sale	Isabelle soupe de lait
woldou bu weex	Isabel clair	isabelle clair
woldu bu fiuul	fait transition avec l'alezan fauve	isabelle foncé
woldu bu mboq	isabelle café au lait	isabelle café au lait

.../...

1.1.1.5. Bai ou Jákker

Robe de cheval formée de poils rouges avec extrémités, crins et poils noirs : il existe plusieurs variantes.

<u>Appellation</u>	<u>Signification</u>	<u>Synonyme</u>
Jakkeeru woldu	Peu différent de l'isabelle	Bai fauve
Jakkeeru tiir	Rouge vif	Bai clair
Jakkeer	Bai ordinaire	Bai ordinaire
Jakkeeru mbõngu	Tire vers le brun	Bai foncé
Jakkeeru dottu daqaar	Rouge brun terne	Bai châtain
Jakkeeru mbóola	Couleur marron	Bai marron
Jakkeeru golo	un noir mal teint	Bai brun

1.1.1.6. Le souris ou Woccu kaña

Robe grise comme celle de la souris comme composée uniquement de poils gris. Elle est très rare dans l'espèce équine mais fréquente chez l'âne.

1.1.2. Les robes composées

1.1.2.1. Le Gris ou Xàcc

Cette robe est composée de poils noirs et de poils blancs. Elle diffère fondamentalement de la robe souris parce que celle-ci n'est pas due à un mélange. Certaines de ses nuances la confondent avec le blanc.

<u>Appellation</u>	<u>Signification</u>	<u>Synonyme</u>
Xàcc bu weer	se rapproche du blanc.	gris très clair
Xàccu piis	les poils blancs sont en nombre plus important que les noirs	gris clair
Xàcc	mélange homogène de poils blancs et de poils noirs	gris ordinaire
Xàcc bu ñuul } Xàccu mbõngu }	les poils noirs l'emportent	gris foncé

Xàccu dérèm	très foncé	gris de fer
Xàccu selen	tire sur le jaune	gris sale
Xàccu kaña } Xàccu woldu }	Jaunâtre	gris tourdille

#### 1.1.2.2 L'Aubère ou Jeñ

Robe composée de poils blancs et de poils rouges avec des variations de proportions.

<u>Appellation</u>	<u>Signification</u>	<u>Synonyme</u>
Jeñ bu weex	le blanc domine	aubère clair
Jeñ	mélange homogène	aubère ordinaire
Jeñ bu xonq	le rouge l'emporte	aubère foncé.

#### 1.1.2.3. Le Rouan ou Xàcc bu xonq

Robe composée de trois types de poils : des blancs, des rouges et des noirs avec une seule variante : Xàcc bu xonq bu fòot qui est légèrement délavé.

### 1.2. Les particularités des robes

Elles se distinguent en particularités sans siège fixe et en particularités à siège fixe.

#### 1.2.1. Particularités sans siège fixe

##### 1.2.1.1. Les reflets brillants

Ils font qualifier la robe de dorée, argentée, bronzée, cuivrée, miroitée.

<u>Appellation</u>	<u>Synonyme</u>
Wurus	doré
Xaalis	argenté
Xà'jar	bronzé
Pèrèm	cuivré
Lirxati	miroité

1.2.1.2. Dégradations de teinte

<u>Appellation</u>	<u>Synonyme</u>
Fóot	lavé

1.2.1.3. Mélange de poils tache

<u>Appellation</u>	<u>Synonyme</u>
barxant bu ñuul	moucheté
barxant	truité
mbuy-mbuyann	neigé
ngilint	tisonné
fasu àll	zébré

1.2.1.4. Particularités de couleur

<u>Appellation</u>	<u>Signification</u>	<u>Synonyme</u>
tojal	Robe unicolore mais avec quelques poils blancs	Rubican
muumi	Robe ne comportant aucun poil ni crin blanc	Zain

1.2.1.5. Dépigmentation de la peau

Tache de ladre      Jib

Lorsque la tache de ladre se situe entre les naseaux sans les dépasser, elle est qualifiée de Poonu niw signifiant littéralement le "tabac du mort". Sa présence chez un cheval fait qu'il ne sera jamais acheté par les connaisseurs, les propriétaires qui font la remarque la transformant en belle face en échaudant la face de l'animal.

1.2.2. Particularités à siège fixe

1.2.2.1. à la tête

a/ au front

Les marques blanches placées sur le front sont souvent suivies d'une raie de poils blancs qui s'étend sur le chanfrein qu'on appelle liste : ou dóo variable en longueur, largeur, direction, etc.

a1/ Selon l'étendue

<u>Appellation</u>	<u>Synonyme</u>
pellé	en tête en pelotte
pellé bidiw	en tête en étoile
pelle weer wu ndaw	en tête en croissant

b/ Sur le chanfrein

<u>Appellation</u>	<u>Synonyme</u>
as xotti	trace de liste
xotti bu ndaw	petite liste
xotti	liste
xotti bu mag } ndam-ndam }	grande liste
Sëlmü benn boor	demi belle face
Sëlmü	Belle face

1.2.2.2. Particularités des membres

Les extrémités sont claires (fóot) ou foncées (ñuul). Souvent des taches blanches les entourent au-dessus du sabot (we) : ce sont les balzanes (Jééb).

<u>Appellation</u>	<u>Synonyme</u>
<u>Jééb rurale</u>	Trace et principe de balzane
Jééb bu yemaay	petite balzane
Jééb bu mag	grande balzane
Jééb	balzane
Jééb ba ci digg	balzane chaussée
Jééb ba ci óom	balzane haut chaussée
Jééb weqal bulgu	une balzane postérieure
Jééb xatab	balzane antérieure
Jééb xatab naar	deux balzanes antérieures
Jéébu jalawle	balzanes diagonales
Jééb gaddu jaasi	
Jééb jatan	balzanes latérales

.../...

1.3. Marques particulières constitutionnelles

1.3.1. à la tête

<u>Appellation</u>	<u>Synonyme</u>
Xolore	oeil vairon

1.3.2. À l'encolure

ndë qé	coup de hache
--------	---------------

1.3.3. aux membres

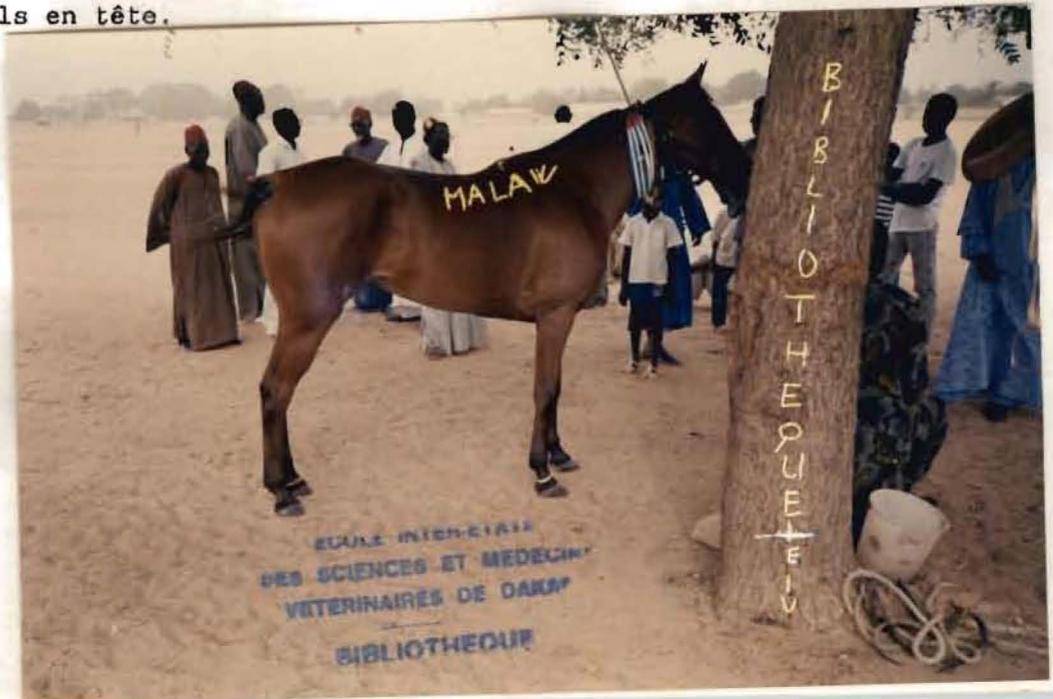
<u>Appellation</u>	<u>Synonyme</u>
bëtu ndox	vessigon
Xor	châtaigne
Kostan	
bëtu ndoxu waq	molette
bëtu ndoxu Óom	Hygroma
bëtu ndoxu conc	éponge
bëtu ndoxu siis	capelet

1.4. Signalement de quelques bons chevaux

1.4.1. Malaw

1.4.1.1. Signalement CNP

Malaw, demi crack adulte, pouliche de cinq ans, Bai 1,47 m, quelques poils en tête.



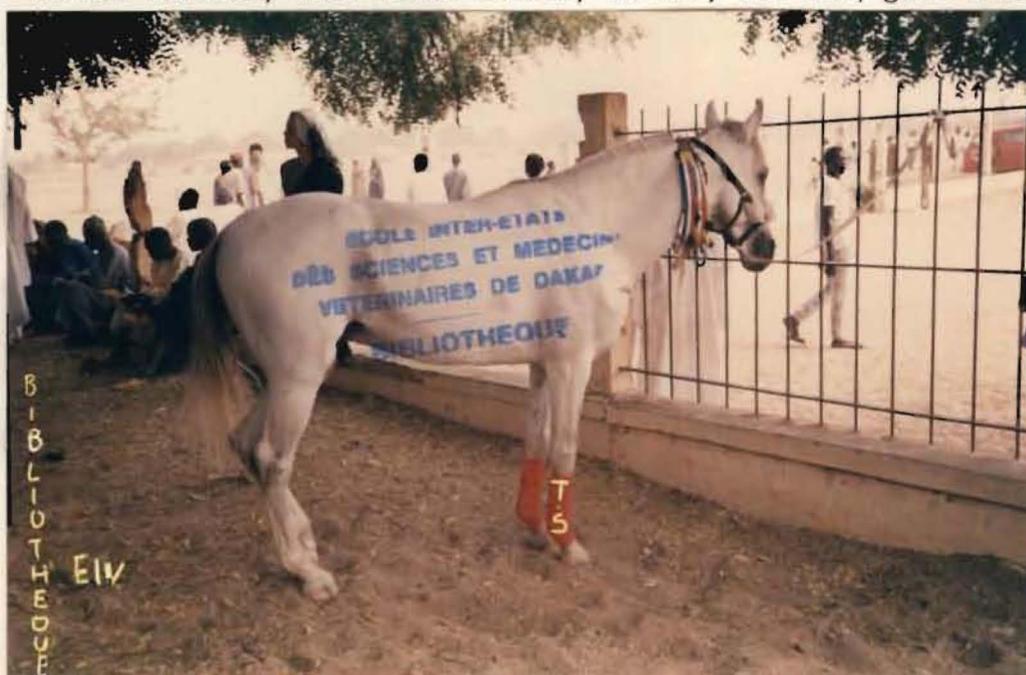
#### 1.4.1.2. Signalement wolof

Malaw, mbayaar wu jigeen wu tollu ci juroomi att, jakkeer la wuy xee ci jakkeeru tiir, taxawayam tollu na ci metaar ak geneewal bu tek fukki centimeetar ak juróom ñaar ; boo setlo kanám ga amna ass ndóobu.

#### 1.4.2. Thomas SANKARA

##### 1.4.2.1. Signalement C.N.P.

Thomas SANKARA, demi-crack adulte, entier, six ans, gris clair, 1,45 m.



##### 1.4.2.2. Signalement wolof

Thomas SANKARA, mbayar wu goor la Xáccu pús tollu ci juroom been att taxawayam boko natté ci jogorem tollu na ci metaar ak genéwal ak fukki santimetaar ak juroom.

#### 1.4.3. Mâme Lô

##### 1.4.3. Signalement C.N.P.

Poulain 1/2 crack, 3 ans, gris pommelé, 1,45 m, 2 sabots latéraux gauche bicolores.

.../...



#### 1.4.3.2. Signalement wolof

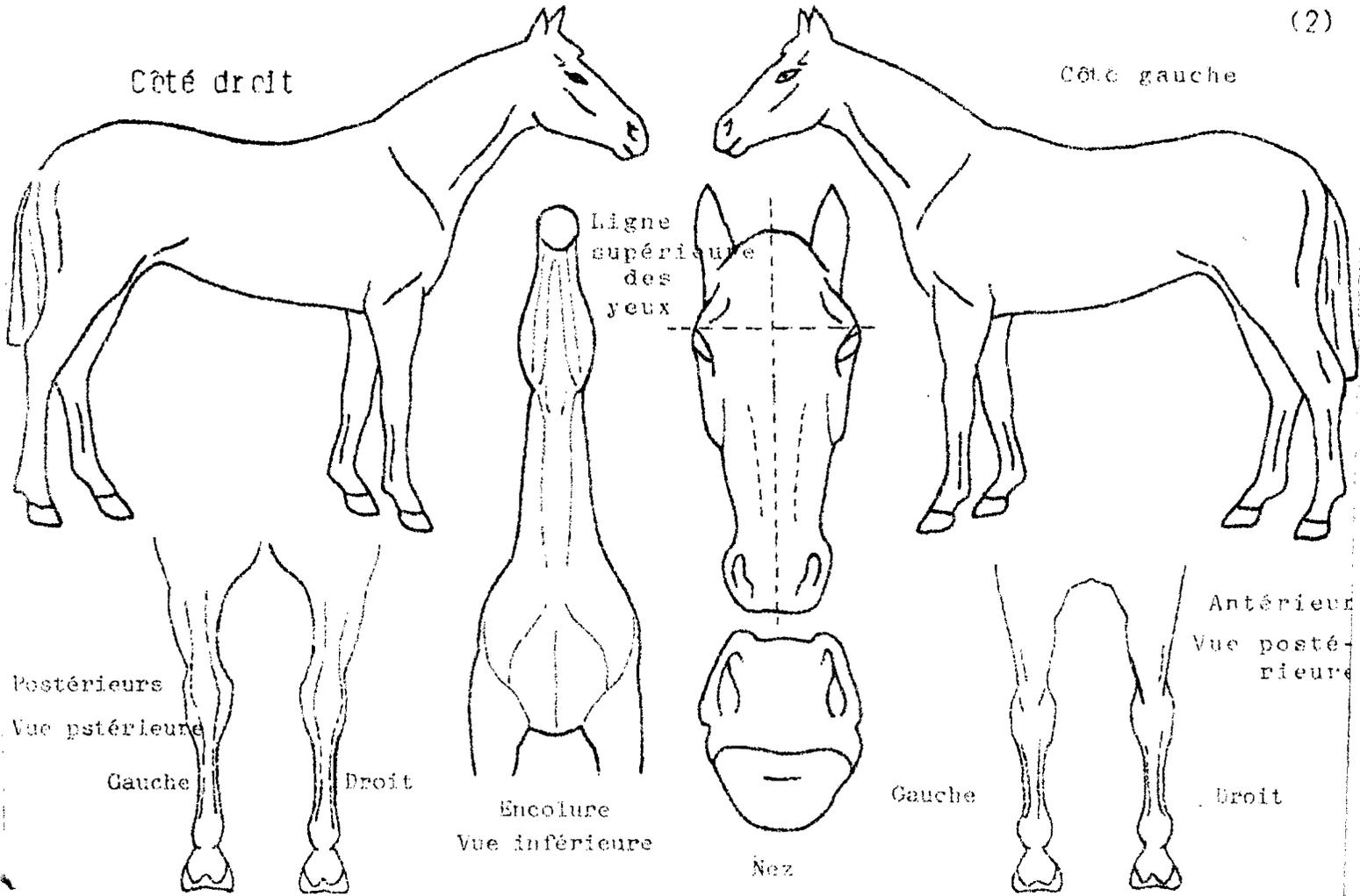
Mame Lô, mol wu ndawla, Xacc mbuy mbuyann, tollu ci niéti att, taxayaam boko natté ci jogorem tollu na ci metaar ak genéwal ak fukki santimetarr ak juroom ; ñaari we jatangu camenyi dañó foot.

Après l'étude du signalement wolof, pour mieux rentabiliser notre cheval de course, nous ferons connaissance avec les principales affections rencontrées en milieu hippique sénégalais, afin de les éviter ou de les traiter lorsqu'elles se déclarent.

SIGNALEMENT GRAPHIQUE

SCHEMA N° 5

Source : Cours d'Extérieur: K AGB (2)



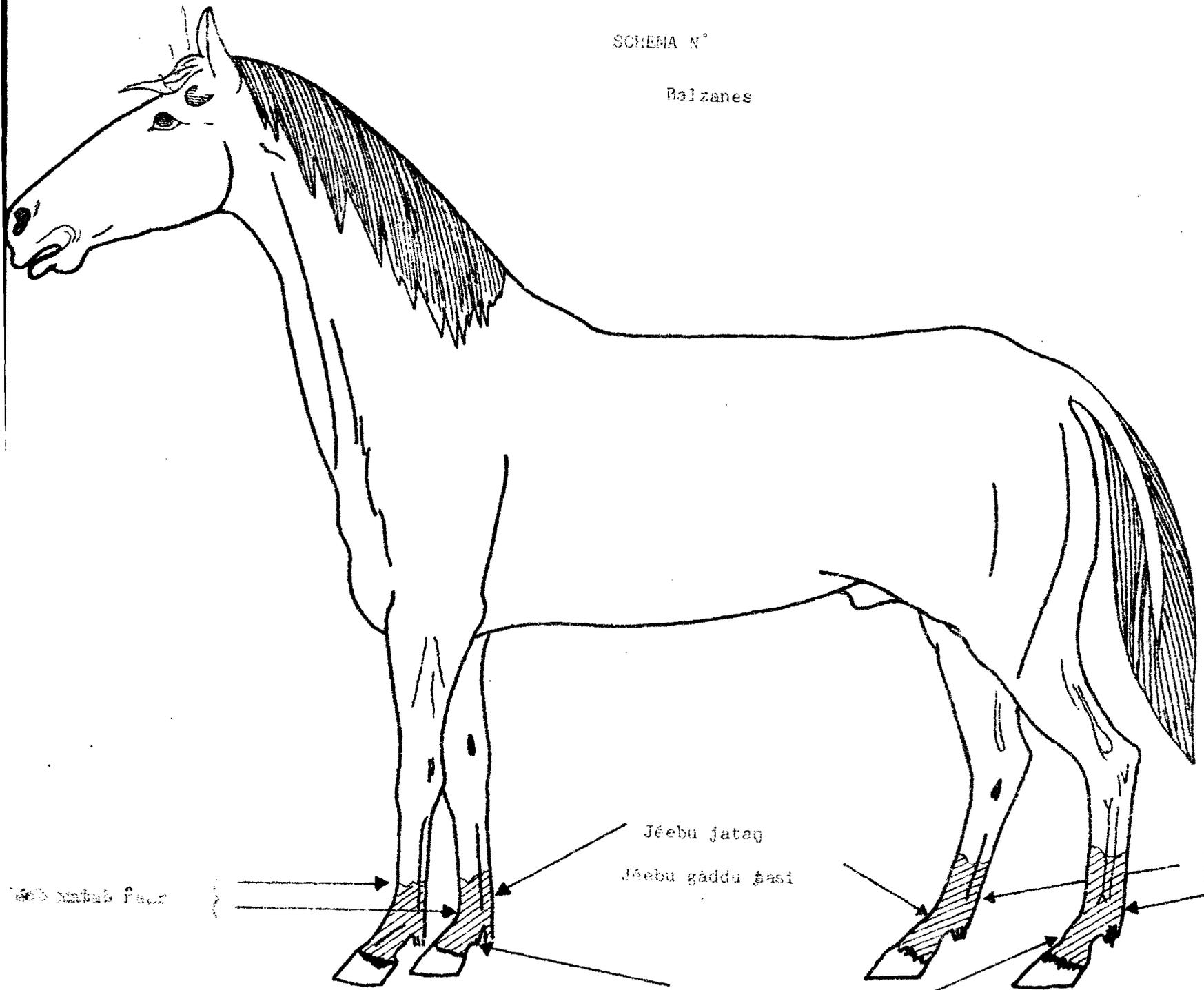
N°	Sexe	Date de naissance	Père
Nom du Produit	Robe		Mère

TETE ( \_\_\_\_\_ )  
 ( \_\_\_\_\_ )  
 Membres ( AC \_\_\_\_\_ )  
 ( AD \_\_\_\_\_ )  
 ( PG \_\_\_\_\_ )  
 ( PD \_\_\_\_\_ )

CORPS et MARQUES \_\_\_\_\_ Signature et cachet du vétérinaire agréé \_\_\_\_\_ Signalement enregistré

SCHEMA N°

Balzones



Jèbb' amabù facc

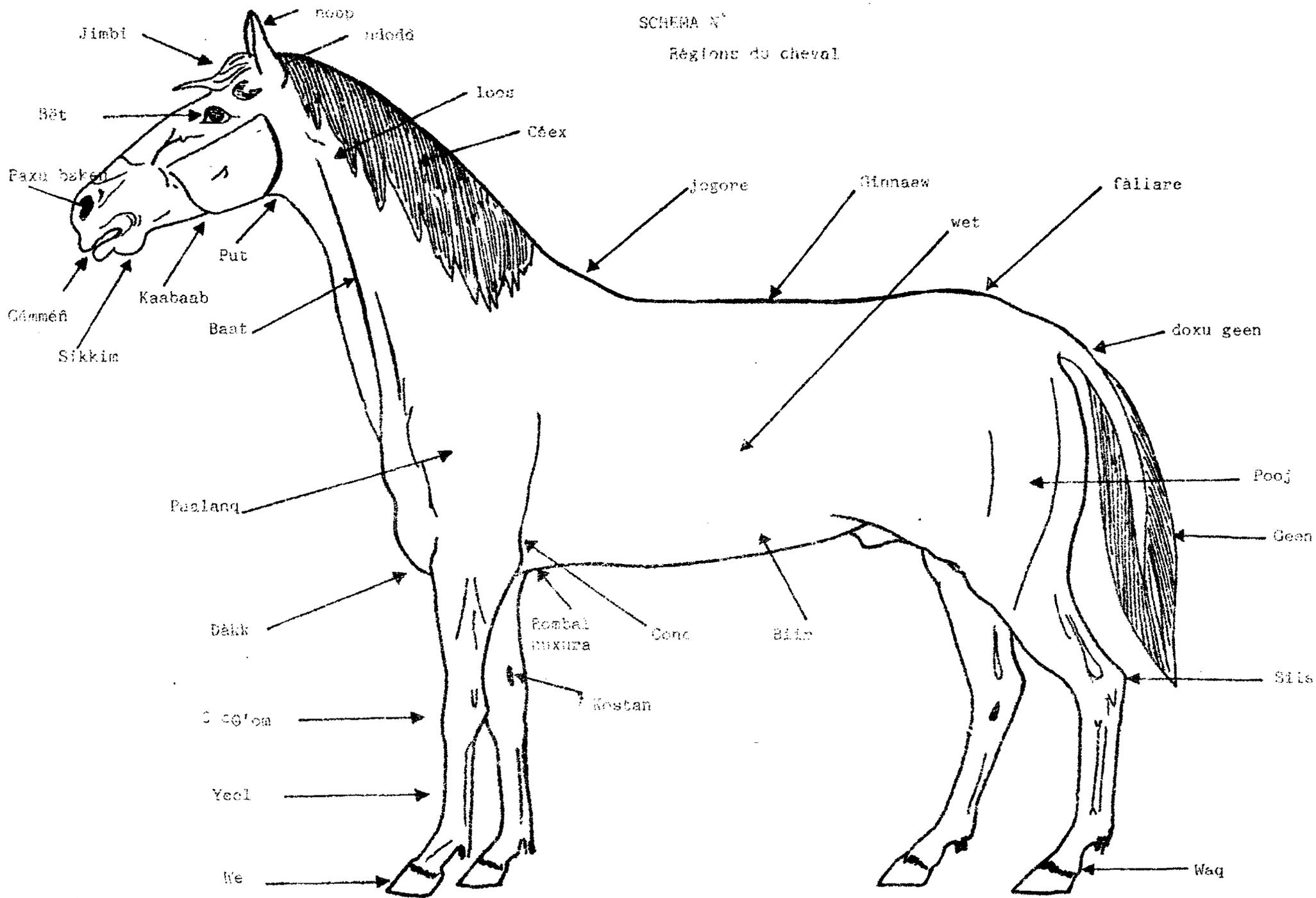
Jèbbu jatau

Jèbbu gaddu pass

Jèbb' galaxie

Jèbb' tegul  
bolga naar

SCHEMA N°  
Régions du cheval



## Chapitre II - PRINCIPALES AFFECTIONS

La liste exhaustive de toutes les affections du cheval ne saurait être envisagée dans ce chapitre. Ainsi nous nous contenterons d'étudier les agressions de l'appareil locomoteur, mais aussi les coliques du cheval parce qu'assez fréquentes au Sénégal.

### 2.1. Les agressions de l'appareil locomoteur

Un vieux proverbe nous apprend que "Pas de pied, pas de cheval". On estime en effet à 80 p. 100 les boiteries causées par le pied.

Les agressions du pied peuvent être d'origine traumatique ou non, avant de les étudier nous ferons des rappels anatomiques de l'organe.

#### 2.1.1. Rappels anatomiques

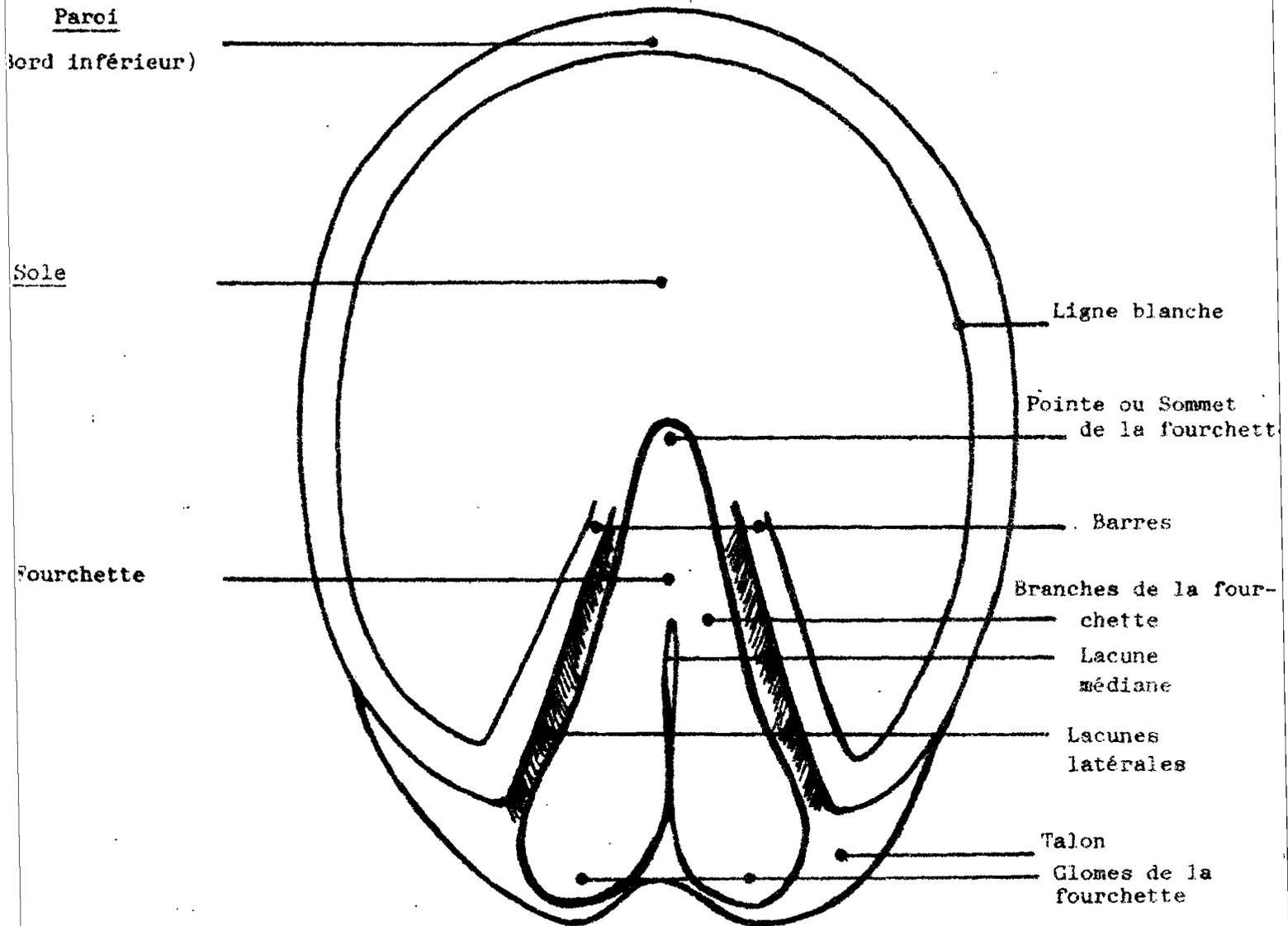
Le pied du point de vue anatomique comprend l'extrémité distal du métatarsien, les os grands sésamoïdes et les trois phalanges : il est formé par la région du sabot avec l'ensemble des éléments qui y sont contenus.

La base osseuse du pied comprend la troisième phalange, l'articulation deux-trois (2-3) interphalangienne et l'os naviculaire.

L'articulation (2-3) interphalangienne proximale est encore appelée articulation du pied. Les surfaces articulaires sont presque symétriques mais un peu plus étendues du côté médial. L'os petit sésamoïde, allongé transversalement répond au bord palmaire de la phalange distale par une facette allongée de son bord distal. Les ligaments sésamoïdiens distaux sont unis en une seule formation fibreuse : le ligament sésamoïdien distal : (Barone 10).

Les ligaments sésamoïdiens collatéraux ont une structure fibro-élastique. Ils sont disposés de façon tout à fait symétrique, l'un sur la face médiale et l'autre sur la face latérale de l'articulation. Ils sont triangulaires, aplatis épais et courts. Leur bord dorsal répond au tendon extenseur au doigt.

SCHEMA N°



LE PIED

- ) Membre thoracique face palmaire
- ) Membre pelvien face plantaire

Source : Elevage des chevaux (Jussiaux) (24)

La synoviale est particulièrement vaste. Elle fournit le recessus dorsal qui est <sup>le plus</sup> superficiel, il est accessible par ponction à travers la peau et le tendon extenseur. Le recessus proximal est encore plus grand, il est séparé du recessus distal de la synoviale des tendons fléchisseurs du doigt (synoviale grande sésamoïdienne) par une lame fibro-cartilagineuse élastique et jaunâtre fixée au tendon fléchisseur profond du doigt et à la face palmaire de la phalange moyenne. Le recessus distal entre la phalange distale et le petit sésamoïde tapisse la face dorsale du ligament sésamoïdien, enfin de chaque côté à la face profonde du cartilage angulaire on retrouve les recessus collatéraux entre les ligaments collatéral et sésamoïdien collatéral. Lorsqu'on effectue un curetage chirurgical, on procède à l'hyperextension du pied qui entraîne son effacement ; contrairement à la flexion qui en augmente la saillie.

#### 2.1.2. Luxations et entorses

La luxation se définit comme étant un déplacement soudain et permanent de deux surfaces articulaires qui correspondaient avec des phénomènes congestifs et douloureux, par contre l'entorse est une lésion articulaire douloureuse provoquée par une distension brusque des ligaments sans déplacement permanent des rayons osseux.

Elles sont classiques chez le cheval de sport, leur pronostic bien que grave n'entraîne qu'un arrêt de travail plus ou moins long sauf dans le cas de déplacement de l'articulation.

Les boulets, l'articulation coxo-fémorale, l'épaule (l'écart) la rotule en sont les localisations les plus fréquentes.

Elles se manifestent par une boiterie, une raideur de l'articulation, un engorgement de la région qui devient hypersensible au pincement.

.../...

### 2.1.3. Les exostoses

Ce sont des néoformations osseuses qui prolifèrent à la surface extérieure d'un os, c'est leur siège qui détermine la gravité.

Elles sont d'une origine alimentaire certaine, pouvant compromettre gravement l'utilisation du cheval si les suros se développent en des endroits trop voisins des tendons ou des articulations.

L'éparvin, exostose de la face interne et du bas du jarret est de loin la plus grave.

Pour éviter ces exostoses, il faut surveiller les apports minéral (rapport phosphocalcique Ca/p) et vitaminique surtout la vitamine D.

### 2.1.4. Les tares molles

Elles résultent le plus souvent d'inflammation des synoviales, leur pronostic dépend largement de leur localisation. Pronostic banal dans les cas de l'hygroma et du capelet, mais sérieux lorsqu'il s'agit de molette, de vessigons articulaires ou tendineux qui compromettent l'utilisation de l'animal dans le cas des tendinites (Jussiaux 24).

L'effort de tendon est une distension ligamentaire pouvant aller jusqu'à la rupture de ces longues parties fibreuses qui relient le corps charnu au point d'insertion osseux. Extérieurement on note un épaissement accompagné de douleur et de boiterie.

L'hygroma du genou et le capelet du jarret prennent leur source dans les chocs répétés sur les parois du box ou du pieux d'attache de l'animal. Dans ces conditions le propriétaire supprimera la cause.

Le vessigon tendineux ou articulaire au jarret ainsi que les molettes au boulet résultent d'un mauvais dosage du travail ou d'une grande nervosité des poulains.

Il existe d'autres agressions d'origine traumatique.

#### 2.1.4. La seime

C'est une solution de continuité verticale dans la boîte cornée du pied. En posant le pied la seime s'ouvre et elle se referme au lever pinçant ainsi la chair du pied entraînant une douleur aiguë. La seime apparait le plus souvent chez les chevaux qui vivent sur des terrains secs.

Le traitement consistera à "barrer" la seime en amincissant la paroi pour créer d'autres zones de moindre résistance.

#### 2.1.6. La bleime

Elle est une meurtrissure de la chair des talons dont l'origine peut aussi être microbienne, la compression venant du dedans vers le dehors peut entraîner des altérations dans les tissus sous unguulaires

Il est recherché par un parage du pied et par la pose de fer thérapeutique à supprimer l'appui en talons. Une antibiothérapie est associée au traitement pour éviter la suppuration.

#### 2.1.7. Le clou de rue

Blessure accidentelle du plancher du pied dont la cause n'est pas toujours visible à l'extérieur. On recherchera les traces hémorragiques autour desquelles la corne sera amincie et désinfectée énergiquement. Il faut surtout dans ces conditions administrer un sérum anti-tétanique à l'animal.

Certaines autres agressions sont d'origine microbienne.

#### 2.1.8. Le Javant

Il résulte d'une atteinte nécrotique des tendons ou cartilages complémentaires. L'agent causal principal serait le bacille de la nécrose en association avec d'autres germes. Le pronostic est sérieux et il faut détruire toutes les parties nécrosées.

#### 2.1.9. L'osteite du pied

Elle s'attaque généralement aux deux dernières phalanges, singulièrement la troisième ainsi que l'os naviculaire. Elle compromet dans 80 p. 100 des cas le service même si l'on pratique la névrotomie plantaire.

#### 2.1.10. Le crapaud ou Dermatite végétante chronique sous onglée

Lésion eczémateuse spéciale au cheval avec suppuration malodore de la sole, très difficile à guérir, souvent récidivante, son origine serait les litières mal curées associées à un facteur héréditaire.

Le traitement consiste à faire le curetage puis la désinfection énergique et la pose d'un fer à planche.

#### 2.1.1.1. La fourbure

Maladie générale de type congestif, elle se localise souvent aux pieds avec une inflammation aseptique du tissu kératogène.

La fourbure aigue est quelquefois mortelle, elle se traduit par une forte hyperthermie, un appui en talons et l'animal est dit "sous lui".

Un déséquilibre entre une alimentation trop riche et un travail trop réduit ou excessif, une intoxication alimentaire, des traumatismes entraînant un choc histaminique seraient les causes prédisposantes.

Pour le traitement, l'animal sera déferré et soumis à une antihistaminothérapie. Lorsque la fourbure passe à la chronicité l'animal devient inutilisable.

Toutes ces agressions se manifestent par des boiteries continues ou intermittentes. Lorsqu'elles sont intermittentes et anciennes elles font partie des "vices rédhibitoires" pouvant annuler une vente d'où la nécessité de les déceler tôt.

#### 2.1.1.2. Comment déceler une boiterie

Au repos le cheval souffrant d'un antérieur le tient demi-fléchi, appuyé par la pince et porté en avant. S'il souffre d'un postérieur, là, il est plus difficile de s'en rendre compte car l'attitude commune, naturelle est précisément cet appui demi-fléchi, d'un des membres postérieurs alternativement remplacé.

Si un cheval se met au soutien latéral autrement dit sur un antérieur et sur un postérieur du même côté, il y a certainement douleur ; pour connaître lequel des membres est en cause il faut faire venir le cheval vers vous au pas, puis au trot.

En marchant, le cheval pose le membre souffrant avec précaution sur la pince ou le talon et il en abrège l'appui et prolonge celui du membre opposé.

Un cheval boitant de l'antérieur droit élève la tête au moment où il s'en sert comme appui et baisse la tête au moment de l'appui du pied sain.

Lorsque c'est le postérieur gauche qui est touché, la hanche gauche et la tête s'abaissent au moment de son appui, ce qui se traduit par une réduction souvent significative de l'enjambée. Lorsque l'animal s'appuie sur le pied sain il l'engage beaucoup plus et élève la tête, c'est d'ailleurs pourquoi le trot met facilement en évidence ces boiteries.

Les changements de direction, les serpentines, les cercles concentriques, le sol en pente rendent plus manifeste la boiterie. Sur une pente la boiterie d'un antérieur s'accroît lors de la descente, tandis que celle du postérieur est exacerbée lors de l'ascension.

### 2.1.1.3. Conduite à tenir lors de boiterie

En médecine traditionnelle, il existe des familles spécialisées dans le traitement des agressions du pied et qui gardent jalousement le secret. Ce sont les "Kountael" dans la région de Diourbel, les "Ndombolakh" derrière Ngaye, la famille de feu Mbaye Ndiaye Golby, derrière Khombole. Les éleveurs de chevaux s'en remettent de plus en plus à la médecine occidentale, c'est pourquoi il serait intéressant de leur en donner les prémices.

Aux premiers signes de boiterie, descendre du cheval, examiner très rigoureusement les lacunes de la fourchette où peuvent se loger des têtes de clou, des morceaux de bois, de fer, de verre, etc.

Au cas où le cheval vient d'être ferré, il faut le faire déferrer avec précaution car en enlevant le clou, vous pourrez localiser le mal, par exemple un clou qui touchait la chair.

Envelopper le sabot des deux mains pour apprécier le degré de chaleur en comparant avec l'autre.

Si le mal provient du bas de la jambe, vous pourrez trouver, relativement, facilement la cause mais s'il ne vient ni du pied, ni du bas des membres, il est beaucoup plus difficile de le déceler sous les masses musculaires qui gênent un sondage précis.

Tous ces éléments livrés au vétérinaire traitant au cours de l'anamnèse, lui permettront de poser un diagnostic précis.

Outre les agressions du pied, nous savons que l'appareil digestif du cheval est sensible au mode d'alimentation, et il est souvent soumis à rude épreuve avec des erreurs qui ont pour conséquences : les coliques.

## 2.2. Les coliques du cheval

Elles désignent toutes les douleurs où l'expression de la douleur d'origine abdominale, c'est la raison pour laquelle quand les douleurs sont d'origine digestive, on parle de coliques digestives.

En pathologie équine, elles occupent 20 p. 100 en moyenne des cas et leur pronostic est souvent sombre.

Pour mieux comprendre le syndrome, nous ferons des rappels de physiologie ensuite nous essayerons de cerner les causes et voir comment les coliques s'expriment, avant de procéder à leur étude spéciale pour terminer en proposant une thérapeutique.

### 2.2.1. Rappels de physiologie

Ils concernent uniquement la motricité digestive et la douleur viscérale.

#### 2.2.1.1. Motricité digestive

Il existe un système automatique dans l'intestin responsable des contractions, et qui est modulé par le système neuro-végétatif.

Au niveau du gros intestin, la stimulation du système parasympathique entraîne l'activité motrice, tandis que celle du système orthosympathique est génératrice d'une baisse d'activité.

#### 2.2.1.2. La douleur viscérale

Elle prend origine dans le tube digestif et deux éléments fondamentaux la différencient de la douleur somatique :

- la douleur somatique a en général une fonction physiologique et ne signifie pas pour autant lésion, tandis que la douleur viscérale lorsqu'elle existe, a toujours une signification pathologique, donc ce n'est pas une fonction de prévention, il y a lésion ou dysfonctionnement.

- La douleur somatique en général, est bien localisée, tandis que celle viscérale est mal localisée, elle est diffuse. La précision de la douleur dépend directement de l'innervation nociceptive, plus le réseau nerveux est dense et nombreux plus la localisation est précisée, et l'on sait que ce réseau est peu dense au niveau des viscères d'où la grande imprécision de l'origine de la douleur, par comparaison au réseau de la pulpe dentaire qui est très dense : c'est pourquoi on localise parfaitement le lieu de la douleur dentaire de façon précise (Puchelon 38\*).

La douleur viscérale a une origine relativement simple : soit c'est une contraction brutale ou spasme qui entraîne la douleur, soit c'est une dilatation exagérée.

Nous remarquons que l'origine de la douleur est mécanique. La douleur entraîne ensuite des réactions de l'organisme par sollicitation du système nerveux soit orthosympathique, soit parasymphathique.

#### 2.2.2.1. Les causes prédisposantes

L'estomac <sup>peu</sup>capace du cheval impose une vidange constante d'où tout dysfonctionnement du pylore se manifeste au cours du repas.

L'intestin grêle trop <sup>long</sup> possède une musculature "puissante" et peut faire l'objet d'une contraction violente. La longueur de l'intestin peut aussi être à l'origine d'invagination ou de torsions.

Le gros intestin et le caecum sont le siège d'une flore microbienne active pouvant être à l'origine de problèmes gastriques.

Les différents passages ou sphincters peuvent être à l'origine de dysfonctionnement.

#### 2.2.2.2. Les causes déclenchantes

Elles sont dominées par le parasitisme et la mauvaise alimentation.

##### a/ Le parasitisme

On ne saurait faire ici la liste exhaustive de tous les parasites en cause ; nous n'en citerons que quelques uns.

Les gastérophiles dans l'estomac, les ascaris dans l'intestin grêle, les strongles, les cestodes, les trichonèmes peuvent entraîner les coliques.

... soit en mangeant sur place ils broutent les villosités intestinales

.../...

- soit en irritant le paroi ils peuvent entraîner des spasmes
- soit en remontant dans ou sur les artères, ils peuvent être la cause des lésions vasculaires importantes.

#### b La mauvaise alimentation

La ration en cellulose est fondamentale et obéit à un optimum se situant entre 18 et 20 p. 100. Lorsqu'il y a excès de cellulose la digestibilité alimentaire baisse en raison de l'accélération du transit dans l'intestin grêle, et quand c'est le contraire il y a tendance à la stase des aliments digérés, il se produit une fermentation avec production excessive de gaz.

Le changement d'alimentation ne doit pas se faire de façon brutale, sinon des coliques peuvent en découler.

### 2.2.3. Les symptômes

Les coliques du cheval s'expriment par trois groupes de symptômes :

- les symptômes dus à la douleur viscérale
- les signes réflexes végétatifs
- les symptômes digestifs proprement dits qui sont les plus importants.

#### 2.2.3.1. Les symptômes dus à la douleur viscérale

Ils se lisent sur le faciès et entraînent des modifications des mouvements et attitudes de l'animal.

##### a/ sur le faciès

L'animal devient moins attentif aux sollicitations extérieures, le regard est fixe, il grince des dents. On note des contractions des muscles de la face, des muscles releveurs des lèvres se traduisant par le rictus ou rire sardonique.

##### b/ Modifications des mouvements et attitudes du cheval

Il est observé une agitation anormale, l'animal trépigne, râpe le sol avec les sabots, remue la queue de façon brutale mais aussi il peut être ataxique, dos voussé. Il se couche avec précaution, ou se roule brutalement à terre, ou prend la position de chien assis.

#### 2.2.3.2. Signes Réflexes végétatifs

- La peau est l'objet de certaines zones chaudes à localisation de transpiration ou quelquefois la sudation est généralisée.
- Les muqueuses oculaires sont congestionnées et même cyanosées.
- La respiration est courte et souvent plaintive.
- La fréquence cardiaque augmente, le pouls devient faible
- L'animal prend la position pour uriner mais rien ne sort.

#### 2.2.3.3. Symptômes digestifs proprement dits

- L'animal ne boit plus, ne mange plus
- Très souvent la défécation est supprimée ou bien émission d'un crottin petit sec, ou au contraire une diarrhée.

- A la phase d'état, il peut y avoir rétention de gaz, si c'est du flanc droit le caecum et le colon replié sont impliqués, tandis que le flanc gauche indique l'intestin grêle.

- A l'auscultation de l'abdomen : absence de borborygmes.

#### 2.2.4. Etude des différents types de coliques

On distingue les coliques gastriques de loin les plus nombreuses et les coliques par arrêt du transit.

##### 2.2.4.1. Les coliques gastriques

Le plus souvent elles se déclarent au cours d'un repas, on parle alors de coliques gastriques prandiales, elles peuvent arriver après les repas, elles sont dites post prandiales, quand elles se manifestent avant le repas, elles sont qualifiées de coliques de faim.

Signes caractéristiques :

- bâillement
- éructations
- vomissements (il s'agit alors d'un pronostic grave)
- quelques vertiges.

En l'absence :

- de syncope cardiaque avec cyanose des muqueuses, pouls petit et filant entraînant la chute au sol et la mort de l'animal.

- de rupture de l'estomac qui se produit lors de chute brutale entraînant une péritonite et mort rapide.

- d'une rupture diaphragmatique avec discordance et mort en moins d'une heure.

L'évolution vers la guérison est plus fréquente après évacuation du contenu de l'estomac et l'animal recommence à manger.

A noter lors du diagnostic que :

- le pouls reste le plus souvent normal

- à l'auscultation les bruits abdominaux sont normaux

- rien de particulier à la palpation rectale.

Cette colique survient à la suite d'un pylorospasme empêchant l'évacuation des aliments.

#### 2.2.3.2. Les coliques par arrêt du transit

##### a/ l'occlusion

Elle peut résulter :

- d'un spasme intestinal par suite de modifications neuro-végétaives,

- d'une invagination : pénétration d'un segment intestinal dans la partie qui le suit,

- d'un volvulus : c'est à dire une torsion, souvent rencontrée au niveau de l'intestin grêle.

L'évolution se fait irrémédiablement vers la mort à la suite d'un choc occlusif qui s'installe entre 24 à 48 heures.

Le diagnostic sera fondé sur la brutalité de l'apparition des douleurs avec un caractère paroxystique, ensuite sur l'absence de borborygmes : la paracentèse met en évidence un liquide sérohémostatique.

b/ Les obstructions

Elles résultent d'un arrêt du transit dû à un obstacle siégeant dans la lumière du tube digestif. A leur origine on retrouve les calculs, les oegagropiles, les phénomènes de coprostase (chez les chevaux âgés ou inactifs).

Le diagnostic sera surtout fondé sur la constatation d'un animal avec des coliques modérées à caractères intermittent associées à une constipation, sur l'exploration rectale qui met en évidence une masse dure au niveau du caecum, enfin sur la paracentèse qui montre un liquide normal.

L'évolution est lente, en l'absence de traitement l'animal s'achemine vers un choc occlusif.

2.2.4.3. Les coliques thrombo-emboliques

Elles sont caractérisées par des lésions vasculaires du caecum et du colon replié et se présentent sous deux formes.

- la forme de congestion hémorragique qui entraîne un infarctus et une congestion de la paroi intestinale portant sur le caecum et le colon replié portion I et II.

- L'anévrisme de l'artère mésentérique se situant sur la faisceau droit. La suppléance vasculaire est possible pour les faisceaux antérieurs et gauche mais impossible sur celui du droit qui possède un système de type terminal.

Ces coliques apparaissent sans prodromes de façon extrêmement violente, la douleur est constante et sans rémission, l'animal sue abondamment, se roule dangereusement, ses muqueuses sont congestionnées, sa respiration dyspnéique, son pouls rapide et silencieux. A l'auscultation l'abdomen est "muet", à l'exploration rectale quand elle est possible le contenu est hémorragique ; la mort survient dans 99 p. 100 des cas en 12 heures

Elles sont dues à la présence et à la migration des larves de *Strongylus vulgaris* le long des artères

Le traitement curatif médical est illusoire la bataille se situant au niveau de la prophylaxie par le déparasitage.

Le syndrome colique est d'une importance capitale et la mise en place d'une méthode thérapeutique s'avère indispensable à défaut d'une prophylaxie correcte.

#### 2.2.5. Thérapeutique du syndrome colique

Le diagnostic précis des coliques est très difficile, mais lorsqu'on parvient à le poser correctement dans les 5 à 6 heures après le début des symptômes, on peut espérer un traitement plus ou moins efficace selon le cas.

Dans notre pays les "hommes de cheval" ont tenté depuis les temps immémoriaux avec les produits locaux de traiter le syndrome, c'est ce que nous verrons en premier avant d'aborder la méthode thérapeutique vétérinaire classique.

##### 2.2.5.1. Méthode thérapeutique "traditionnelle"

Les "hommes de cheval" tentent d'abord de faire déféquer l'animal, en lui administrant un barbotage laxatif purgatif à base de graines de haricot (*Vigna sinensis*). Après quoi ils luttent contre le "Toy" ou surmenage physique : un breuvage est confectionné à base de :

- Caxatt (*Leptadenia hastata*)
- de poudre d'écorce ou d'écorce de Kell (*Crewia bicolor*)
- de feuille de Xebetél (*Salacia senegalensis*)
- de Yoroxiann (*Ceratothera sesamoides*).

Lorsque le traitement aboutit à des résultats positifs, nos thérapeutes traditionnels administrent un autre barbotage à base de

- son de mil
- de poudre d'écorce de dimb (Cordyla pinnata)

Cette seconde médication vise le rétablissement de l'appétit de l'animal.

Pour remettre rapidement le cheval en service une infusion énergétique est préconisée, elle comportera :

- des écorces ou tubercules de Pulcox (Manihot esculenta)
- du sel
- du remoulage.

D'autres méthodes existent pour lutter contre le syndrome colique, parmi elles nous citerons :

- l'administration per os d'émulsin à base de mbante maare (cassia occidentalis)
- l'administration per os et/ou par voie rectale d'une infusion à base de Daxaru tubab (Prosopis chilensis)
- l'administration de bierrre par voie naso oesophagienne
- enfin la plus vieille mais complètement délaissée aujourd'hui qui consistait à faire enjamber le cheval souffrant par une femme qui n'a jamais commis l'adultère.

#### 2.2.5.2. Méthode thérapeutique vétérinaire classique

Elle mentionne la contre-indication de certaines pratiques pour recommander d'autres.

##### a/ Pratiques contre-indiquées

- faire marcher ou courir l'animal
- utilisation systématique de parasymphomimétiques
- utilisation systématique des dérivés de la promazine
- utilisation systématique des substances qui agissent par osmose.

.../...

b/ Partiques recommandées

- Confectionner un lit de paille pour éviter les blessures lors de chutes chutes de l'animal,
- faire une médication antalgique.

Exemple : de l'amidopyrine en intra veineuse 20 à 40 ml par cheval  
ou de la Xylazine 1 mg/kg en intraveineuse ou musculaire  
ou du chlorydrate de morphine : 0,5 à 0,75 cg par cheval  
en intraveineuse strictement et uniquement.

- faire toujours un sondage naso-oesophagien
- instaurer une antibiothérapie pour combattre les Gram (-) négatifs responsables du choc toxique

Exemple : \* les tétracycline 10 mg/kg en I.P. (intrapéritonéale)  
\* ou le chloramphenicol 10 mg/kg en I.P. (intrapéritonéale)

- Compenser les pertes hydroélectrolytiques : il existe des liquides de perfusion pour chevaux mais ils ont l'inconvénient d'être trop chers. Utiliser alors pour corriger la volémie et rétablir les pertes sodiques, du chlorure de sodium isotonique, l'administration s'exprime en litres car un cheval de 500 kg qui ne mange pas, perd en moyenne par jour 30 litres ; en fait le volume de liquide à perfuser dépend de l'importance de l'hypovolémie.

- corriger l'acidose métabolique en injectant 50 g en moyenne de bicarbonate dans un litre d'eau.

- Dans les cas où le diagnostic est précis et fait à temps.  
Lorsqu'il s'agit :

\* de coliques gastriques

. utiliser l'acépromazine 5 mg/100 kg de cheval

.../...

\* de coliques par spasme

- . utiliser le sulfate d'atropine 1 à 3 cg par cheval en sous-cutané.

\* de coliques par occlusion intestinale ou par obstruction intestinale

- . mettre en place un traitement chirurgical.

\* de coprostase

\*

- . utiliser d'abord les antalgiques ensuite, lubrifier le tractus digestif avec une huile qui ne sera pas réabsorbée par le tractus (par exemple de l'huile de paraffine par sonde naso-gésophagienne 5 litres en moyenne par cheval).
- . Stimuler la contraction intestinale par l'utilisation d'un soluté hypertonique par voie I.V. (Intraveineuse) 200 à 500 ml.

L'étude de certaines dominantes médicales chez le cheval nous amène à constater que la méthode thérapeutique traditionnelle suit pour l'essentiel une logique mais pêche au niveau des dosages. Il serait intéressant que des vétérinaires se spécialisent dans cette pharmacopée équine traditionnelle pour en faire tirer le meilleur profit aux structures qui seront chargées d'exploiter rationnellement le cheval.

---

### Chapitre III - PROPOSITIONS POUR LA RATIONALISATION DU MILIEU HIPPIQUE

Pour mettre sur place des règles pour un pari mutuel sénégalais, force nous est d'admettre qu'il faudra augmenter le nombre de chevaux de course de qualité sur nos hippodromes, pour éviter que les mêmes gagnent toujours.

Cette entreprise passera par l'organisation des éleveurs naisseurs en groupements d'intérêt Economique (G.I.E.), travaillant avec une solide administration des haras et le tout coiffé par une société de développement des courses hippiques (S.D.C.H.);

#### 3.1. Les Groupements d'Intérêt Economique des éleveurs naisseurs

Ils auront pour but une production intensive de poulains destinés aux compétitions hippiques. Ils devront être créés depuis les arrondissements jusqu'au niveau national. Ces G.I.E. seront regroupés en associations locale, départementale, régionale et nationale.

Ils pourront bénéficier de crédits au niveau des banques commerciales ou au niveau du Crédit Agricole, et géreront les haras du point de vue financier, en d'autres termes ils seront possesseurs d'étalons, de poulinières pour produire des poulains qu'ils mettront en vente ou qu'ils exploiteront directement. L'aspect technique de la reproduction sera à la charge du service national des Haras ou du Bureau du cheval de la Direction de l'Elevage (selon l'appellation retenue) en rapport étroit avec les services zootechniques de l'Institut Sénégalais de Recherches Agronomiques (I.S.R.A.).

Les G.I.E. devront se doter d'une comptabilité la plus rigoureuse possible pour éviter des errements.

En produits ils pourront enregistrer

- la vente des saillies
- les primes aux naisseurs
- les gains de course
- la vente des chevaux compris dans le stock
- la vente du fumier aux jardiniers et fleuristes

En charges :

- les frais de personnel (contractuels et temporaires)
- Travaux, fournitures et services extérieurs notamment :
  - l'achat d'aliments, de fourniture et de produits vétérinaires
  - la rémunération ou les indemnités des comptables, vétérinaires, etc.
- les frais de gestion : surtout la publicité
- les frais financiers (Intérêts des emprunts)
- les dotations en provisions pour dépréciation et amortissement pour les constructions, le matériel, les reproducteurs, les produits, les étalons, etc.

En stock ils pourront gérer :

- les poulains âgés de moins de trois ans, car au Sénégal l'âge de mise sur les pistes de course se situe entre trois et quatre ans.
- les poulains âgés de plus de trois invendus pour inaptitude à la course.

En immobilisations amortissables :

- les étalons qui devront être amortis sur cinq ans au moins et huit ans au plus
- les poulinières qui seront amorties dans la fourchette de dix à quinze ans.

Le groupements d'intérêt économique des éleveurs naisseurs peuvent en même temps faire courir des chevaux sous leurs propres couleurs, ce qui constituera une entrée d'argent. Il faut aussi que foires et marchés soient organisés annuellement ou selon un calendrier à définir pour la vente des produits à l'image des "marbatt", nom wolof donné aux marchés hebdomadaires de chevaux. Dans ce domaine il faudrait aussi créer des prix pour stimuler les G.I.E. qui se seront distingués au point de vue imagination, travail, initiative, etc.

Le président de l'Association Nationale des G.I.E. d'éleveurs naisseurs accompagné des présidents d'Associations régionales représentera l'Association nationale au sein du conseil d'administration de la Société de Développement des courses hippiques, et travaillera en étroite collaboration avec le Service national des haras ou le Bureau du cheval.

### 3 2. Le Service National des Haras ou le Bureau du cheval

Rattaché à la Direction de l'Elevage, nous pourrons retrouver dans son organigramme trois divisions ou sections déjà préconisées par (NDIAYE M. 35).

- La section Production équine
- la section Sports hippique et équestre
- la section recherche.

#### 3.2.1. Section Production Equine

Elle sera chargée :

- de la monte
- du contrôle des naissances
- de la gestion du stud-book
- de l'approbation des étalons
- de la formation
- de l'encouragement des éleveurs.

#### 3.2.2. La section sports hippique et équestre

S'occupera elle, du contrôle technique en rapport avec la Société de Développement des Courses Hippiques (S.D.C.H) et la Fédération des sports équestres.

#### 3.2.3. La Section Recherche

A l'évidence on ne peut pas faire de la production équine sans volet accompagnatoire de Recherches. La section s'occupera de

- la zooéconomie
- la génétique de croisements
- la sélection
- la recherche sur la pathologie sportive des équidés.

### 3.2.4. Le Personnel d'encadrement

Le monde turfiste est rempli de susceptibilités, il faudra mettre au niveau du service des Haras du personnel spécialisé ; vétérinaires, ingénieurs des travaux d'élevage, agents techniques d'élevage tous spécialistes.

Ces hippotechniciens devront être mis sur toutes les structures des haras des Groupements d'Intérêt économique des éleveurs naisseurs.

### 3.2.5. Les Circonscriptions des Haras/G.I.E.

Le centre de Dahra offre ses locaux et l'état sénégalais signera un contrat vente ou location avec le G.I.E. le plus à même de les gérer.

Les autres G.I.E. disposeront d'un nombre restreint d'étalons ou simplement des dépôts de semence et pourront être installés dans les zones les plus dynamiques en matière de courses hippiques et d'élevage de chevaux : par exemple Thiès, Dakar, Kaolack, Louga, Fatick, etc.

Lorsque les groupements d'intérêt économique des éleveurs naisseurs sous le contrôle technique du Bureau du cheval ou du Service National des Haras auront accompli leur mission de production en nombre élevé de chevaux de qualité et placé ces produits au niveau des propriétaires, il faudra créer un organisme solide qui aura pour mission de développer les courses hippiques.

### 3.3. La Société de Développement des Courses Hippiques (S.D.C.H.)

Elle sera chargée de l'organisation des réunions hippiques et de la gestion des hippodromes. Elle peut être une société d'économie mixte à caractère commercial ou une société nationale. Ses organes seront : le Conseil d'Administration et le Directeur-Général.

.. / ...

Le Directeur-Général sera nommé par décret sur proposition du Ministre chargé des Ressources animales, et c'est lui qui devra préparer et mettre en oeuvre les décisions du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration comprendra :

- un Représentant du Ministre chargé des Ressources animales      Président
- le Directeur de l'Elevage      Membre
- le chef du Bureau du cheval ou du service des Haras      "
- un Représentant du Ministre de l'Intérieur      "
- un Représentant du Ministre de l'Economie et des Finances (LONASE)
- un Représentant du Ministre de la Jeunesse et des Sports      "
- le Président de l'Association Nationale des G.I.E. éleveurs naisseurs
- les Présidents des Associations régionales des G.I.E. éleveurs-naisseurs      "

Pourront assister au Conseil d'Administration avec voix consultative :

- le Directeur-Général de la S.D.C.H.
- le Commissaire Général aux Courses
- le Responsable du Pari Mutuel
- l'Agent Comptable Central ou le Chef du Service Administratif et Financier de la S.D.C.H.
- le Contrôleur financier
- le Représentant de la Fédération des Sports équestres.

Le Conseil d'Administration veillera :

- à l'entretien et à l'aménagement des installations
- à la préparation et à l'amélioration des programmes
- au respect de la réglementation
- au bon déroulement des cours
- à la relance de l'attrait des courses
- à l'intérêt des éleveurs et des propriétaires de chevaux
- à la promotion de l'élevage du cheval.

Un arrêt du Ministre chargé des Ressources Animales approuvera chaque année le programme présenté par le Conseil d'Administration de la Société de Développement des Courses Hippiques (S.D.C.H.) et autorisera l'ouverture des hippodromes et le démarrage des compétitions.

Annuellement un Conseil des Commissaires aux courses devra être désigné pour assurer la régularité des courses et le respect des règlements. Ce conseil choisira en son sein un Commissaire Général aux courses.

Le budget de la Société de Développement des Courses Hippiques viendra au départ soit d'une subvention de l'Etat par le truchement de la LCNASE, soit d'un prêt consenti à la S.D.C.H., en attendant d'acquérir son autonomie financière.

Les caisses seront alimentées par :

- les prélèvements effectués sur la masse des ~~des~~ sommes engagées aux paris mutuels hippodrome et urbain
- les parts revenant à la société sur les bénéfices bruts
- les recettes d'hippodromes
- recettes diverses

Toutes ces recettes seront utilisées :

- pour les frais de fonctionnement de la Société
- les allocations à titre de Prix de Courses
- pour des primes aux naisseurs.

S'il y a un excédent, il sera versé dans un programme de promotion de l'élevage du cheval.

Les activités de la Société de Développement des Courses Hippiques seront très nombreuses :

- l'organisation des courses sur toute l'étendue du territoire
- l'encouragement de l'élevage du cheval
- l'entretien des pistes de courses et aménagement de pistes d'entraînement
- la mise à la disposition des éleveurs d'écuries à des prix promotionnels
- la réalisation d'un contrôle filmé des courses et la mise sur place de banques de données d'archives (vidéo, bandothèques, etc.).

- le transport des chevaux à des prix d'encouragement lors des réunions
- la mise en place de vétérinaires au sein des hippodromes
- la fourniture d'aliment "Spécial cheval de Sport" en rapport avec les sociétés productrices d'aliment d'animaux sur place
- la location des box d'hippodrome à des prix relativement bas
- des allocations et subvention pour la Sécurité
- la création d'école d'entraîneurs, de jockey au sein des hippodromes ceci dans le cadre de la promotion de l'emploi non salarié
- la création d'école de jockey et dans le cadre de la récupération des jeunes qui n'ont pu dépasser le cycle élémentaire pour lutter contre le désœuvrement des jeunes.

Nantis de ces trois éléments fondamentaux, les G.I.E. des éleveurs naisseurs, le Service National des Haras ou Bureau du cheval, et la Société de Développement des Courses Hippiques (S.D.C.H.), il nous sera possible d'organiser avec l'aide des propriétaires, des courses où le résultat n'est pas connu d'avance et qui pourront alors être support d'un pari mutuel.

#### 3.4. Le Pari mutuel sénégalais

A retenir pour l'essentiel que ce sera le pari mutuel sénégalais qui financera en majeure partie la Société de Développement des Courses Hippiques (S.D.C.H.)

Le Pari mutuel fonctionnera sous la direction d'un Responsable, assisté du Directeur Général de la S.D.C.H., et du chef du Service national des Haras ou du Bureau du cheval.

Son budget va enregistrer :

- en recettes
  - . Prélèvements effectués sur la masse des paris
  - . Recettes diverses

- en dépenses :

- . les frais de fonctionnement
- les frais d'équipement interne.

Les prélèvements se feront aussi bien sur le pari mutuel hippodrome que sur le pari mutuel urbain et la vente des tickets à l'hippodrome.

Concernant le prélèvement sur le pari mutuel hippodrome il s'établira comme suit :

- Avant toute répartition aux parieurs et après déduction de 1 p. 100 au profit du Trésor Public, un prélèvement de 25 p. 100 sur la masse des sommes engagées est défalqué et destiné :

- 12 p. 100 pour la S.D.C.H.
- 5 p. 100 pour les fonds d'investissement et pour les hippodromes
- 8 p. 100 pour le Pari mutuel.

Concernant le Pari mutuel urbain, le prélèvement s'élèvera à 34 p. 100 de la masse des sommes engagées au P.M.U. réparti comme suit :

- 12 p. 100 pour la S.D.C.H.
- 8 p. 100 pour le Pari Mutuel
- 5 p. 100 pour le fonds des calamités naturelles (Sécheresse, lutte ~~contre~~ criquets et sauteriots
- 4 p. 100 pour les primes aux naisseurs
- 3 p. 100 pour les fonds d'investissement
- 2 p. 100 pour le soutien au Service de l'Elevage.

La vente des tickets d'entrée à l'hippodrome sera, après avoir défalqué les prélèvements et Taxes municipaux, et frais engagés, répartie comme suit :

- 50 p. 100 pour la S.D.C.H.
- 20 p. 100 pour le Pari Mutuel

- 5 p. 100 pour les calamités naturelles
- 7 p. 100 pour les Prix
- 4 p. 100 pour l'encouragement des naisseurs
- 2 p. 100 pour le soutien du service de l'Elevage
- 3 p. 100 pour les fonds d'investissements
- 4 p. 100 pour le fonds d'aide au Sport
- 5 p. 100 pour frais publicitaires.

Une organisation ainsi structurée nous semble indispensable pour que le cheval puisse nourrir son homme au Sénégal. L'homme de cheval qu'est le naisseur trouvera des propriétaires forts intéressés car les prix seront rémunérateurs, la compétition de haut niveau rendra le jeu du pari mutuel plus difficile, ce qui fera des gains plus élevés et attirera sans nul doute beaucoup de joueurs./-

## C O N C L U S I O N

Parmi les spéculations animales, l'Elevage du cheval semblait un peu marginalisé. La population chevaline sénégalaise : 314 424 têtes représente en valeur relative 14,15 p 100 de l'effectif bovin mais recèle une importance capitale.

Le cheval est très utilisé dans le bassin arachidier pour le labour et le transport intervillage lors des "Louma" ceci au niveau de la campagne, dans les centres urbains et certains faubourgs il est employé dans le transport inter district avec les véhicules hippomobiles.

Un engouement extraordinaire est entrain de se développer pour les courses de chevaux, en effet la LO.NA.SE. a eu une idée de génie en instituant dans les grands centres urbains : le Pari Mutuel Urbain (P.M.U.).

Les files ininterrompues que les citadins constituent devant les kiosques du P.M.U. montrent à quel point le cheval reprend de l'importance et le chiffre d'affaires de plus de 3 milliards de francs CFA réalisé par le P.M.U. en 11 mois démontre que le cheval est une source incommensurable de revenu.

L'organisation des courses hippiques au stade actuel est réglementée par le Décret 61-031 du 17 Janvier 1961 mais force nous est de reconnaître qu'ils se posent beaucoup de problèmes :

- La toise principale pomme de discorde entre les propriétaires de chevaux et la Fédération nous fait passer de façon cyclique de la Fédération au C.N.P. et vis-versa.

- Le manque cruel d'infrastructures et les prix dérisoires alloués aux gagnants ne constituent pas une émulation pour les propriétaires.

- L'élimination des étalons du C.R.Z. de Dahra a de façon significative réduit l'effectif des chevaux de course le privant de fait du support d'un pari mutuel.

Maintenant avec la masse d'argent drainé par le P.M.U., la relance des courses hippiques doit être un objectif à réaliser dans les meilleurs délais afin d'offrir à la LO.NA.SE un support pour un pari mutuel sénégalais qu'elle ajoutera à son P.M.U.

Cette étude sur le cheval de course nous a permis de cerner des problèmes et de faire les propositions suivantes :

- Créer une Société de Développement des courses hippiques (S.D.C.H.), Société nationale ou d'économie mixte à caractère commercial qui dépendra du Ministère Chargé des Ressources Animales. Elle sera chargée d'organiser, de gérer et de développer les courses hippiques sur l'étendue du territoire.

Cette société nous semble pouvoir prendre la place d'une Fédération ou d'un C.N.P.

- Actualiser le Décret sur propositions concrètes de la S.D.C.H. pour la classification des chevaux en fonction de l'âge. Le nouveau texte législatif ou réglementaire pourrait servir de base à un code de course avec en toile de fond l'élimination systématique de la toise.

- Installer suffisamment d'hippodromes dans le moyen terme

- Attribuer des primes et prix substantiels qui permettraient aux éleveurs et aux propriétaires de chevaux de couvrir leurs frais.

- Organiser des courses plus attrayantes en vue d'élever le nombre de parieurs.

- Aider les éleveurs naisseurs gestionnaires des Haras<sup>à</sup> à organiser en Groupements d'Intérêt Economique avec l'assistance technique du Bureau du cheval et de l'Institut Sénégalais des Recherches Agronomiques (ISRA).

- Créer des écoles de jockeys pour les enfants qui n'ont pu dépasser le cycle élémentaire ceci dans le cadre de la promotion de l'emploi non salarié.

- Procéder à une alphabétisation fonctionnelle des souscripteurs de la LO.NA.SE pour leur permettre de reconnaître et d'apprécier le cheval à partir d'un signalement en langue nationale par exemple le Wolof.

- Enfin à l'occasion des Journées Nationales de l'Élevage faire une exposition des meilleurs chevaux et organiser une foire aux chevaux avec fortes primes aux meilleurs producteurs.

Lorsque tous ces éléments seront réunis nous pourrons espérer jouer un pari mutuel sur la base de nos courses de chevaux.

La rehabilitation du cheval de course et le développement des courses hippiques pourront entrainer une redynamisation de secteurs tels que :

- Les tailleurs de "Frok" et fabricants de "ndiatta" en liou et place des casaquos et culottes occidentales.

- la marchanderie et les fabricants de mors, étriers, fer, clous.

- Les constructeurs de van.

- Les producteurs d'aliment de cheval
- Les fabricants de produits pharmaceutiques traditionnels
- Les Vétérinaires privés
- Les assureurs spécialisés.

Au terme de cette étude, il n'est pas utopique d'espérer que dans un très proche avenir, le cheval puisse favoriser la création d'emplois nouveaux et surtout contribuer pour une part appréciable à l'essor économique de notre pays.

# BIBLIOPHILIE

1. AGBA (M.K.) ..... Splanchnologie: Cours magistral d'anatomie  
E.I.S.M.V. - Dakar 1983/84
2. AGBA (M.K.) ..... Extérieur: Cours magistral d'anatomie  
E.I.S.M.V. - Dakar 1982/83
3. ALIX (E) et Cuyet (E)..... Le cheval, Extérieur, Structures et fonctions  
Texte et Atlas. Editions Bailliers et Fils  
1986.
4. Anonyme ..... Le cheval, ami et aide de l'homme dans les  
cahiers bleus vétérinaires 1968 n° 15
5. Armaing (R) ..... Problèmes de l'identification des animaux  
Thèse de Doctorat Vétérinaire Alfort 1954
6. Arnoult (P) ..... Les courses de chevaux  
Collection "que sais je" Presse Universitaire  
de France (P.U.F.) Edition 1962
7. Arnoult (P) ..... Les courses de chevaux  
Collection "que sais je" Presse Universitaire  
de France (P.U.F.) 2ème édition 1967
8. Banon (H) ..... Identification Internationale des chevaux de  
courses  
Thèse de Doctorat Vétérinaire E.N.V.Alfort  
1970 n°15
9. Barone (R) ..... Anatomie comparée des mammifères domestiques  
Tome I Ostéologie  
Texte Edition Vigot Frères 1976
10. Barone (R) ..... Anatomie comparée des mammifères domestiques  
Tome II Arthrologie et Myologie  
Edition Vigot 2ème Edition 1980
11. Barone (R) ..... Anatomie comparée des mammifères domestiques  
Tome III Splanchnologie fœtus et des annexes  
Edition Vigot Fascicule 1er Paris 1976
12. Brion (A) ..... Les tics chez les animaux dans psychiatrie  
animale.  
Vol I. Paris Desclée de Brower 1964
13. Brion (A) et Fontaine (M)... Vade mecum du Vétérinaire  
quatorzième édition : Edit Vigot 1978
14. Compère (R) ..... Alimentation animale n°205  
Partie IV : 1984 Gembloux
15. C.R.Z. de Dahra ..... Rapports annuels du Centre de Recherches  
Zootechniques de Dahra 1959 à 1984

16. D'ANGELO (J) ..... Sélection animale : Fascicule  
Ecole Nationale des Cadres Ruraux de  
Bambey (E.N.C.R.) 1972
17. DEFranco ..... Elevage du cheval dans les colonies du  
Sénégal et du Bas Niger.  
Melun Imprimerie administrative 1905
18. Diouf (S) ..... Amélioration des races chevalines au Sénégal  
Thèse de Doctorat Vétérinaire (E.N.V.) Alfort  
1972 n° 30
19. DIRECTION DE L'ELEVAGE .... Rapport annuels de 1959 à 1986
20. FLIpot (ZL) ..... La fracture des métacarpiens rudimentaires  
chez le cheval de sport.  
Rec. Med. Vét. Alfort 1967
21. Gendry (J) ..... Le cheval  
Paris Presse Universitaire de France 1957
22. HENBUCEL (E) et Safferle (E) ... Histoire de la civilisation du cheval  
dans les cahiers Bleus vétérinaires 1972 n°21
23. J.O.R.S. .... Décret 61-031 en date du 17 Janvier 1961  
instituant un règlement des courses hippi-  
ques.  
Journal Officiel de la République du Sénégal  
n° 34.33 page 169
24. JU SSIAUX (M) ..... Elevage des chevaux dans Techniques Agricoles  
1971 Tome IV.
25. JUSSIAUX (M) ..... Fourrages dans techniques agricoles 1971  
Tome IV
26. JUSSIAUX (M) Trilland (c).  
Palmer (E) et Langlois (P) Biologie et physiologie de la reproduction  
du cheval  
1. vol Paris C.E.R.E.O.P.A. (Centre d'Etudes  
et de Recherches sur l'Economie et l'Organi-  
sation des Productions animales) 1978.
27. LARRAT (R) ..... L'Elevage du cheval au Sénégal Tome I n°4  
dans Revue d'Elevage et de Médecine Vétéri-  
naire des Pays Tropicaux 1975.
28. Lemetayer (R.C.) et Ladou(R). Le livre du cheval  
Ed. Gallimard n°34.332 1984
29. Les pardat (R de) ..... A quoi sert le P.M.U. ?  
Revue Politique et Parlementaire :  
Economie - Finance - Urbanisme 1970
30. Mathou (J.C.) ..... Contribution à l'étude de la législation  
zoosanitaire en Afrique Francophone  
thèse de Doctorat Vétérinaire E.N.V. Alfort  
1970 n°40
31. Michon (J.P.) ..... Le Problème de l'expérimentation sur les  
animaux : Etude comparée des législations  
françaises et étrangères  
Thèse de Doctorat Vét. E.N.V. Alfort 1970  
n°40

32. Moshen (B.H.) ..... Le oheval en Tunisie  
Thèse de Doctorat Vét. E.N.V. Alfort 1980 n°34
33. NDIAYE (A.L.)..... Alimentation du oheval  
Cours magistral : E.I.S.M.V./Dakar  
1985/86
34. NDIAYE (A.L.) .....Ettinologio des animaux domestiques  
Cours magistral E.I.S.M.V./Dakar 1982/83
35. NDIAYE (M.) ..... Contribution à l'étude de l'Eleavage du oheval  
au Sénégal  
Thèse de Doctorat Vétérinaire Dakar 1978 n° 15
36. Percepied (M.A.F.)..... Les courses de chevaux en France  
Thèse de Doctorat Vétérinaire Toulouse 1977  
n° 116
37. Piétrement (o) ..... Le oheval dans les temps préhistoriques et  
historiques  
1 vol. Paris Cergnier-Baillières 1883
38. Pouchelo (J.L.) ..... Pathologie Médicale des Equides carnivores  
oours magistral : E.I.S.M.V. Dakar 1985/86
39. Prevot et Leroy ..... Identification des animaux et contrôle de la  
descendance.  
Dans les livres généalogiques des races fran-  
çaises de chevaux 1924
40. Rossier (E) ..... Le oheval : conduite d'un élevage  
1. vol. Paris Edition LÉSON 1977.
41. Sanson (A) ..... Traité de zootechnie : Tome III  
Paris Libraire Agricole de la Maison Rustique  
1892
42. Tisseur (H) ..... Identification du oheval par les empreintes  
palatines  
Thèse de Doctorat Vét. E.N.V. Lyon-1939
43. Trousselard (D) ..... La Responsabilité des Sociétés Hippiques  
Thèse de Doctorat Vét. E.N.V. Alfort 1980 n°11
44. Watrigant ..... Manuel de l'Etalonnier  
Librairie (G) Maleville 1908
45. Wolter (R) ..... L'Alimentation du oheval de Sport dans Cahiers  
de Médecine Vétérinaire Fiches Techniques n°  
103 et 104 Déc. 1977
46. Wolter (R) ..... Pourquoi mieux alimenter le oheval de sport  
Edit Vigot et Frères 1, vol, Paris, 1975

SERMENT DES VÉTÉRINAIRES DIPLOMÉS DE DAKAR

-----

" Fidèlement attaché aux directives de Claude BOURGELAT,  
fondateur de l'Enseignement Vétérinaire dans le monde,  
je promets et je jure devant mes maîtres et mes aînés :

- D'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire
- D'observer en toutes circonstances les principes de ~~con-~~  
~~fection~~ et de droiture fixés par le code déontologique de mon pays.
- De prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut faire.
- De ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma patrie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

Que toute confiance me soit retirée s'il adviennne que je me parjure ."

Le Candidat

VU

Le Directeur de l'Ecole  
Inter-Etats des Sciences et Médecine  
Vétérinaires

Le Professeur Responsable de  
l'Ecole Inter-Etats des Sciences  
et Médecine Vétérinaires

VU

Le Doyen de la Faculté  
de Médecine et de Pharmacie

Le Président du Jury

VU et permis d'imprimer .....

Dakar, le .....

LE RECTEUR PRÉSIDENT DU CONSEIL PROVISOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE

- D A K A R -